
U d'/of OTTAWA
39003003525564



HISTOIRE
POPULAIRE
DU CANADA.

HUBERT LARUE

1833-1881.

HISTOIRE
POPULAIRE
DU CANADA

OU

ENTRETIENS DE MADAME GENEST

A SES PETITS-ENFANTS



Enfants, voilà ce qu'ont fait vos pères !....

4e ÉDITION

QUÉBEC
BLUMHART & Cie., LIBRAIRES-ÉDITEURS
No. 87, Rue Saint-Pierre

1877



Imprimatur

† E. A. Archevêque de Québec.

INTRODUCTION

Madame Genest, née en 1785, est encore aujourd'hui, malgré son grand âge, pleine de vigueur et de santé.

Son enfance s'est écoulée au milieu d'une foule de témoins oculaires des événements mémorables qui ont signalé le milieu et la fin du siècle dernier. Bien souvent, dans le manoir seigneurial de son père, situé à quelques lieues de Québec, sur

les rives du Saint-Laurent, elle a vu réunis autour de la même table plus d'un des héros de 1759, 1760 et 1775 ; de leurs lèvres elle a pu recueillir une foule de détails piquants d'intérêt sur les guerres et les batailles de ces époques tantôt glorieuses, tantôt si pleines de malheurs.

Elevée dans un pareil milieu, il ne faut pas s'étonner si, dès sa plus tendre enfance, madame Genest a contracté un goût tout particulier pour l'étude de notre belle et héroïque histoire du Canada ; pendant de longues années, cependant, elle n'a pu guère fournir d'autre aliment à sa curiosité que ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, et la lecture de nombreuses lettres et autres documents de famille.

Plus tard, des travaux importants ont vu le jour ; nos anciennes annales ont été livrées à l'impression ; d'excellentes histoires du Canada ont été publiées, et une foule de documents historiques jusque là ignorés ou méconnus, sont venus grossir le trésor de nos richesses nationales. Madame Genest n'a pas été la dernière à faire l'acquisition de ces précieux travaux que le zèle de nos écrivains e

celui de plusieurs écrivains étrangers a fait éclore : autant de trésors, comme le dit madame Genest elle-même, qui charment, aujourd'hui, les nombreux loisirs de sa belle vieillesse.

Mère d'une nombreuse famille qui l'entoure de ses respects affectueux, aïeule d'une nuée de petits-enfants, longtemps elle a bercé ces derniers aux accents de quelques-unes de nos chansons populaires canadiennes, ou au récit de ces contes et histoires de fées qui ont le privilége de charmer le jeune âge. Bientôt, cependant, vint le jour où ces jeunes enfants, plus avancés en âge, eurent l'intelligence assez développée, le goût assez mûr, pour prendre intérêt au récit d'histoires plus sérieuses ; depuis longtemps madame Genest guettait cette occasion favorable, et lorsqu'elle se présenta, elle se garda bien de la laisser échapper.

Ce fut alors qu'elle commença cette série d'entretiens familiers sur l'histoire du Canada que je livre aujourd'hui à la publicité, et que je dédie plus spécialement à mes enfants, et aux enfants de leur âge.

Madame Genest a pris son bien un peu partout. Souvent elle a puisé aux sources originelles de notre histoire, souvent aussi elle a emprunté à nos bons historiens de nombreuses pages parmi celles qu'elle affectionnait le plus.

Puisse cet humble travail contribuer à développer le goût de l'étude de notre histoire !

HUBERT LARUE.

PREMIER ENTRETIEN

(1534-1608)

Il était sept heures et demie du soir. Madame Genest, assise sur la galerie de sa maison de campagne, se laissait aller, avec cette nonchalance habituelle aux vieillards, aux mouvements cadencés de sa vieille berceuse ; autour d'elle étaient groupés une nuée de ses petits enfants.

Une légère brise de vent d'ouest versait par rafales sur la galerie la douce odeur des marguerites nouvellement fauchées ; ce léger parfum,

combiné aux senteurs plus âcres des roses simples, des roses doubles, des œillets et des mignonnettes du jardin, filtrait comme un nuage embaumé à travers les feuilles des bouleaux, des frênes, des saules et des merisiers qui ombrageaient le parterre.

La pleine lune se levait derrière les montagnes du sud ; et deux rossignols, perchés sur les merisiers plantés aux coins de la barrière d'entrée, se renvoyaient l'un à l'autre, comme dans le chant d'un psaume, les inimitables accents de leurs mélodieux versets.

La mer était toute fine haute, calme comme de l'huile. . . . si calme qu'elle n'a pas dû, ce soir-là, effacer les empreintes des nombreuses petites pistes laissées sur le sable fin de la grève par les allées et venues des petits enfants de madame Genest.

A la vue de ce ravissant spectacle, dont une riche nature faisait seule tous les frais, tout le monde était plongé dans une muette admiration, lorsque madame Genest, rompant tout-à-coup le silence, s'exprima en ces termes :

Mes chers enfants, vous avez vu aujourd'hui une foule de bateaux à vapeur monter ou descendre le beau fleuve Saint-Laurent, tout près de terre, dans les roches, comme on dit en cette paroisse ; et pas moins de cinquante bâtiments, voiles toutes

hautes et déployées, ont passé devant la maison dans le cours de la journée. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Il y a de cela deux cent cinquante ans et plus, l'endroit où nous veillons en ce moment était tout-à-fait sauvage et inculte. Cette belle grève où vous aimez tant à courir, à bâtir de petits fours de sable, à construire de petits magasins, à allumer de grands feux le soir, surtout quand le temps est bien noir.... cette belle grève était alors tout ombragée de grands arbres dont le frêne du jardin, haut de soixante pieds, peut vous donner une idée.

Dans ce temps-là, on ne voyait en ces lieux que des bêtes sauvages ; et Champlain, le fondateur de Québec, énumère parmi les principales, les élans, les loutres, les castors, les ours et les cerfs. Sur nos grèves voltigeaient une foule de gibiers tels que canards, sarcelles, bécassines, oies sauvages, outardes, et des alouettes en quantités innombrables. Ces oiseaux de tous genres faisaient les délices des chasseurs de ces temps éloignés, c'est-à-dire, des Hurons, des Algonquins, des Montagnais et d'autres sauvages, qui étaient alors les seuls habitants de ce pays.

Sur l'eau pas un seul bâtiment ; mais, de temps

à autre, on voyait passer quelques frêles canots d'écorce montés par des sauvages vêtus des costumes les plus bizarres.

Souvent encore, dans mes longues rêveries, j'aime à me représenter ces légères embarcations abordant dans quelques-unes des anses de notre belle plage, dans celle, surtout, où vous aimez tant à vous baigner, à cause du sable fin qui la tapisse. Il me semble voir les sauvages tirer leurs canots sur la grève, aller dans la forêt, à dix pas du fleuve, pour y couper, à l'aide de leurs haches de pierre, les grosses branches de frêne qui doivent servir d'appuis à leurs tentes. Je crois voir les femmes courir en toute hâte à la lisière du bois, pour y dépouiller les bouleaux de ces écorces flexibles avec lesquelles elles se hâtent de recouvrir cette primitive charpente, pendant que les enfants enlèvent aux pins et aux sapins ces verts rameaux qui doivent joncher le sable de la tente, et leur servir, à la fois, de siéges et de lits.

A l'aide de deux cailloux choqués l'un contre l'autre, ou de deux bois frottés avec vigueur, la sauvagesse ne tardait pas à faire jaillir une étincelle qui, bientôt, communiquée à un tas de branches sèches, se changeait en un brasier ardent dont la flamme servait à rôtir quelques-uns de ces

beaux poissons, si abondants alors dans le fleuve, mais devenus trop rares aujourd'hui.

Tel était, mes enfants, l'état de ce beau pays du Canada, avant que vos ancêtres soient venus l'habiter au prix de sacrifices sans nombre, bien souvent même aux dépens de leur sang et de leur vie.

Le premier européen, qui a remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec et Montréal, a été un célèbre navigateur de Saint-Malo, du nom de Jacques Cartier.

Jacques Cartier n'a pas fait moins de trois voyages au Canada. Au premier de ces voyages, qui eut lieu en 1534, il ne se rendit que jusqu'à la Pointe-des-Monts, après avoir séjourné quelque temps à la baie de Gaspé, dont le nom sauvage était *Honguedo.*

Dans cette baie eut lieu un incident remarquable, que Cartier raconte, à peu près, dans les termes suivants :

“ Le vingt-quatrième jour du dit mois, nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, sous le croisillon de laquelle nous mîmes un écusson à trois fleurs de lys, et au-dessus l'écriteau suivant en bois, et en grosses lettres : VIVE LE ROI DE FRANCE ! ! Nous plantâmes cette croix sur la

pointe du hâvre, en présence des sauvages. Après qu'elle fut élevée en l'air, nous nous mîmes tous à genoux, les mains jointes, en l'adorant devant eux, et nous leur fîmes signe, en regardant et leur montrant le ciel, que par elle était notre rédemption. Etant retournés à nos navires, le chef de ces sauvages, vêtu d'une vieille peau d'ours noir, vint nous rejoindre dans une barque avec trois de ses fils et son frère.... Il nous fit une grande harangue, nous montrant la dite croix et faisant le signe de la croix avec deux doigts. Puis il nous montrait la terre tout autour de nous, comme s'il eût voulu dire que toute cette terre était à lui et que nous ne devions pas planter cette croix sans sa permission."

Mais Cartier trouva bientôt moyen de calmer les appréhensions du vieux chef. Il le fit monter dans son navire, le fit boire et manger, lui donna quelques légers présents, et fit tant et si bien qu'il obtint de lui la permission d'emmener en France ses deux fils, dont les noms étaient Domagaya et Taignoagny.

Quelques jours plus tard, Cartier, avec ses deux vaisseaux, quittait la baie de Gaspé et remontait le fleuve jusqu'à la Pointe-des-Monts. Rendu là, sur l'avis de ses compagnons de voyage, il rebroussa chemin et retourna en France.

L'année suivante (1535), par les ordres de François Ier, Cartier entreprit son deuxième voyage, dans le dessein de reconnaître et d'explorer ce grand pays qu'il venait de découvrir.

En ordonnant cette deuxième expédition, François Ier avait surtout un objet en vue : faire pénétrer les lumières de l'Evangile parmi les peuplades sauvages de l'Amérique du Nord, et les convertir au catholicisme.

Voici en quels termes Cartier raconte son départ de Saint-Malo :

" Le dimanche, jour et fête de la Pentecôte, seizième jour de mai, en l'an mil cinq cent trente-cinq, d'après le commandement du capitaine (Cartier), et avec le bon vouloir de tous, chacun se confessa, et nous reçumes tous ensemble notre créateur en l'église cathédrale de Saint-Malo. Après cela, nous fûmes nous présenter au chœur de la dite église devant le révérend père en Dieu, monsieur de Saint-Malo (l'évêque), lequel, en son état épiscopal, nous donna sa bénédiction.

" Le mercredi suivant, le dix-neuvième jour de mai, le vent devint bon et convenable, et nous appareillâmes avec trois navires, à savoir : la grande *Hermine*, du port d'environ cent vingt tonneaux, à bord de laquelle prit passage le

capitaine général (c'est-à-dire Cartier). Le second navire, nommé la petite *Hermine*, était du port d'environ soixante tonneaux ; le troisième, l'*Emerillon*, était du port de quarante tonneaux."

Afin de vous donner, mes enfants, une idée plus exacte des dimensions de ces bâtiments, et, par là même, de l'intrépidité de ces hardis marins, figurez-vous que le tonnage de la petite *Hermine* et de l'*Emerillon* ne dépassait guère celui des goëlettes chargées de bois qui passent tous les jours sous vos yeux, et qui viennent de la baie Saint-Paul ou du Saguenay en route pour Québec.

La traversée fut longue et orageuse. "Nous naviguâmes, dit Cartier, avec bon temps jusqu'au 20 du dit mois, que le temps se tourna en colère et tourmente, avec vents contraires et tempêtes si fortes, que jamais navires qui ont passé la mer n'en ont enduré de pires : tellement que le vingt-cinquième jour de juin les trois vaisseaux se perdirent de vue, et n'eurent des nouvelles les uns des autres que lorsqu'ils furent rendus à la terre neuve (c'est-à-dire à Blanc-Sablon), où rendez-vous avait été donné."

En remontant le fleuve, Cartier donna différents noms aux lieux qu'il découvrit. Parmi ces noms quelques-uns ont été conservés jusqu'à nos jours,

celui de l'Ile-aux-Coudres en particulier. La plupart, cependant, ont été changés depuis. Ainsi il donna le nom d'Iles-Rondes aux îles connues aujourd'hui sous le nom de Sept-Iles, celui d'Ile-de-Bacchus à l'île d'Orléans, celui d'Ile-de-l'Assomption à l'île d'Anticosti.

Sur les deux rives du fleuve Cartier vit, dispersées çà et là, quelques huttes ou cabanes d'écorce habitées par des sauvages, dont l'unique occupation était de faire la pêche. Il fit connaissance avec eux à l'aide de Taignoagny et de Domagaya, qu'il ramenait avec lui, et qui avaient appris la langue française assez bien pour pouvoir servir d'interprètes.

Une fois rendu à l'extrémité orientale de l'Ile-d'Orléans, c'est-à-dire, vis-à-vis de la pointe nord de Saint-François, et à peu près en face du cap Tourmente, Cartier reçut la première visite de Donnacona, le chef de la bourgade sauvage de Stadaconé ; Stadaconé n'était autre chose que le Québec d'aujourd'hui.

"Le seigneur du Canada, dit Cartier, dont le nom est Donnacona, et dont le titre sauvage est agouhanna (ou chef), vint avec douze barques, accompagné de plusieurs gens, devant nos navires. Ayant laissé dix de ses barques en arrière, il

s'approcha de nous avec deux seulement et accompagné de seize hommes ; et le dit agouhanna commença à faire une prédication et un prêchement à leur mode, en démenant son corps et ses membres d'une manière merveilleuse, ce qui est une façon de montrer leur joie et assurance, et lorsqu'il fut arrivé au navire principal où étaient les dits Taignoagny et son compagnon, le dit seigneur leur parla, et eux lui répondirent et commencèrent à lui raconter ce qu'ils avaient vu en France, et le bon traitement qui leur avait été fait ; ce qui le rendit fort joyeux. Puis il pria notre capitaine de lui permettre de baiser ses bras, ce qui est leur manière de temoigner leur amitié."

Bref, Cartier descendit dans la barque de l'agouhanna, fit venir du pain et du vin pour faire manger le dit seigneur et sa bande, dequoi ils furent fort contents. Après cela le dit agouhanna prit congé de Cartier et retourna avec ses barques à Stadaconé.

Cartier ne tarda pas à lever l'ancre. Profitant de la marée montante, il ordonna à ses navires de remonter le fleuve jusqu'à Stadaconé, afin d'y trouver hâvre et refuge.

" Après avoir navigué une dizaine de lieues, dit Cartier, en côtoyant la dite île (l'Ile-d'Orléans).

nous trouvâmes un affourc d'eau fort beau et plaisant. En ce lieu il y a une petite rivière et un hâvre que nous trouvâmes propice pour mettre nos navires en sûreté."

Cartier donna à cette rivière le nom de Sainte-Croix. Ce nom a été changé, un siècle plus tard, par les jésuites, en celui de Saint-Charles, en l'honneur du sieur Charles des Boues, un de leurs bienfaiteurs.

Ce fut donc dans la rivière Saint-Charles, c'est-à-dire, dans la Petite-Rivière, comme on l'appelle plus communément aujourd'hui, à l'endroit connu sous le nom de Rivière-Lairet, près du pont Bickell, que Cartier conduisit ses vaisseaux. Mais à peine les Français étaient-ils installés en cet endroit, que Donnacona résolut de leur faire une réception des plus solennelles.

C'était à la date du 17 septembre 1535. Donnacona, accompagné de plus de 500 sauvages, se rendit au campement de Cartier ; et là, tous ces sauvages commencèrent à chanter et à danser suivant leur coutume. Le chant fini, Donnacona fit mettre ses gens d'un côté, traça un grand cercle sur le sable, et demanda à Cartier de vouloir bien y entrer avec ses compagnons ; ce qui fut fait.

Alors Donnacona, tenant une jeune fille par la main, débita un long discours, après lequel il vint offrir la jeune fille à Cartier comme un présent. Tout aussitôt les sauvages se mirent à pousser trois cris et hurlements en signe de joie et d'alliance. Donnacona fit encore présent à Cartier de deux jeunes garçons, et cette cérémonie fut accompagnée des mêmes hurlements.

Après que Cartier eut remercié le chef sauvage, il fut informé par Taignoagny que la jeune fille qui venait de lui être donnée était la propre fille du seigneur et roi Donnacona.

Les trois enfants furent mis à bord des navires.

En retour de ces présents, Cartier fit don à l'agouhanna de deux épées et de deux bassins d'airain, dont l'un tout uni et l'autre ciselé. L'agouhanna, fort satisfait, commanda à ses gens de chanter et de danser. Finalement, il pria Cartier de vouloir bien faire tirer un de ces canons qu'il n'avait encore jamais vus, et au sujet desquels Taignoagny et Domagaya lui avaient conté des merveilles.

Cartier répondit qu'il le voulait bien, et il fit tirer une douzaine de coups avec boulets à travers le bois. Les sauvages furent si étonnés qu'ils crurent que le ciel s'écroulait sur leurs têtes ; ils

se mirent à crier et à hurler si fort, dit Cartier, qu'on eût cru que tous les diables étaient sortis de l'enfer.

" Ce fut là la première fois, dit Ferland, que le bruit du canon retentit sur les eaux de la rade de Québec et fut répété par les échos des Laurentides."

La bourgade de Stadaconé, résidence de ces sauvages, était probablement située entre la rue de la Fabrique et le côteau Sainte-Geneviève près de la côte d'Abraham.

Quelques jours plus tard, Cartier remonta le fleuve jusqu'à Hochelaga, aujourd'hui Montréal. Ce trajet dura quatorze jours, c'est-à-dire du 19 de septembre jusqu'au 2 d'octobre. Hochelaga était une grosse bourgade renfermant pas moins de 1000 sauvages, et entourée de palissades bien liées les unes aux autres. Une seule porte donnait entrée dans cette espèce de fort qui renfermait 50 cabanes.

Hochelaga, d'après Ferland, était vraisemblablement sur le côteau qui s'étend au pied de la montagne du côté de la ville de Montréal.

Cartier fut très-bien reçu par ces sauvages qui lui apportèrent du poisson et du blé-d'inde, et lui firent toutes sortes de démonstrations d'amitié.

Il monta sur le sommet de la montagne qui se trouvait au nord de la bourgade, et lui donna le nom de Mont-Royal ; de ce nom est dérivé celui de Montréal, qui a été donné, depuis, à cette grande ville.

Cartier ne demeura que quelques jours à Hochelaga, et revint à Stadaconé où il passa l'hiver. Durant cette saison rigoureuse ses hommes eurent beaucoup à souffrir du froid et du scorbut ; il n'en mourut pas moins de 25 dans l'espace de quelques mois. Aussi, dès les premiers jours de mai, c'est-à-dire, aussitôt que ses bâtiments furent dégagés des glaces qui les tenaient emprisonnés, Cartier se rembarqua avec ses gens et fit voile pour la France, emmenant avec lui Donnacona, le chef de Stadaconé.

Avant son départ Cartier avait fait planter sur le bord de la Petite-Rivière une croix haute de trente-cinq pieds, sur laquelle étaient représentées les armes de France avec ces mots en latin : FRANCISCUS PRIMUS DEI GRATIA FRANCORUM REX REGNAT ; *François Premier, par la grâce de Dieu, Roi des Français, règne.*

Ce ne fut que quatre années plus tard que Cartier put entreprendre son troisième voyage au Canada, mais sans y ramener Donnacona, qui était

mort durant son séjour en Europe. Cette fois Cartier hiverna au Carouge qu'il appela Charle-bourg-Royal. Mais, vû les inquiétudes incessantes que lui causaient les sauvages, il s'embarqua de bonne heure au printemps, et retourna de nouveau en France.

DEUXIÈME ENTRETIEN

(1608–1615)

Mes enfants, dit madame Genest, je vous ai fait, en peu de mots, hier, le récit des trois voyages de Jacques-Cartier au Canada ; ce soir, je vais vous parler de Champlain. . . . Champlain, le fondateur de Québec et le père de la Nouvelle-France !

Après le troisième voyage de Cartier, quelques tentatives furent faites par les rois de France pour coloniser le Canada. Au nombre de ces tentatives fut celle de Roberval, qui passa tout un hiver au

Carouge avec quelques centaines de colons, dont un grand nombre sortaient des prisons de France. Heureusement pour le Canada, Roberval et ses repris de justice furent bientôt forcés, par le terrible mal de terre ou scorbut, de reprendre le chemin de leur pays.

A Samuel de Champlain, gentilhomme français né à Brouages, province de Saint-Onge, était réservé l'insigne honneur de fonder Québec et de poser les bases de cette belle colonie qui, si longtemps, a porté le nom glorieux de "Nouvelle-France," et qui, depuis, a été le noyau de ce vaste empire connu du monde entier aujourd'hui sous le nom de "Confédération Canadienne."

Champlain quitta la France au mois d'avril 1608, et arriva à Tadoussac, à l'embouchure de la rivière Saguenay, six semaines après. Il ne s'arrêta à cet endroit que fort peu de temps, et remonta aussitôt le fleuve.

Après avoir passé un grand nombre d'îles, parmi lesquelles il signale plus spécialement l'Ile-aux-Lièvres et l'Ile-aux-Coudres, il arriva au pied d'un cap où le vent était très fort et la mer bien grosse ; il lui donna le nom de Cap-Tourmente. "En cet endroit, dit Champlain, la mer commence à être douce."

Passant par la rive sud du fleuve, il côtoya l'Ile-d'Orléans, au bout de laquelle il aperçut une grande chûte d'eau, du côté du nord ; c'était la chûte Montmorency.

Enfin, le 3 juillet, il s'arrêta au pied d'un cap situé entre une petite rivière et le fleuve ; ce lieu portait le nom sauvage de *Québec ;* le vieux nom de Stadaconé avait disparu.

On a beaucoup discuté sur l'origine de ce nom de Québec, donné à la plus ancienne ville du Canada. Suivant les meilleures autorités, ce nom vient du mot sauvage *Kebek* ou *Kepac* qui signifie *rétrécissement des eaux.*

A peine Champlain eut-il mis pied à terre, qu'il s'occupa de construire un logement ou habitation pour lui et les siens ; pour cela, il fit choix du lieu qu'il appelle, dans ses écrits, la pointe de Québec, lieu occupé aujourd'hui par l'église de la basse-ville et par les maisons avoisinantes, et qui était alors couvert d'une épaisse forêt de vignes et de noyers.

Les fondements de cette habitation venaient à peine d'être posés, lorsqu'une odieuse conspiration fut tramée contre la vie du père de la Nouvelle-France. " Quelques jours après que je fus au dit Québec, dit Champlain, il y eut un serrurier qui conspira contre le service du roi ; son dessein était

de me faire mourir. Pour cela, il suborna quatre de ceux qu'il croyait être des plus mauvais garçons, leur faisant entendre mille faussetés et espérances d'acquérir du bien."

Le dessein des conjurés était de saisir Champlain au dépourvu et de l'étrangler ; ou bien de donner une fausse alarme et de tirer sur lui au moment où il sortirait de sa demeure.

Heureusement que le jour même où cet assassinat devait avoir lieu, Têtu, pilote d'une des barques de Champlain, dévoila toute l'affaire.

Têtu, ayant appris d'un serrurier du nom de Natel, les secrets de la conspiration, alla trouver Champlain pendant que celui-ci était occupé à préparer son jardin ; ce jardin était situé auprès de l'habitation. Comme la chose devait être dévoilée secrètement, " nous allâmes dans le bois, dit Champlain, où Têtu me raconta toute l'affaire."

Aussitôt Champlain fit fabriquer six paires de menottes avec lesquelles il fit enchaîner les principaux séditieux, et, entre autres, un chirurgien du nom de Bonnerme. Mais l'innocence de Bonnerme fut bientôt reconnue, et il fut libéré. Une espece de cour fut ensuite organisée pour entendre les témoignages des coupables et pour les juger ; et le résultat de ce procès criminel—le premier de ce

genre, peut-être, qu'on aît vu au Canada—fut que le chef de la conspiration serait pendu. L'exécution eut lieu ; la tête de du Val fut coupée, mise au bout d'une pique, et plantée au lieu le plus éminent du fort.

Le premier octobre de la même année, Champlain sema du blé dans son jardin, le 15, du seigle ; ce furent, suivant toutes les apparences, les premiers grains de blé et de seigle qui furent confiés à la terre du Canada.

Durant ce premier hivernement les hommes de Champlain eurent beaucoup à souffrir de la même maladie qui avait fait périr un si grand nombre des hommes de Cartier, maladie qui n'était autre que le terrible scorbut.

Certes, mes chers enfants, vous devez trouver que Champlain a montré beaucoup de courage en consentant à passer ce premier hiver dans un pays tout-à-fait inconnu, au milieu de sauvages féroces et perfides contre lesquels il fallait se tenir constamment en garde. Vous aimerez, sans doute, à connaître la peinture que Champlain fait lui-même du caractère, des mœurs et des coutumes des peuplades qui habitaient alors Québec et les alentours de cette ville ; écoutez ce qu'il dit :

"Quantité de sauvages étaient cabanés près de

nous et se livraient à la pêche de l'anguille, qui commence vers le 15 de septembre et finit au 15 octobre. En ce temps, tous les sauvages se nourrissent de ce poisson, et en font sécher pour l'hiver.

"Tous ces peuples pâtissent beaucoup, au point que quelquefois ils sont contraints de se nourrir de certains coquillages et de manger leurs chiens, ainsi que les peaux de ces animaux, dont ils se servent ordinairement comme vêtements pour se garantir du froid. Ils sont très vindicatifs, grands menteurs, et on ne peut guère être en sûreté avec eux que quand on a la force en mains. Ils promettent beaucoup, mais tiennent peu à leurs promesses. Ils n'ont ni foi ni loi, et sont remplis d'une foule de superstitions. Ils ne savent ce que c'est que prier Dieu et vivent comme des bêtes brutes. Ils ont parmi eux un certain nombre de devins ou sorciers qu'ils appellent pillotois. Ces pillotois croient parler au diable en personne, et ils le consultent pour savoir ce qu'il leur faut faire en temps de guerre comme en d'autres temps. Ils croient aussi que tous les songes qu'ils ont sont véritables, et que les choses qu'ils ont vues en songe doivent arriver.

"Ces sauvages sont bien proportionnés de corps,

sans difformités, très dispos. Les femmes se frottent la peau avec certaines peintures qui leur donnent une couleur jaunâtre. Ils s'habillent avec des peaux, et notamment, pendant l'hiver, avec des peaux d'élans, de loutres, de castors, d'ours, de loups-marins, de cerfs et de biches qui abondent en ce pays. L'hiver, quand l'épaisseur de la neige est considérable, ils attachent sous leurs pieds une espèce de raquettes qui leur permettent d'aller et venir sans enfoncer ; sans cela ils ne pourraient aller à la chasse ni voyager.

"Pour ce qui est de leurs enterrements, quand un homme ou une femme meurt, ils font une fosse dans laquelle ils jettent une foule de choses, telles que chaudières, fourrures, haches, arcs, flèches, robes, etc. Ensuite ils mettent le corps dans la fosse et le recouvrent de terre. Sur cette terre ils mettent un grand nombre de grosses pièces de bois, et en disposent une debout dont ils peignent l'extrémité supérieure en rouge. Ils croient à l'immortalité des âmes, et disent que les morts vont se réjouir en d'autres pays avec leurs parents morts avant eux....

" Ils sont fort craintifs, et ont une grande peur de leurs ennemis, au point qu'en quelque lieu qu'ils soient, ils ne dorment presque point en repos."

Obligé de vivre au milieu de pareilles tribus, Champlain ne pouvait rester longtemps en paix ; aussi, dès l'année 1609, un an après son arrivée à Québec, se vit-il obligé de prendre part à une guerre que les Montagnais, les Algonquins et les Hurons entreprirent contre leurs ennemis jurés, les Iroquois. En assumant les risques d'une pareille entreprise, Champlain croyait s'attacher les peuplades au milieu desquelles il demeurait.

Le départ de l'armée eut lieu à Québec, le 28 mai. Voici en quels termes Champlain rapporte les détails du combat qui fut livré sur les bords du lac Saint-Sacrement.

" Le soir étant venu, nous nous embarquâmes dans nos canots pour continuer notre chemin ; et comme nous allions fort doucement et sans faire de bruit, le 29 du mois, sur les dix heures du soir, nous fîmes rencontre des Iroquois au bout d'un cap. De chaque côté, l'on poussa de grands cris, chacun se parant de ses armes. Nous nous retirâmes vers l'eau. Les iroquois, de leur côté, mirent pied à terre, et arrangèrent leurs canots les uns contre les autres, et commencèrent à abattre des arbres à l'aide desquels ils se barricadèrent fort bien.

" Dès que les nôtres furent armés et mis en

ordre, ils envoyèrent deux canots vers les ennemis pour leur demander s'ils voulaient combattre ; à quoi les ennemis répondirent qu'ils ne désiraient rien autre chose, mais que, l'heure étant très avancée, ils désiraient attendre le lever du soleil afin de pouvoir se connaître. Les nôtres accédèrent à cette proposition."

Toute la nuit se passa, des deux côtés, en danses et chansons, sans compter les injures de toute espèce lancées d'un camp à l'autre.

Le jour venu, Champlain et les deux Français qui l'accompagnaient se tinrent soigneusement cachés, afin de n'être vus de l'ennemi qu'au moment du combat.

"Alors, dit Champlain, je vis sortir les ennemis de leur barricade, au nombre de 200 hommes à peu près, tous forts et robustes ; ils s'avancèrent au petit pas, au-devant de nous, avec assurance et gravité. A leur tête étaient trois chefs reconnaissables à leurs grands panaches ornés de grandes plumes.

" De notre côté, nous nous avancions aussi vers eux, lorsque, parvenue à quelques centaines de pas des ennemis, notre armée s'ouvrit en deux pour me livrer passage. J'allai me mettre à sa tête, à une

vingtaine de pas en avant d'elle, et à une trentaine des ennemis.

"Ce fut alors qu'ils m'aperçurent pour la première fois. Ils s'arrêtèrent pour me contempler ; j'en fis autant. L'instant d'après, les voyant faire leurs apprêts pour tirer sur nous, j'ajustai mon arquebuse, et visai droit à un des trois chefs. Ce premier coup tua le chef, un de ses compagnons, et en blessa un troisième qui mourut peu de temps, après. J'avais mis, dit Champlain, quatre balles dans mon arquebuse.

" Voyant ce bon coup, les nôtres jetèrent de grands cris, et les flèches commencèrent à pleuvoir des deux côtés.

"Comme je rechargeais mon arquebuse, l'un de mes compagnons, caché dans le bois, tira un coup, et tua un autre chef. Dès lors les Iroquois perdirent courage et se mirent à fuir. Nous les poursuivîmes quelque temps, en tuâmes plusieurs, et fîmes dix ou douze prisonniers."

Le retour de cette campagne fut signalé par un incident que Champlain décrit de la manière suivante :

"Après avoir fait une marche d'environ huit lieues, les nôtres prirent sur le soir un des prisonniers iroquois à qui ils firent une harangue, lui

reprochant les cruautés que lui et les siens avaient exercées à leur égard. Ils l'avertirent qu'en conséquence, il devait s'attendre à en recevoir autant, et lui commandèrent de chanter pour montrer son courage ; ce qu'il fit, mais d'une façon bien triste à entendre.

" Ils allumèrent un feu ; et quand il fut bien enflammé, chacun d'eux, prenant un tison venait l'appliquer sur la peau de ce pauvre misérable, peu à peu, pour lui faire souffrir plus de tourments. Ils le laissaient en repos de temps en temps, et ensuite lui jetaient de l'eau sur le dos. Ils lui arrachèrent les ongles, et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts. Ils lui écorchèrent le haut de la tête, et sur la plaie toute ensanglantée ils firent couler, goutte à goutte, une certaine gomme toute chaude. Enfin, ils lui percèrent les bras près des poignets, passèrent des bois dans les chairs trouées, et en arrachèrent les nerfs en les tirant avec force. Quand ils ne pouvaient réussir à les arracher, ils les coupaient.

" Ce pauvre misérable jetait des cris étranges, et il me faisait pitié de le voir traité de cette façon ; cependant, il montra une telle constance que, parfois, on eût dit qu'il ne sentait presque point de mal Ils me sollicitaient fort de prendre du feu et

de faire comme eux. Je leur fis des remontrances sur leur cruauté, leur disant que nous n'en agissions pas ainsi avec nos ennemis, et que, s'ils y consentaient, je mettrais fin à ses souffrances en le tuant d'un coup d'arquebuse. Ils refusèrent, alléguant qu'il ne sentirait point de mal. Je m'en allai d'avec eux, fâché de voir autant de cruautés exercées sur le corps de ce pauvre malheureux. Voyant que je paraissais irrité, ils me rappelèrent et me dirent qu'ils consentaient à ce que je lui tirasse un coup d'arquebuse : ce que je fis."

Après la mort de cet infortuné, les barbares n'étaient pas encore satisfaits, mais se livrèrent sur son cadavre à une foule d'ignominies. Ils lui ouvrirent le ventre, et en retirèrent les entrailles qu'ils jetèrent dans le lac. Ils lui coupèrent la tête, les bras et les jambes, réservant la chevelure qu'ils eurent soin de scalper, c'est-à-dire, d'enlever, et de conserver comme un trophée. Mais, chose horrible à voir et à dire ! ils enlevèrent le cœur qu'ils coupèrent par morceaux, et voulurent obliger à en manger un de ses frères d'abord, et ensuite plusieurs de ses compagnons faits prisonniers en même temps que lui. Ces malheureux furent forcés de recevoir dans leur bouche ces morceaux de chair humaine, mais ne voulurent pas les avaler ; quel-

ques algonquins, plus humains que les autres, les leur firent cracher et les jetèrent dans le lac.

Ce premier combat fut suivi, plus tard, de deux autres auxquels Champlain se crut encore obligé de prendre part. Au dernier de ces engagements, Champlain et ses sauvages alliés furent forcés de retraiter. Les Iroquois, peuple brave et guerrier, s'étaient familiarisés avec le bruit et les effets des armes à feu, et offrirent la plus énergique résistance. Au dernier de ces combats, Champlain reçut deux blessures qui l'obligèrent à passer l'hiver dans le pays des Hurons.

TROISIÈME ENTRETIEN

(1615–1635)

A partir de l'époque de la fondation de Québec jusqu'à l'année 1635, Champlain traversa plusieurs fois en France pour veiller aux intérêts de la colonie ; il fit, en outre, un grand nombre d'explorations et de découvertes importantes dans toute l'étendue du Canada. Mais le temps nous presse, et j'ai hâte de vous raconter certains épisodes de son administration qui offrent le plus haut intérêt.

Plus de six années s'étaient écoulées depuis la fondation de Québec, et cette ville naissante, de même que les tribus sauvages répandues sur cet immense territoire, était encore privée de tout secours religieux.

Champlain, ayant traversé en France dans le cours de l'année 1613, s'occupa de pourvoir à ce besoin urgent. Voici en quels termes il s'exprime à ce sujet :

“ Ayant reconnu, dans mes nombreux voyages, qu'il y avait, en quelques endroits du Canada, des peuples sédentaires et se livrant à l'agriculture, mais qui n'avaient ni foi ni loi, vivant sans la connaissance de l'existence de Dieu, sans religion, et comme des bêtes brutes, je compris que je me rendrais coupable d'une grande faute, si je ne faisais tous mes efforts pour leur procurer les moyens de connaître Dieu et notre sainte religion. Pour exécuter ce dessein, j'ai tâché de trouver quelques bons religieux qui avaient le zèle de la gloire de Dieu.”

Champlain réussit pleinement dans sa louable entreprise ; et, en l'année 1615, il revint à Québec avec quatre récollets, dont trois pères et un frère. Les noms des trois pères étaient : Denis Jamay, Jean Dolbeau et Joseph Le Caron ; le nom du frère était Pacifique Duplessis.

Aussitôt après leur arrivée, les récollets entreprirent de bâtir une chapelle. Le soin de cette construction fut confié au Père Dolbeau qui choisit, comme emplacement de ce premier temple consacré au culte catholique sur la terre de la Nouvelle-France, un lieu voisin de l'habitation de Champlain. Ce lieu correspondait, à peu près, à l'encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort, à la basse-ville de Québec. Le 25 juin de la même année, le Père Dolbeau avait le bonheur de dire la première messe dans cette petite chapelle de bois.

" Rien ne manqua, dit le Père Le Clercq, pour rendre cette action solennelle, autant que la simplicité de cette petite troupe d'une colonie naissante le pouvait permettre. S'étant préparés par la confession, ils y reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de leur petite artillerie ; et, parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toutes parts, l'on eût dit qu'elle s'était changée en un paradis."

L'historien américain Shea apprécie cet événement remarquable de la manière suivante :

" Ce fut un beau jour pour Champlain et pour les colons réunis autour de lui, que celui où, dans

la petite et pauvre chapelle de Québec, ils assistaient, pour la première fois, au saint sacrifice de la messe, sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent, inaugurant ainsi la foi catholique dans le Canada. Pendant un siècle et demi, l'église de Québec a été le centre et le seul foyer du catholicisme dans les immenses régions qui s'étendent depuis la Baie-d'Hudson jusqu'aux possessions espagnoles."

Dix années plus tard, c'est-à-dire, en 1625, les premiers jésuites arrivaient dans la colonie, à la demande des Récollets eux-mêmes. Les noms des trois premiers Pères étaient : Jean de Brébeuf, Charles Lalemant et Ennemond Massé : ils étaient accompagnés de deux frères de leur ordre.

Comme on le pense bien, la vie de ces premiers prédicateurs de l'Evangîle, Récollets et Jésuites, a été une vie de privations, de misères et de dangers de toute nature ; le frère Sagard nous en a laissé la peinture suivante : " Nous prenions nos repas, dit ce frère, sur une natte de jonc ; un billot de bois nous servait de chevet pendant la nuit, et nos manteaux de couvertures. Nous n'avions point d'autres serviettes pour essuyer les mains que les feuilles de blé-d'inde. Nous avions bien quelques couteaux, mais ils ne nous étaient aucunement

nécessaires pendant le repas, n'ayant pas de pain à couper. La viande, d'ailleurs, nous était si rare que nous avons souvent passé des six semaines et des deux mois sans en manger un seul morceau, sinon quelque petite portion de chien, d'ours ou de renard qu'on nous donnait dans les festins. A la réserve du temps de Pâques et de l'automne, que les Français nous donnaient abondamment de leur chasse, nos viandes ordinaires étaient. . . .de la sagamité faite à l'eau avec de la farine de blé-d'inde, des citrouilles et des pois, où nous mettions, pour y donner quelque goût, de la marjolaine, du pourpier, d'une certaine espèce de baume avec des petits oignons sauvages que nous trouvions dans les bois et dans la campagne. Notre boisson était l'eau des ruisseaux, et si, dans les temps que les arbres étaient en sève, quelqu'un de nous se trouvait indisposé ou ressentait quelque débilité de cœur, nous faisions une fente dans l'écorce d'un érable qui distillait une eau sucrée, qu'on amassait avec un plat d'écorce, et qu'on buvait comme un remède souverain, quoiqu'à la vérité les effets n'en fussent pas bien considérables."

Quant aux difficultés à vaincre pour opérer la conversion de ces barbares, le Père Joseph nous en donne une idée dans une lettre qu'il écrivait à ses supérieurs ;

" On fait peu de véritables conversions, écrivait-il, parmi nos sauvages ; le temps et la grâce ne sont pas encore arrivés. . . . Tout ce qui regarde la vie humaine et civile sont des mystères pour nos barbares dans l'état présent, et il faudra plus de dépenses et de travaux pour les rendre hommes qu'il n'en a fallu pour rendre chrétiens des peuples entiers.

" Ces peuples ne manquent pas de bon sens, en ce qui regarde l'intérêt public et particulier de la nation, et néanmoins, ils n'ont rien que d'extravagant et de ridicule, quand il s'agit ou de dogmes de religion, ou de règles de mœurs. Chez les huit ou dix nations dans le bas du fleuve, l'on entrevoit, à travers leur aveuglement, quelques sentiments confus de divinité. Les uns reconnaissent le soleil, d'autres, un génie qui domine en l'air ; quelques-uns regardent le ciel comme une divinité, d'autres, un manitou bon et mauvais. Les nations du haut du fleuve paraissent voir un esprit universel qui domine partout. Ils s'imaginent qu'il y a un esprit dans chaque chose, même dans celles qui sont inanimées, et ils s'adressent quelquefois à lui pour le conjurer. Les songes leur tiennent lieu de prophéties, d'inspiration, de lois, de commandements et de règle, dans leurs entreprises de guerre, de paix, de traite, de pêche, de chasse.

“ S’il y a quelque saut difficile à passer, quelque péril à éviter, ils jetteront dans l’endroit même une robe de castor, du petun (tabac) pour se concilier la bienveillance de l’esprit qui y préside.

“ Ils croient communément à une espèce de création du monde, disant que le ciel, la terre et les hommes ont été faits par une femme qui gouverne le monde avec son fils ; que ce fils est le principe de toutes choses bonnes, et que cette femme est le principe de tout le mal ; qu’elle est tombée du ciel, et fut reçue sur le dos d’une tortue qui la sauva du naufrage.

“ Ils font profession de croire l’immortalité de l’âme et une vie future, où on trouve même une chasse et une pêche abondantes, du blé-d’Inde et du petun. Ils croient que l’âme n’abandonne pas le corps aussitôt après la mort ; c’est pourquoi, on enterre avec le corps, arc, flèche, blé-d’Inde, viande et sagamité pour le nourrir en attendant. Ils supposent que les hommes, après la mort, chassent les âmes des castors, élans, renards, outardes, loups-marins, et que l’âme des raquettes leur sert à se tirer des neiges. Ils s’imaginent que les âmes se promènent dans les villages durant un temps, et qu’elles participent à leurs festins et régals dont ils laissent toujours leur portion.

" Ces pauvres aveugles professent, de même, une infinité d'autres superstitions . . . . Ils ont une manie de ne pas profaner certains os d'élans, de castors et d'autres bêtes, ni de les faire manger à leurs chiens ; mais on les conserve précieusement ou on les jette dans le fleuve. Ils prétendent que les âmes de ces animaux viennent voir de quelle manière on traite leurs corps, et en vont donner avis aux bêtes vivantes et à celles qui sont mortes, de sorte qu'elles ne voudront plus se laisser prendre, ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre.

" Si on les presse sur nos mystères, ils écoutent cela avec autant d'indifférence que s'ils racontaient leurs chimères. De là vient que communément ils ne se soucient pas d'être instruits . . . . On leur apprend leurs prières, et ils les récitent comme des chansons, sans aucun discernement de foi."

Le bon père terminait sa lettre en émettant l'espoir qu'après les avoir fixés au sol, en leur enseignant à défricher et à cultiver la terre, il serait plus facile ensuite de les civiliser et de les convertir. " Mais, dit Ferland, il fut toujours impossible d'établir parmi eux l'agriculture, avec son travail assidu, avec ses instruments de labourage, avec ses habitudes d'ordre, d'économie et d'assiduité. Les femmes sauvages consentaient à cultiver

quelques petits champs de blé-d'Inde et de fèves ; mais il ne fallait pas songer à en obtenir d'avantage. Quant aux hommes, ils dédaignaient ce travail, et le regardaient comme étant au-dessous de leur dignité. Apportant, en venant au monde, l'instinct de l'indépendance, accoutumé dès son enfance à poursuivre au milieu des bois l'ours, l'orignal, le chevreuil, à faire glisser son léger canot sur les eaux des lacs et des rivières, à transporter sa demeure d'un lieu à un autre, suivant le caprice du moment, comment le sauvage aurait-il pu demeurer courbé sur la glèbe, retournant un pénible sillon, et parcourant sans cesse l'étroite enceinte du même champ ? . . . . Bien des fois, dans la vue de les former pour le saint ministère, on a essayé de faire faire un cours d'études à de jeunes sauvages doués d'heureuses dispositions, et jamais l'on a réussi. A peine avaient-ils subi une ou deux années de captivité au collége que, poussés par un mouvement irrésistible, ils jetaient bas les habits de l'étudiant, endossaient le capot du chasseur, et s'élançaient, ivres de joie, vers les sentiers de la forêt. "

D'après ce qui précède, on comprend quelle devait être la joie des pauvres missionnaires, lorsqu'après des mois et des années d'absence, il leur était enfin donné d'aborder à Montréal, aux Trois-

Rivières, ou à Québec. La Relation de 1636 nous a conservé un petit tableau qui nous donne une idée de la réception qu'on leur faisait ; il s'agit de l'arrivée du Père Daniel aux Trois-Rivières :

" Les Français les reçurent au rivage ; tous les cœurs furent attendris à la vue du Père Daniel. Il avait la face gaie et joyeuse, mais toute défaite ; il était pieds-nus, l'aviron à la main, couvert d'une méchante soutane, son bréviaire pendu au cou, sa chemise pourrie sur son dos ;. . . . ce lui était assez d'avoir baptisé un pauvre misérable qu'on menait à la mort, pour adoucir tous ses travaux. "

En 1617 arriva Louis Hébert, qui a été le premier chef de famille de Québec, et, conséquemment, le premier citoyen du Canada. En effet, avant Hébert, les émigrants français n'avaient guère été que des oiseaux de passage venus dans la colonie pour s'y livrer à la traite des pelleteries, et bien résolus de retourner en France aussitôt après y avoir fait fortune. Hébert, au contraire, vint à Québec, accompagné de sa femme et de ses trois enfants, avec l'intention de s'y fixer d'une manière permanente. Les noms de ses enfants étaient : Anne, Guillemette, et Guillaume.

Anne se maria, peu après son arrivée, à un nommé Etienne Jonquest ; ce fut le premier mariage célébré au Canada. Guillemette épousa, en 1621, Guillaume Couillard, dont la postérité devint si nombreuse qu'en 1691 elle comptait plus de deux cent cinquante personnes, et plus de neuf cents qui lui étaient alliées.

Hébert, apothicaire de profession, avait un goût prononcé pour l'agriculture. Aussi, à peine avait-il mis pied à terre, qu'il se mit bravement à l'œuvre, et commença à défricher les dix arpents de forêt qui lui avaient été concédés à la haute-ville de Québec. Ce terrain était situé sur les remparts.

Hébert mourut, à la suite d'une chûte, le 25 janvier 1627. " Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait." Ferland le proclame, et avec raison, comme étant l'homme qui, après Champlain, a pris la plus grande part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France.

Le P. Sagard nous a conservé les détails qui suivent sur les derniers instants du premier citoyen de Québec.

" Dieu voulant retirer à soi ce bon personnage, et le récompenser des travaux qu'il avait

soufferts pour Jésus-Christ, lui envoya une maladie de laquelle il mourut.... Mais, auparavant que de rendre son âme entre les mains de son créateur, il reçut tous les derniers sacrements de notre P. Joseph Le Caron, et disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens. Ensuite, il fit approcher de son lit sa femme et ses enfants, et leur fit une courte exhortation, sur les trésors du ciel et les mérites que l'on acquiert devant Dieu en travaillant pour le salut du prochain. Je meurs content, leur disait-il, puisqu'il a plû à notre Seigneur de me faire la grâce de voir mourir devant moi des sauvages convertis. *J'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun autre intérêt particulier*, et mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés, et de les assister selon votre pouvoir ; Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en paradis. Je vous exhorte aussi à la paix et à l'amour maternel et filial que vous vous devez respectivement les uns aux autres....Je suis prêt à aller devant mon Dieu, qui est mon juge, auquel il faut que je rende compte de toute ma vie passée ....Puis, levant la main, il leur donna à tous sa bénédiction, et rendit son âme entre les mains de son créateur."

Tels furent, mes enfants, les derniers instants de Louis Hébert. Les derniers vœux qu'il a formulés sur son lit de mort ont porté des fruits abondants. Vos pères, jusqu'à ce jour, ont suivi le noble exemple qu'il leur a donné, et sont morts dans les plus beaux sentiments de foi et de piété : je vous souhaite le même bonheur. Rappelez-vous souvent ses dernières paroles : les derniers mots de ce premier citoyen du Canada sont le plus beau legs qu'il ait fait à ceux qui devaient le suivre.

En 1620, Champlain, revenant d'un voyage qu'il avait fait en France, où il avait séjourné près de deux ans, amena avec lui sa femme, madame de Champlain, dont le nom de famille était Hélène Boulé. Cette noble dame, mariée à l'âge de douze ans, demeura à Québec l'espace de quatre années : ce fut en son honneur que l'Ile de Sainte-Hélène, située en face de Montréal, fut baptisée de ce nom.

La réception que firent les habitants de Québec à madame de Champlain, fut des plus enthousiastes :

"Champlain, dit Ferland, fut reçu à Québec avec beaucoup de joie et de respect. Il n'y avait pas paru pendant une couple d'années. Il revenait avec le titre de lieutenant-général du vice-roi,

accompagné de sa jeune femme et des gens de sa maison. Le nouveau lieutenant-général ayant pris possession du pays et de l'habitation, tous se rendirent à la chapelle où un *Te Deum* solennel fut chanté....

" Champlain s'empressa d'aller visiter l'habitation et ses jardins. Arrivant avec sa femme, il eût souhaité lui offrir un logement convenable ; mais le jardin, l'habitation et les dépendances étaient dans un triste état. Les bâtiments avaient été négligés, la pluie et le vent y pénétraient de toutes parts ; le magasin menaçait de tomber, les cours étaient remplies d'ordures...."

Madame de Champlain, âgée de vingt-deux ans, avait, attachées à son service, une couple de femmes seulement. Durant son séjour au pays, elle sut gagner le respect et l'affection des Français et des Sauvages. Ces derniers, surtout, furent frappés de sa beauté. Ce qui étonnait grandement les sauvages, dit Ferland, c'est qu'elle les renfermait tous dans son cœur ; chacun d'eux, en effet, se reconnaissait dans le miroir qu'elle suspendait à sa ceinture, comme c'était alors la coutume parmi les dames. Pour leur témoigner encore plus son affection, madame de Champlain apprit la langue algonquine et s'occupa à faire le catéchisme aux

enfants. Après la mort de son mari, elle se fit religieuse ursuline, dans un couvent qu'elle avait fondé à Meaux, en France.

Enfin, mes chers enfants, je vais terminer ce que j'ai à vous dire des événements remarquables arrivés sous l'administration de Champlain, par le récit des deux premières attaques qui ont été dirigées contre Québec par les Anglais.

La guerre venait d'être déclarée entre la France et l'Angleterre, et une expédition, conduite par les frères Kertk, français d'origine, mais appartenant à la religion protestante, fut envoyée contre le Canada.

La première nouvelle de cette expédition fut apportée à Québec par deux hommes venus exprès du Cap-Tourmente. Ils rapportèrent que des soldats anglais, débarqués d'un vaisseau de guerre, avaient tué, en cet endroit, une partie du bétail, brûlé deux petites maisons, fait prisonniers cinq des employés, enlevé les objets de quelque valeur, entre autres, un calice et des ornements sacrés dont les récollets se servaient pour dire la messe.

En apprenant cette nouvelle, Champlain se prépara à la défense. Il fit réparer à la hâte les fortifications de la ville, barricada le fort, et distribua à chacun le poste qu'il devait occuper.

Le lendemain, sur les trois heures de l'après-midi, une chaloupe faisait son apparition au bout de l'Ile-d'Orléans. D'après les manœuvres un peu singulières de cette embarcation, Champlain jugea qu'elle était dirigée par des étrangers ; en effet, cette chaloupe était montée par des Basques faits prisonniers par les Anglais, et qui étaient porteurs d'une dépêche de David Kertk à Champlain.

La sommation de l'amiral anglais était conçue, à peu près, dans les termes suivants ;

". . . . Je vous informe que j'ai obtenu commission du roi de la Grande - Bretagne, mon très-honoré seigneur et maître, de prendre possession de ces pays du Canada et de l'Acadie, et pour cet effet, nous avons à nos ordres dix-huit navires. . . . J'avais d'abord songé à aller vous trouver moi-même, mais j'ai cru qu'il valait mieux détruire et se saisir du bétail qui est au Cap-Tourmente, sachant que quand vous serez privés de vivres, j'obtiendrai plus facilement ce que je désire, qui est d'avoir l'habitation (c'est-à-dire la ville) Conséquemment, voyez ce que vous avez à faire, et si vous désirez me rendre l'habitation ou non ; mais j'aimerais mieux que ce fût de bon gré que de force."

Champlain réunit les principaux citoyens de Québec, et leur donna lecture de ce document.

La lecture faite, dit Champlain, nous conclûmes que s'il avait envie de nous voir de plus près, il devait se rapprocher de nous, et ne pas menacer de si loin. Sur cela, nous lui fîmes la réponse suivante :

" Monsieur, nous ne doutons point des commissions que vous avez obtenues du roi de la Grande-Bretagne. Les grands princes font toujours choix de braves et généreux courages ; et c'est en cette qualité, sans doute, qu'il a fait choix de votre personne pour exécuter ses commandements en cette circonstance.... Je vous remercie de la faveur que vous me faites, en m'apprenant que plus il y a de vivres dans une place de guerre, mieux elle se défend.... Toutefois, ayant encore des grains, du blé-d'Inde, des pois, des fèves, sans compter ce que le pays peut fournir, toutes choses dont les soldats de ce pays se passent aussi bien que s'ils avaient les meilleures farines du monde, et de plus, convaincus que si nous rendions un fort et une habitation en l'état où ils sont maintenant, nous ne serions pas dignes de paraître hommes devant notre roi, et que nous mériterions un châtiment rigoureux devant Dieu et les hommes ; en conséquence, je présume que vous aurez une meilleure opinion de notre courage si nous attendons de pied ferme votre personnage avec vos forces, que

si nous abandonnons un pays qui nous est si cher, sans voir d'abord l'effet de vos canons.... Nous attendons d'heure en heure le plaisir de vous recevoir, et nous tâcherons d'empêcher, si nous le pouvons, les prétentions que vous avez sur ces lieux, hors desquels je demeurerai, Monsieur, votre affectionné serviteur,

" CHAMPLAIN. "

Telle fut la fière réponse de Champlain à la sommation de David Kertk ; et, cependant, au moment même où Champlain narguait ainsi son ennemi, la ville était en proie à la disette. Les hommes étaient réduits à une ration de sept onces de pois par jour, et la quantité de poudre à canon enfermée dans les magasins de Québec s'élevait à peine à cinquante livres.

Kertk reçut cette réponse à Tadoussac ; et jugeant, d'après le contenu de cette lettre, qu'il avait à faire à un ennemi redoutable, bien pourvû de provisions et de munitions de toute espèce, il n'osa pas se rendre plus loin, mais rebroussa chemin et fit voile pour l'Angleterre.

Cependant, malgré le départ des Kertk, la disette ne continua pas moins de sévir dans le pays, à tel point que les habitants furent obligés de courir les bois pour s'y nourrir de racines.

Aussi, lorsque, l'année suivante, les frères Kertk, à la tête d'une flotte nombreuse, revinrent, pour la deuxième fois, sommer Québec de se rendre, ils furent regardés plutôt comme des libérateurs que comme des ennemis.

Alors Québec se rendit, mais après avoir obtenu des conditions de capitulation très honorables. Champlain, prisonnier, fut emmené en Angleterre, et traité par les Kertk avec tous les égards dus à son rang. Suivant Laverdière, les trois-quarts de la population retournèrent en France, et il ne resta dans la colonie que cinq familles françaises, comptant, en tout, vingt-et-une personnes. Ces cinq familles étaient celles de Couillard, d'Hébert, d'Abraham Martin, de Pierre Des Portes, et de Nicolas Pivert.

A partir de cette époque, c'est-à-dire, pendant trois années, le Canada fut sous la domination anglaise ; en 1632, il fut de nouveau rendu à la France. Champlain revint alors à Québec, où il mourut le jour de Noël de l'année 1635, après une maladie de deux mois et demi.

En terminant cet entretien, mes enfants, je ne saurais vous donner une meilleure idée des qualités et des vertus du père de la Nouvelle-France, qu'en vous lisant le portrait éloquent qu'en a tracé

Laverdière, l'illustre éditeur des " Mémoires de Champlain ":

" Jamais homme ne fut plus universellement regretté, ni ne méritait plus de l'être. Champlain avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, un grand fond d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses mémoires, qu'il n'ignorait rien de ce que doit savoir un homme de sa profession. On y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observait tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de guerre. Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite, comme dans ses écrits, il parut toujours vraiment chrétien, zélé pour le service de Dieu et pour l'avancement de la religion. Il avait coutume de dire : *'que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et que les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ.*"

QUATRIÈME ENTRETIEN

(1635–1672.)

Grâce à une veine de beau temps exceptionnelle, les entretiens de madame Genest se succédaient tous les soirs, sans interruption. Cependant, la veille du quatrième jour, on s'était séparé sans être trop rassuré sur le lendemain. La lune commençait à décliner, la mer était dans son plus grand rapport, et dans le cours de l'après-midi, il y avait eu mirage des îles et de la pointe du sud ; or, quand il y a mirage des îles et du sud, à

l'époque de la grande mer surtout, on peut être certain qu'il va y avoir un gros vent de nord-est, accompagné d'une pluie battante, qui dure ordinairement trois jours et trois nuits.

Malgré ces signes fâcheux, madame Genest, qui savait par cœur tout l'almanac et les nombreuses complications des agêts, avait prédit une belle journée. Le mauvais temps, avait-elle dit, n'a pas commencé un vendredi ; il n'y a pas eu de marionnettes au firmament ; le ciel n'est pas pivelé ; la lune n'a pas eu de cerne à son lever, et enfin le soleil ne s'est pas couché dans un nuage.

Le lendemain donna pleinement raison aux prévisions de madame Genest, et, à l'heure dite, tout le monde étant au rendez-vous, la noble dame commença son quatrième entretien.

A partir de 1635, dit-elle, époque de la mort de Champlain, jusqu'à 1665, pas moins de six gouverneurs ont été chargés, successivement, de l'administration de la Nouvelle-France. Les noms de ces gouverneurs sont, par ordre de dates : de Montmagny, d'Ailleboust, de Lauzon, d'Argenson, d Avaugour, et de Mésy.

Cette période fut féconde en événements remarquables, en tête desquels il faut placer l'établissement de nos principales communautés religieuses,

telles que : les monastères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui furent fondés la même année, en 1639, le premier, par madame de la Peltrie et la mère Marie de l'Incarnation, le second, par la duchesse d'Aiguillon ; le couvent de la congrégation de N. D. et l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui furent fondés, le premier, par la sœur Marguerite Bourgeois, en 1653, le second, par mademoiselle Manse et madame Bouillon, en 1657; enfin, le séminaire de Québec, qui fut fondé par Mgr. de Laval, en 1663.

Le collége des Jésuites de Québec, transformé en casernes depuis la cession du Canada à l'Angleterre, avait précédé ces nombreux établissements, sa fondation datant de 1637, deux ans après la mort de Champlain.

Au mois de juin 1659, le premier évêque de la Nouvelle-France et de toute l'Amérique du Nord' François Laval de Montmorency, arrivait à Qué- bec, avec le double titre d'évêque de Pétrée et de vicaire apostolique. Il lui fut fait une réception des plus solennelles, accompagnée d'une foule de réjouissances. Les Relations des Jésuites nous ont conservé les détails de cette réception.

“. . . . M, le vicomte d'Argenson, gouverneur-général depuis un an, alla au-devant du vicaire

apostolique, et le reçut avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite. Mgr. de Laval, environné de ses compagnons de voyage, monta avec le gouverneur au son des cloches et au bruit de toute l'artillerie du port. M. d'Argenson le conduisit à l'église paroissiale, puis au château où les Jésuites vinrent lui rendre leurs devoirs.

" Une fois arrivé sur cette terre, la première pensée du prélat fut pour les pauvres sauvages ; et un enfant huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonts du baptême. Un jeune homme, aussi huron, malade à l'extrémité, devait recevoir les derniers sacrements. Mgr. de Laval voulut s'y trouver, et lui consacrer ses premiers soins et ses premiers travaux, donnant un bel exemple à nos sauvages qui le virent, avec admiration, prosterné près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre et auquel il nettoyait, de ses propres mains, les endroits du corps où l'on devait faire les onctions sacrées."

Quelques jours après son arrivée, Mgr. de Laval donna aux sauvages un grand festin pendant lequel les capitaines des diverses tribus lui firent de longs et éloquents discours. Un chef algonquin, entre autres, s'exprima dans les termes suivants :

"Je m'en souviens, dit-il en comptant sur ses

doigts, il y a 23 ans que le Père Lejeune, en nous semant les premières semences de la foi, nous assura que nous verrions un jour un grand homme, qui devait avoir toujours les yeux ouvers, et dont les mains seraient si puissantes que, du seul attouchement, elles inspireraient une force indomptable à nos cœurs contre les efforts de tous les démons. Je ne sais s'il y comprenait les Iroquois ; si cela est, c'est à présent que la foi va triompher partout."

Trente-quatre ans après la fondation de Québec, eut lieu la fondation de Montréal, par M. de Maisonneuve, en 1642.

M. de Maisonneuve, accompagné de plusieurs familles de France, arriva dans l'automne de 1641 ; mais, comme la saison était très avancée, il passa l'hiver à Québec. L'année suivante, il alla se fixer définitivement à Hochelaga avec sa petite colonie. En débarquant à l'endroit appelé depuis la Pointe-Callières, le premier soin du pieux fondateur de Montréal fut de faire célébrer une messe par le supérieur des Jésuites qui l'accompagnait, et de mettre toute l'île sous la protection de la Sainte-Vierge.

Durant l'administration des six gouverneurs dont j'ai donné plus haut les noms, un grand

nombre de combats furent livrés par vos pères contre les Iroquois, ces éternels ennemis de la Nouvelle-France. Les Iroquois étaient appuyés et soutenus dans leurs funestes entreprises par les habitants de la Nouvelle-Angleterre dont le centre principal était alors Manhatte ; Manhatte est devenu, depuis, la grande ville de New-York.

Ce serait nous laisser entraîner trop loin que de suivre, dans tous leurs détails, les péripéties de ces nombreux engagements, où vos pères, toujours inférieurs en nombre, furent, cependant, grâce à leur indomptable courage, presque toujours victorieux. Cependant, afin de vous donner une idée des guerres et des dangers de cette époque, je vais vous raconter deux des épisodes les plus émouvants de ces temps d'épreuves et d'héroïsme.

Il y avait alors, sur les bords du lac Huron, un établissement important, composé de plusieurs bourgades sauvages converties au catholicisme par les Jésuites, et soumises à la régie spirituelle des Pères Daniel, Garnier, Jean de Brébœuf et Gabriel Lalemant. Dans l'espace de quelques mois toutes ces bourgades furent anéanties au milieu de scènes d'horreur indescriptibles.

Ferland raconte comme suit le massacre de la bourgade de Saint-Louis :

“Dans le bourg de Saint-Louis se trouvaient

alors les Pères de Brébœuf et Gabriel Lalemant, qui étaient chargés des cinq bourgades voisines. Ils avaient refusé de suivre les fuyards et étaient restés pour secourir ceux des chrétiens qui allaient être exposés aux dangers du combat. Au milieu des horreurs de la mêlée, pendant que la décharge de la mousqueterie, les cris des guerriers, les gémissements des blessés formaient autour d'eux une épouvantable confusion de bruits qui déchiraient les oreilles et attristaient le cœur, les deux missionnaires se tenaient auprès de la brèche, l'un occupé à baptiser les catéchumènes, et l'autre donnant l'absolution à ceux qui étaient déjà chrétiens. Ils furent bientôt saisis eux-mêmes et envoyés avec les autres prisonniers au bourg de Saint-Ignace.

" Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, les deux Pères sont attachés au poteau et tourmentés avec le fer et le feu On leur suspend au cou un collier de haches rougies sur des charbons ; on leur met des ceintures d'écorce enduites de poix et de résine enflammées ; en dérision du saint baptême, on leur verse de l'eau bouillante sur la tête. Quelques hurons transfuges se montrent les plus cruels. " Tu nous as dit, Echon, répétaient-ils, que plus on souffre en ce monde, plus on est

heureux dans l'autre : eh bien ! nous sommes tes amis, puisque nous te procurons un plus grand bonheur dans le ciel. Remercie-nous des bons services que nous te rendons."

"Dans le plus fort de ses tourments, le Père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignait les mains, et demandait à Dieu du secours. Le Père de Brébœuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri ni même un seul soupir. De temps en temps, il élevait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré qu'il semblait encore commander à ses bourreaux.

"On amena alors près du Père de Brébœuf son jeune compagnon, couvert d'écorces de sapin auxquelles on se préparait à mettre le feu. Celui-ci, se jetant aux pieds du vieux missionnaire, se recommanda à ses prières et répéta les paroles de l'apôtre saint Paul : "Nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes."

En ramenant le Père Lalemant à son poteau, on alluma les écorces qui le couvraient, et ses bourreaux s'arrêtèrent pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser.

" Rendus furieux par l'odeur du sang, les Iroquois se surpassèrent dans cette occasion par des raffinements de cruauté. Ils arrachèrent les yeux du Père Lalemant et mirent à la place des charbons ardents. Ils taillèrent sur les cuisses et sur les bras des deux missionnaires des morceaux de chair qu'ils faisaient rôtir sur des charbons, et qu'ils dévoraient sous leurs yeux.

" Les tourments du Père de Brébœuf durèrent environ trois heures ; il mourut le jour même de sa prise, le 16 mars, vers quatre heures du soir.

" Après sa mort, les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se partagèrent ; ils espéraient que ceux qui en mangeraient obtiendraient une portion du courage de leur victime.

" Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le Père Gabriel Lalemant, qui fut torturé sans interruption jusqu'au lendemain, à neuf heures du matin. Encore dut-il devoir terminer alors ses maux à la compassion d'un iroquois qui, fatigué de le voir lan-

guir depuis un jour et une nuit, lui donna un coup de hache pour mettre un terme à ses souffrances.

"Dans toute l'histoire du Canada, ajoute Ferland, on ne rencontre pas de plus grande figure que celle du Père de Brébœuf. Parmi les missionnaires et les courageux laïques qui, pour la cause de Dieu, se sont exposés volontairement à la mort, et ont réussi à obtenir la gloire du martyre, plusieurs ont eu autant de mérite que cet homme ; mais les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi le martyre du Père de Brébœuf lui donnent un relief tout particulier."

Le crâne du Père de Brébœuf et deux os de la jambe du P. Lalemant sont conservés précieusement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Plusieurs autres bourgades huronnes furent aussi impitoyablement ravagées, entre autres, celles de Saint-Joseph, de Saint-Ignace, de Sainte-Marie et de Saint-Jean. Dans la bourgade de Saint-Joseph, le Père Daniel fut au nombre des victimes ; dans celle de Saint-Jean, le Père Garnier trouva la couronne du martyre.

Le Père Daniel venait de dire la messe, lorsque des cris de mort, poussés par les Iroquois, se firent entendre. Le Père nevoulut pas fuir, mais, se portant au lieu où le danger était le plus pressant, il

se hâta d'exhorter les néophytes à recevoir le saint baptême. Ceux-ci se pressèrent autour de lui en si grand nombre que, ne pouvant les baptiser isolément, il leur administra ce sacrement par aspersion, c'est-à-dire, à l'aide de son mouchoir trempé dans l'eau.

Revenant ensuite à son église, il la trouve remplie de ses fidèles. Il baptise les uns, absout les autres, et leur conseille de fuir, tout en leur adressant ces paroles de consolation : " Mes frères, nous serons aujourd'hui dans le ciel!" Quelques minutes plus tard, le bon Père tombait frappé d'une balle en pleine poitrine.

A la suite de ces désastres, les Hurons, qui avaient échappé à la mort furent désespérés. Plusieurs se livrèrent aux Iroquois et furent incorporés dans cette nation ; les autres furent conduits au bout de l'île d'Orléans, à l'endroit appelé aujourd'hui l Anse-du-Fort. Ils donnèrent à leur nouvel établissement le nom de Sainte-Marie, et ne tardèrent pas, grâce aux secours qui leur vinrent de Québec, à construire une chapelle, la première qui ait été érigée dans l'île d'Orléans. Après avoir passé sept ans en cet endroit, ils furent contraints de venir s'abriter auprès du fort Saint-Louis ; plus tard ils allèrent se fixer à Sainte-Foye, puis à

l'Ancienne-Lorette, et, finalement, à la Jeune-Lorette, où se voient encore les faibles restes de cette nation jadis si puissante.

Cependant, enhardis par les succès qu'ils ne cessaient de remporter, les Iroquois devinrent d'une audace extrême et ne mirent plus de bornes à leurs déprédations. D'un autre côté, la colonie, ne recevant plus de France des secours proportionnés à ses besoins, se trouvait dans un état d'épuisement complet.

" Les Iroquois, dit Garneau, encouragés par les succès inouïs qu'ils avaient remportés dans les contrées des lacs, se jetèrent sur les établissements français. Leurs bandes se glissèrent à la faveur des bois jusqu'au-dessous de Québec. Ils tuèrent le gouverneur des Trois-Rivières, M. Duplessis-Bochart, dans une sortie qu'il faisait contre eux. Ils attaquèrent les laboureurs aux champs, assassinèrent les hommes isolés et couvrirent la campagne de brigandages. A peine, dit un contemporain, nous laissaient-ils quelques jours sans alarmes. Incessamment nous les avions sur les bras ; il n'y a pas de mois en été où notre livre de morts n'ait été marqué en lettres rouges par la main des Iroquois. Partout l'on était armé. Souvent les habitants étaient obligés d'abandonner leurs mai-

sons ou de s'y retrancher. Cet état de choses dura plusieurs années. La population diminuait par les pertes qu'elle faisait dans les surprises, et par cette multitude de petits combats qu'il fallait livrer au coin de chaque bois, et qui se renouvelaient souvent plusieurs fois par jour. Les Iroquois allaient ordinairement par bandes. Ils se glissaient dans les bois, dans les ravines, dans les moindres accidents de terrain, derrière les souches, pour attendre les habitants qui travaillaient aux champs. Il s'en cachait jusque dans la tête des arbres autour des maisons, et plusieurs fois on en surprit ainsi qui étaient en sentinelle pour donner le signal d'attaque à leurs compagnons restés un peu plus loin ; ils passaient dans cette position des journées entières sans bouger."

Les choses allèrent ainsi de mal en pis, pendant un grand nombre d'années, au point qu'au printemps de 1660, la Nouvelle-France était menacée d'une destruction complète. Ce fut alors que seize jeunes héros de Montréal, commandés par un officier du nom de Dolard ou Daulac, résolurent de sacrifier généreusement leur vie pour le salut de la colonie. Dans l'histoire d'aucun peuple du monde, peut-être, on ne rencontre un épisode plus émouvant, un acte d'héroïsme plus extraordinaire que celui que je vais vous raconter.

Daulac, âgé de 25 ans, n'était arrivé au pays que depuis trois années ; il avait déjà servi dans les armées de France.

Les noms, les âges, les professions des seize héros qui s'engagèrent à l'accompagner dans son aventureuse expédition, sont conservés dans les régistres de Montréal. Les trois plus vieux avaient 28, 30, et 33 ans. L'âge des autres était de 21 à 27 ans ; leurs états professionnels étaient variés : soldats, armuriers, serruriers, chaufourniers, etc.

Après s'être confessé et avoir communié dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, les dix-sept braves firent leurs testaments, se jurèrent les uns aux autres de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et de ne jamais se rendre à l'ennemi.

Dans les derniers jours d'avril 1660, ils firent leurs adieux à leurs parents, à leurs amis, et se mirent en route. Le premier jour de mai, ils s'arrêtèrent à un petit fort sauvage qu'ils trouvèrent sur la rivière des Outaouais : misérable ruine défendue par quelques mauvais pieux.

Cependant, un parti composé de quarante hurons et de sept algonquins vint bientôt les rejoindre. Ces guerriers sauvages étaient sous la conduite du brave chef Annahotaha. Ils demandèrent comme une faveur spéciale que les Français

leur permissent de partager leurs périls, leur gloire : cette faveur leur fut accordée.

Ils étaient donc là, attendant l'arrivée des Iroquois, lorsqu'un jour, sur les quatre heures de l'après-midi, pendant qu'agenouillés sur le rivage ils faisaient la prière du soir en trois langues différentes suivant leur coutume, leurs vedettes vinrent les informer que l'ennemi n'était plus qu'à une faible distance.

Aussitôt ils se jetèrent dans le fort et se mirent à le fortifier par une deuxième palissade : précaution que dans leur héroïsme, ou leur imprudence, ils avaient jusque-là négligée.

L'ouvrage n'était pas encore terminé que les Iroquois fondaient sur eux : aussitôt, une vive fusillade s'engagea des deux côtés.

Repoussés, les Iroquois mirent en pièces les canots d'écorce des Français et ceux de leurs alliés, en enflammèrent les débris, et tentèrent de mettre le feu aux palissades. Inutiles furent leurs efforts : les Français avaient posté trois tireurs à chaque meurtrière, et comme tous les coups portaient juste, l'ennemi fut encore repoussé.

De nouveau les Iroquois répétèrent leurs assauts, de nouveau ils furent obligés de reculer, chaque fois avec des pertes sérieuses. Dans une

de ces attaques, un de leurs principaux chefs fut tué : quelques français franchirent hardiment la palissade, et allèrent, sous le feu de l'ennemi, couper la tête du guerrier qu'ils vinrent planter triomphalement sur un des pieux de leur fort. Les Iroquois hurlaient de rage.

Ainsi se passèrent cinq jours entiers et autant de nuits ; les Français et leurs alliés ayant à subir, pendant tout ce temps, les tortures de la faim, de la soif, du froid et de l'insomnie. Ils se relevaient à tour de rôle, et pendant qu'une partie faisait le coup de feu contre l'ennemi, l'autre, agenouillée au milieu du fort, invoquait le ciel et priait.

Voyant tous leurs efforts impuissants, les Iroquois eurent recours à la ruse. Ils crièrent aux sauvages alliés que, bientôt, un renfort de sept à huit cents des leurs allait arriver, et que, dans cette conjoncture, le parti le plus sage qui leur restait à prendre était de mettre bas les armes et de se rendre. Ils les assuraient qu'ils seraient traités avec toutes sortes d'égards et de ménagements.

Mourant de faim et de soif, les Hurons se laissèrent leurrer par ces trompeuses promesses ; et bientôt, deux à deux, quatre à quatre, ils se mirent à franchir la palissade, et coururent se rendre à l'ennemi. Les sept algonquins et le

brave chef des Hurons, Annahotaha, restèrent fidèles à leur poste. Le neveu de ce dernier, du nom de La Mouche, se joignit aux fugitifs : ce que voyant, Annahotaha déchargea sur lui son pistolet.

Tout-à-coup, au milieu de la forêt, et sur les bords de la rivière, des cris d'enfer se font entendre : c'est un renfort de cinq cents iroquois qui signalent ainsi leur arrivée ; on était allé les chercher à l'embouchure de la rivière Richelieu.

Confiants dans leur nombre, sûrs d'une victoire facile, les Iroquois, sans perdre un instant, donnent l'assaut ; ignominieusement ils sont repoussés par le feu des vingt-cinq braves.

Pendant trois jours encore les mêmes tentatives sont renouvelées, toutes avec le même résultat.

Il y avait donc dix jours entiers que cette poignée de héros résistait victorieusement aux efforts combinés de toute une armée ! Les Iroquois étaient tombés dans un découragement complet, et ne parlaient de rien moins que d'abandonner le siége, et de retourner piteusement en leur pays. Cependant, retenus par la honte, ils résolurent de tenter un dernier et suprême effort.

Les plus braves d'entre eux s'engagèrent à conduire l'assaut final.

Couverts de boucliers de bois de quatre ou cinq pieds de long, ces derniers s'avancèrent suivis du reste de l'armée. Malgré le feu bien nourri des Français, ils parvinrent jusqu'au pied des palissades qu'ils se mirent à couper avec leurs haches.

Cependant, Daulac avait chargé jusqu'à la gueule un grand mousquet, (d'autres disent un baril de poudre), muni d'une fusée. Ayant mis le feu à cette fusée, il voulut jeter le tout au milieu des ennemis, espérant que lorsqu'il éclaterait, le désordre se mettrait dans leurs rangs. Malheureusement, le mousquet (ou le baril) alla donner contre un des pieux de la palissade, et retomba au milieu du fort où il ne tarda pas à éclater, semant la mort dans les rangs des Français.

L'instant d'après, les Iroquois avaient réussi à passer les canons de leurs fusils dans les meurtrières du fort, et faisaient plusieurs brèches aux palissades. Daulac et ses compagnons se précipitèrent à la défense de ces brèches ;. . . . . . en ce moment Daulac fut tué.

Les survivants continuèrent à se défendre. Tenant, d'une main, un sabre ou une hache, de l'autre, un couteau, ils se précipitèrent sur les Iroquois, frappant et poignardant avec toute la rage du désespoir.

Les Iroquois, désespérant de les prendre vivants, les tuèrent à distance à coups de fusil.

La victoire était gagnée !

Les vainqueurs se mirent à fouiller les tas de cadavres, pour découvrir quelques survivants auxquels ils étaient anxieux de faire subir les supplices de la torture. Quelques-uns des Français respiraient encore, mais n'avaient plus qu'un souffle de vie ; ils furent brûlés sur le champ ; quatre autres furent amenés dans les bourgades iroquoises pour y subir le supplice du feu.

Les Hurons qui avaient trahi les Français, et passé à l'ennemi, furent torturés et brûlés. Trois des guerriers de cette nation qui parvinrent à s'échapper racontèrent, plus tard, les incidents de cet acte d'héroïsme extraordinaire.

Quand vint le moment de la réflexion, les Iroquois furent effrayés de cette victoire qui leur avait coûté quelques centaines de leurs plus braves guerriers. Si, dit Parkman, dix-sept français, quelques algonquins et un huron, derrière un fort de pieux, avaient pu tenir si longtemps en respect sept cents de leurs guerriers, que ne feraient pas un plus grand nombre de ces mêmes français protégés par des murs de pierre ? Ils ne songèrent plus, pour cette année, à s'emparer de Québec ni

de Montréal, mais s'en retournèrent en leur pays, étonnés et découragés, pleurant les pertes cruelles qu'ils venaient de faire, et nourrissant leur haine pour le jour de la vengeance.

Le brave Annahotaha avait péri durant un des assauts. Ne voulant pas que sa chevelure tombât entre les mains des ennemis, il avait demandé qu'on lui mît la tête sur les charbons ardents ; ce qui avait été fait.

Dans les derniers moments du siége, un français, voyant que tout était perdu, et craignant que les blessés ne tombassent entre les mains des Iroquois, avait fait le tour de l'enceinte, et achevé, à coups de hache, ceux de ses compagnons qui respiraient encore.

CINQUIÈME ENTRETIEN

(1665–1691.)

De Courcelle, de Frontenac (une première fois), de la Barre, de Denonville, de Frontenac (une deuxième fois) : tels sont les noms des gouverneurs qui ont été chargés de l'administration de la Nouvelle-France, durant la période comprise entre 1665 et 1691.

Un des premiers événements de cette époque fut l'arrivée à Québec du marquis de Tracy, le seul des vice-rois qui ait visité la Nouvelle-France.

De Tracy mit pied à terre le dernier jour de juin 1665 ; il était accompagné d'une partie du célèbre régiment de Carignan, et il fut reçu au milieu des plus grandes réjouissances.

Quelques jours plus tard arrivait M. de Courcelle, avec le reste du régiment de Carignan et l'intendant M. de Talon. La même escadre amenait des bœufs, des moutons, et douze chevaux, les premiers qu'on eût vus dans le pays, à l'exception de celui qui avait été donné au gouverneur Montmagny vingt ans auparavant. La docilité de ces chevaux qui se laissaient conduire avec tant d'aisance étonna beaucoup les sauvages ; ils ne pouvaient se lasser d'admirer *ces orignaux de France* qui se montraient si soumis à la volonté de l'homme.

Sous l'administration de MM. de Tracy et de Courcelle, le Canada fit des progrès rapides ; ces progrès furent dus, en grande partie, au génie de M. Talon qui, de l'aveu de tous, a été un des plus grands hommes d'état qu'aît eus la colonie sous la domination française.

Une vive et puissante impulsion fut donnée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. " Outre les grains ordinaires, dit Garneau, qui avaient été cultivés jusqu'alors, Talon encouragea la culture

du chanvre afin de fournir à la consommation du pays et aux demandes du commerce extérieur.

" Une tannerie, la première qu'on aît vue au Canada, fut établie près de Québec et eut un plein succès.... Sous sa main créatrice tout changea d'aspect en peu d'années. Il entrait dans le détail des moindres choses, invitait les habitants à aller chez lui, ou allait les visiter chez eux ; il éclairait leur industrie et favorisait leurs entreprises. En 1668, on vit onze navires mouillés dans la rade de Québec et chargés de toutes sortes de marchandises, proportion plus grande, relativement à la population, que les 1,200 navires qui fréquentent aujourd'hui nos ports. Tant de beaux résultats étaient dus à l'impulsion que Talon avait donnée aux affaires et à la plus grande liberté qui venait d'être accordée au commerce."

La mère Marie de l'Incarnation, dans une de ses lettres, donne une excellente idée des ressources qu'offrait alors le pays aux colons qui venaient s'y établir. Cette lettre, vieille de deux cents ans, a autant d'à-propos aujourd'hui qu'elle en avait à l'époque éloignée où elle fut écrite.

" Ici, écrivait cette sainte femme, les bleds, les légumes et toutes sortes de grains croissent en abondance. La terre est une terre à froment qui,

plus on la découvre des bois, plus elle est fertile et abondante. Sa fertilité a beaucoup paru cette année, parce que les farines de l'armée s'étant gâtées sur la mer, il s'est trouvé ici des bleds pour fournir à la subsistance, sans faire tort à la provision des habitants.

" Quand une famille commence une habitation, *il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires. Mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps.* Au commencement, ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante en hiver. Pour leur vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons, et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic, et de la sorte ils s'avancent peu à peu. Cette petite économie, ajoute-elle, *a tellement touché ces messieurs les officiers* (du régiment de Carignan) *qu'ils ont obtenu des terres pour y faire travailler.*"

Dans la même lettre, parlant encore du régiment de Carignan, elle lui rend ce beau témoignage : " Ce que l'on recherche le plus est la gloire de Dieu et

le salut des âmes. C'est à cela que l'on travaille, comme aussi à faire régner la dévotion dans l'armée, faisant entendre qu'il s'agit ici d'une guerre sainte. Il y en a bien cinq cents (du régiment de Carignan) qui ont pris le scapulaire de la sainte Vierge, et beaucoup d'autres qui récitent le chapelet de la sainte Famille tous les jours. "

La plus grande partie de ce fameux régiment se fixa dans le pays, et plusieurs des officiers, nobles d'origine, firent du Canada leur patrie adoptive ; de sorte, dit Laverdière, que la Nouvelle-France peut se glorifier d'avoir à elle seule plus de noblesse ancienne, peut-être, que toutes les autres colonies françaises ensemble.

Pour se faire une idée complète de l'état de prospérité du Canada au commencement de cette période, il suffit d'ajouter que, cette même année, (1665), il arriva dans la colonie un nombre d'émigrants plus considérable que celui déjà établi dans le pays.

Le vice-roi, M. de Tracy, ne sortait jamais dans les rues de Québec qu'avec tout l'apparat d'un grand seigneur. Vingt-quatre gardes et six pages le précédaient, et derrière lui venaient six laquais et un grand nombre d'officiers richement vêtus. Ces dehors imposants ne manquèrent pas

de jeter les sauvages dans l'étonnement, tout en leur inspirant le plus grand respect pour la dignité d'un si haut personnage.

Les Hurons qui vivaient alors à Québec, sous la garde des canons du fort Saint-Louis, ne furent pas les derniers à rendre leurs hommages au vice-roi.

Une députation de douze de leurs notables obtint audience, et un de leurs orateurs s'exprima en ces termes : " A tes pieds tu vois les débris d'une grande terre, et les restes pitoyables d'un monde entier autrefois peuplé d'une infinité d'habitants. Ce ne sont maintenant que des squelettes qui te parlent. L'iroquois a dévoré leurs chairs, les a brûlés sur les échafauds, et ne leur a laissé que les os. Il ne nous restait plus qu'un filet de vie ; nos membres qui ont passé par les chaudières bouillantes n'avaient plus de vigueur, quand, avec peine, ayant levé les yeux, nous avons apperçu sur la rivière, les navires qui te portaient, et avec toi tant de braves soldats.

" Ce fut pour lors que le soleil nous parut éclater avec de plus beaux rayons, et éclairer notre ancienne terre qui, depuis tant d'années, était devenue couverte de nuages et de ténèbres. Pour lors, nos lacs et nos rivières parurent calmes, sans

tempêtes et sans brisants, et il me sembla entendre une voix sortir de ton vaisseau qui nous disait : courage, peuple désolé, tes os vont être liés avec des nerfs et des tendons ; ta chair va renaître ; tes forces te seront rendues, et tu vas vivre comme tu as vécu autrefois. Je prenais d'abord cette voix comme un doux songe, quand le bruit de tant de tambours et l'arrivée de tant de soldats m'ont détrompé."

Cependant, malgré tous ces progrès matériels de la colonie, malgré tous les bons souhaits de l'orateur sauvage, les Iroquois n'en continuèrent pas moins leurs déprédations.

De Denonville et de Tracy firent contre ces barbares deux expéditions qui n'eurent pas grand résultat. Le bénéfice net de ces deux entreprises se trouve parfaitement résumé dans le discours qu'un iroquois converti débita un jour à de Denonville. " Ecoute, Ononthio, dit le guerrier sauvage, tu vas attaquer un nid de guêpes : écrase-le, si tu veux ensuite vivre tranquille ; mais si tu te contentes de les effrayer, elles se réuniront toutes pour tomber sur toi."

Dans toutes ces incursions si fréquemment renouvelées, les Iroquois n'étaient que les instruments des colons de la Nouvelle-Angleterre ; et,

à l'époque dont nous nous occupons, (1688), ces barbares obéissaient plus spécialement aux instigations d'un colonel Dongan qui avait juré la ruine de la colonie.

Enfin vint le jour où les Iroquois mirent le comble à leurs méfaits par le massacre épouvantable qui est connu dans notre histoire sous le nom de *massacre de la Chine.*

" On était rendu aux premiers jours d'août, dit Garneau, et rien n'annonçait un événement extraordinaire, lorsque, tout-à-coup, 1400 iroquois traversent le lac Saint-Louis, dans la nuit du 5, au milieu d'une tempête de grêle et de pluie qui favorise leur projet, et débarquent en silence sur la partie supérieure de l'île de Montréal. Avant le jour, ils se sont placés par pelotons à toutes les maisons sur un espace de plusieurs lieues. Les habitants sont plongés dans le sommeil, sommeil éternel pour un grand nombre. Les Iroquois n'attendent plus que le signal : il est donné. Alors s'élève un effroyable cri de mort ; les maisons sont enfoncées, et le massacre commence partout en même temps. Les sauvages égorgent les hommes, les femmes et les enfants ; ils mettent le feu aux maisons de ceux qui résistent afin de les forcer de sortir, et lorsqu'ils sortent, ils épuisent

sur eux tout ce que la fureur peut leur inspirer. Ils éventrent les femmes, forcent les mères à faire rôtir vifs leurs enfants. Ils s'épuisent, pendant de longues journées, à inventer des supplices. Deux cents personnes périssent dans les flammes ; un grand nombre d'autres sont emmenées dans les cantons pour y subir le même supplice. L'île est inondée de sang et ravagée jusqu'aux portes de la ville de Montréal. De là, les Iroquois passent sur la rive opposée ; la paroisse de La Chenaie est incendiée tout entière, et une partie des habitants est massacrée."

L'année 1689 a porté, pendant longtemps, le nom funèbre de *l'année du massacre*.

Le sang appelle le sang, dit un proverbe, et vos pères n'étaient pas d'humeur à laisser longtemps impunie une pareille atrocité. Heureusement que la même année, de Denonville fut rappelé en France, et remplacé par de Frontenac.

Louis de Buade, Comte de Frontenac, revenait au Canada pour la deuxième fois, en qualité de gouverneur de la Nouvelle-France. Il avait déjà occupé le même poste quelques années auparavant, de 1672 à 1682. Les événements extraordinaires qui surgirent durant cette période critique de notre histoire, événements qu'il dirigea toujours avec un

rare génie et un extrême bonheur, lui ont valu, à juste titre, le nom de sauveur de la Nouvelle-France.

Comme ses prédécesseurs, il fut reçu avec toutes sortes de démonstrations de joie, au bruit de l'artillerie, et à la lueur des flambeaux et d'une illumination générale.

A son arrivée, le souvenir du massacre de la Chine était encore tout vivace dans l'esprit des colons, et Frontenac résolut de frapper immédiatement un grand coup.

Sachant bien que les Iroquois n'avaient fait que d'obéir, jusque là, aux mots d'ordre partis de la Nouvelle-Angleterre, il décida d'attaquer le mal dans sa racine, et dès l'hiver de 1690, trois expéditions différentes, composées de français, de canadiens et de sauvages furent lancées contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre.

Le premier de ces partis fut organisé à Montréal, le deuxième aux Trois-Rivières, et le troisième à Québec. Tous trois se mirent en marche dans le cours de l'hiver.

Le parti organisé à Montréal comptait dans ses rangs quatre-vingt-seize sauvages, et cent quatorze français. Il avait pour commandants Sainte-Hélène et d'Ailleboust de Mantet ; d'Iberville

était un des sous-chefs. Ils allèrent attaquer un village du nom de Corlar, dans l'état de New-York, à six lieues d'Albany : ce village porte aujourd'hui le nom de Shenectady.

" Ces braves, dit Ferland, se mirent en marche dans les premiers jours du mois de février, saison la plus froide de l'année. Le fusil en bandoulière, le paquet de provisions sur l'épaule, les raquettes aux pieds, la gaieté et l'espérance au cœur, les compagnons de Sainte-Hélène et d'Iberville poursuivaient gaiement leur pénible voyage. Ils couchaient sur la neige, sans abri, sous un ciel pur et brillant comme le ciel de Naples, mais glacé comme celui de la Sibérie. Ils brisaient leur pain avec la hache, et l'arrosaient d'une eau qu'ils obtenaient sous une couche de glace épaisse de plus d'un pied."

Ils firent ainsi une centaine de lieues, obligés, bien souvent, de marcher jusqu'aux genoux dans une eau glaciale. Enfin, un jour, sur les quatre heures de l'après-midi, ils s'arrêtèrent à deux lieues de Corlar.

D'abord, ils décidèrent de remettre l'attaque au lendemain, mais, vû le froid excessif qu'il faisait ce soir là, ils résolurent de ne pas perdre un instant, et d'attaquer le village sans retard.

Les habitants de Corlar étaient plongés dans le plus profond sommeil. Ils se doutaient si peu du danger qui les menaçait, qu'ils n'avaient pas même eu la précaution de placer des sentinelles aux portes de leur ville. Ils avaient bien entendu dire qu'un danger planait sur leur tête, mais ils ne pouvaient croire que, par une saison pareille, des hommes pussent se hasarder à entreprendre une semblable excursion. Et de fait, dit un écrivain anglais, " des européens ne croiraient pas qu'il fût possible à des hommes de faire une telle marche, au milieu de la forêt, dans les temps les plus froids, sans autre abri que le ciel, sans autres provisions que celles qu'ils portaient avec eux. "

" Gardant le silence, dit Ferland, les Français s'emparèrent d'une des portes, et parcoururent le bourg dans toute sa longueur. Le signal de l'attaque fut donné par le cri de guerre ; les maisons furent assaillies les unes après les autres. Dans quelques-unes l'on se défendit, mais la résistance fut bientôt écrasée. "

Des 120 personnes qui habitaient le village, soixante furent impitoyablement massacrées, hommes, femmes et enfants : le combat ne dura que deux heures. Toutes les maisons furent brûlées, à l'exception de deux.

"Cette expédition, ajoute Ferland, avait aussi bien réussi qu'on pouvait s'y attendre. Les Français s'étaient avancés aux portes de la capitale de la Nouvelle-Angleterre, et ils avaient fait comprendre aux habitants d'Albany que s'ils continuaient à pousser les Iroquois à ravager la colonie française, on saurait rendre la pareille aux colonies de l'Angleterre."

Le parti formé aux Trois-Rivières était sous le commandement de François de Hertel. Trois de ses fils l'accompagnaient, et l'expédition était composée de 27 français et de 25 sauvages ; en tout 52.

Ces cinquante-deux braves avaient à faire un voyage de plus de cent lieues. Ils se mirent en marche le vingt-huit janvier. Deux mois après, ils arrivaient à un village anglais nommé Salmon-Falls, (aujourd'hui Portsmouth, New-Hampshire).

Salmon-Falls était fortifié. En quelques heures tout fut emporté d'assaut. Vingt-sept maisons furent brûlées, et deux mille pièces de bétail périrent dans les étables ; les Français ne perdirent qu'un seul homme.

Portneuf était le commandant du parti organisé à Québec. Ce parti comptait cinquante français et une soixantaine de sauvages. Les provisions

étant rares dans le pays, les cent dix guerriers se mirent en campagne sans rien apporter avec eux. Ils cheminèrent ainsi, par le temps le plus rigoureux de l'hiver, durant l'espace de quatre mois, c'est-à-dire, depuis janvier à mai, ne vivant que du produit de leur chasse. Enfin, ils arrivèrent à un poste de la Nouvelle-Angleterre appelé Casco, sur le bord de la mer, (aujourd'hui Portland).

Ce poste était défendu par cinq forts et huit pièces de canon. Il fallut en faire le siége suivant toutes les règles de l'art ; ce qui ne convenait guère aux instincts des Canadiens et des Sauvages qui aimaient à aller vite en besogne.

Cependant, armés d'outils qu'ils trouvèrent dans quelques-uns des forts abandonnés, ils se mirent à l'œuvre et ouvrirent la tranchée. Les opérations du siége allèrent tellement vite que quelques jours plus tard les Anglais voulurent parlementer. On ne s'accorda pas sur les conditions ; les Anglais demandaient huit jours de temps et de réflexions ; Portneuf ne leur accorda que la nuit. Le lendemain, au moment où l'attaque allait commencer, la garnison, composée de soixante-dix hommes, et suivie d'une longue file de femmes et d'enfants, se rendit, et vint mettre bas les armes devant Portneuf et ses cent dix héros.

A la suite de cette capitulation, les Sauvages alliés des Français se portèrent contre leurs prisonniers à des excès que les Français ne purent ni prévenir ni empêcher.

" Malgré les efforts des Français pour engager les sauvages à traiter les captifs avec humanité, il arrivait cependant, dit Ferland, que le naturel de ces barbares se faisait quelquefois jour, et qu'ils sacrifiaient des femmes et des enfants à leur mauvaise humeur ou à leur commodité.

"Quelques écrivains anglais ont cherché à faire retomber sur les Français une partie du blâme que ces cruautés ont attaché au nom et au caractère des indigènes . . . . . Il est sans doute regrettable qu'ils aient conduit avec eux, dans leurs guerres, des alliés dont ils ne pouvaient pas toujours retenir la cruauté ; mais pouvaient-ils faire autrement ? Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes vis-à-vis des populations nombreuses de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York. Ils avaient à défendre leurs foyers, leurs biens et leurs familles contre la confédération iroquoise alliée des Anglais. L'année 1689 avait vu les Iroquois se ruer sur la colonie française, brûler de nombreux villages, profaner les églises, fouler aux pieds les moissons, jeter au milieu des flammes les femmes, les enfants,

les vieillards, promener pendant plusieurs mois la torche et le tomahawk sur tout le gouvernement de Montréal, ne se retirer qu'après avoir ruiné une vaste étendue du pays, et massacré près d'un dixième de la population européenne du Canada.

" Et qui avait porté les Iroquois à entreprendre cette guerre d'extermination ? Qui leur avait mis les armes à la main et leur avait fourni les moyens de porter la dévastation dans l'île de Montréal ?

" Les Français du Canada le savaient ; ils en avaient été informés par les amis qui leur restaient dans les cinq cantons. Derrière les Iroquois se tenaient les magistrats de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre. Les premiers avaient publiquement examiné dans leurs assemblées, et consigné dans leurs régistres le compte des dépenses encourues pour fournir des armes et des provisions aux bandes envahissantes des Iroquois. Quand le conseil des cinq nations avait paru lassé de la guerre, ils avaient envoyé vers lui trois députés chargés de le détourner de songer à la paix ou même à une trève."

Ces terribles incursions des Français créèrent dans la Nouvelle-Angleterre une indignation facile à comprendre. Des assemblées publiques eurent lieu ; et l'on décida, d'un commun accord, de

frapper un grand coup, et de conquérir la Nouvelle-France.

Les Anglais commencèrent par s'emparer de presque tous les postes français de l'Acadie, et lancèrent contre le Canada pas moins de deux armées. La première, forte de 3,000 hommes—anglais et iroquois—sous les ordres du général Winthrop, se dirigea sur Montréal ; la seconde, composée de 2000 hommes, fut embarquée sur une flotte de 35 voiles, commandée par l'amiral Phipps, avec ordre de s'emparer de Québec.

L'armée de Winthrop ne put parvenir à sa destination. La petite vérole ayant fait périr, en quelques jours, trois cents iroquois, l'armée entière ne tarda pas à se débander.

Phipps, avec ses trente-cinq vaisseaux, jeta l'ancre devant Québec, le 16 octobre 1690, sur les dix heures du matin. L'arrivée de cette flotte avait été annoncée à Québec depuis quelques jours, et on avait fait les plus grands efforts pour mettre la place en état de défense.

Bientôt, une chaloupe se détacha du vaisseau amiral. Au pavillon blanc qu'elle portait, on reconnut qu'elle amenait un parlementaire. De Frontenac envoya à sa rencontre un officier de son ordonnance. Celui-ci fit bander les yeux de l'officier

anglais, et le conduisit au palais du gouvernement, en lui faisant faire maints détours dans les rues de la ville où il y avait le plus d'activité et de mouvement. Cette promenade, durant laquelle l'envoyé anglais ne vit rien, mais entendit beaucoup de bruit et de tapage, lui donna une haute idée des moyens de défense qu'on était à préparer.

Rendu dans la grande salle du palais, l'envoyé anglais fut débarrassé de son bandeau. Grande fut sa surprise, lorsqu'il se vit en présence du gouverneur, de l'évêque, et d'une foule de jeunes officiers français, dont la bonne humeur annonçait qu'enfin leurs vœux étaient accomplis, puisqu'ils allaient avoir la bonne fortune de se mesurer corps-à-corps avec de vrais soldats anglais, en chair et en os, eux qui n'avaient eu à faire, jusque-là, qu'à des bandes de sauvages indisciplinés.

Tout tremblant, le parlementaire présenta la sommation de l'amiral Phipps.

On y lisait, entre autres choses : "que les ravages et les cruautés exercés par les Français et par les sauvages contre les sujets paisibles des colonies anglaises de l'Amérique avaient obligé Leurs Très-Excellentes Majestés, Guillaume et Marie, d'armer pour se rendre maîtres du Canada, afin de pourvoir à la sûreté des provinces de leur

obéissance, et qu'on eût à lui remettre dans une heure le fort avec toute sa garnison, la ville avec tous ses habitants et leurs biens quelconques.

" Dès qu'on eut achevé la lecture de cet écrit, dit Laverdière, l'officier anglais tira de sa poche une montre, la présenta au gouverneur, et lui dit qu'il était dix heures, et qu'il ne pouvait attendre sa réponse que jusqu'à onze. Un cri d'indignation s'éleva du milieu des officiers français qui voulaient qu'on traitât cet insolent comme l'envoyé d'un corsaire. M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération, et se contenta de lui répondre de vive voix : " que le roi Guillaume était un usurpateur.... et qu'il ne pouvait se fier à la parole de Phipps après sa trahison envers M. de Manneval, gouverneur de l'Acadie, qu'il avait retenu prisonnier contre le droit des gens."

Le parlementaire demanda cette réponse par écrit :....." C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusil que je répondrai à votre général" reprit Frontenac " ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi."

L'envoyé anglais fut reconduit à sa chaloupe comme il était venu, c'est-à-dire, les yeux bandés.

L'instant d'après, les batteries de la basse-ville

ouvrirent le feu : le premier coup de canon, pointé par le brave Saint-Hélène, abattit le pavillon amiral. Quelques canadiens témoins de ce bon coup, allèrent enlever ce pavillon à la nage, sous le feu même de l'ennemi ; ce glorieux trophée a été suspendu à la voûte de la cathédrale de Québec jusqu'à la conquête.

Phipps bombarda la ville pendant quatre jours, mais sans succès. "Nos batteries, dit Garneau, ripostèrent avec ardeur jusqu'à la nuit, offrant le spectacle grandiose d'un combat d'artillerie dans le magnifique bassin de Québec. Les détonations retentissaient de montagne en montagne, d'un côté, jusqu'à la cîme des Alleganys, et de l'autre, jusqu'à celles des Laurentides, au milieu des éclairs et des nuages de fumée qui roulaient sur la surface du fleuve et le long des flancs escarpés de la ville."

A plusieurs reprises les troupes anglaises firent des descentes infructueuses sur les grèves de Beauport. Une fois, entre autres, pas moins de 1500 de leurs soldats débarquèrent et se rangèrent en ordre de bataille sur le rivage de la Canardière. M. de Frontenac envoya à leur rencontre 300 canadiens des milices de Montréal et des Trois-Rivières. Ces miliciens se contentèrent de les

harceler, tourbillonnant autour d'eux, en se cachant au milieu des broussailles, et faisant un feu continuel et efficace sur ces troupes disciplinées à l'européenne qui se tenaient en bataillons serrés. Dans une de ces escarmouches, le brave Sainte-Hélène fut blessé mortellement.

Finalement, après plusieurs échecs successifs, Phipps fut forcé d'abandonner le siége, et, le 23, sa flotte leva l'ancre. Phipps perdit, devant Québec, plusieurs centaines d'hommes, et pour comble de malheur, en redescendant le fleuve, une grande partie de ses vaisseaux se perdit dans les brouillards et les tempêtes.

Les colons de la Nouvelle-Angleterre furent grandement humiliés, en voyant arriver les débris de leurs deux armées. Ils avaient compté sur le butin fait au Canada pour subvenir aux frais de la guerre ; mais, bien contre leur attente, ils furent obligés, pour solder la dette de leurs troupes, d'établir un impôt, et de recourir au papier-monnaie.

“ Ainsi, dit Garneau, le Canada, avec ses 11,000 habitants, avait repoussé l'invasion, et épuisé les ressources financières de provinces infiniment plus riches et vingt fois plus populeuses que lui. ”

SIXIÈME ENTRETIEN

(TRAITS D'HÉROÏSME, EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.)

Mes chers enfants, afin de ne pas rompre le fil de ma narration, et dans le dessein de vous présenter les faits principaux de l'histoire de votre pays dans l'ordre suivant lequel ils se sont accomplis, j'ai cru devoir laisser de côté une foule d'épisodes intéressants, de traits d'héroïsme, d'explorations hardies, de découvertes importantes que je vais, maintenant, vous raconter.

En premier lieu viennent les célèbres exploits de d'Iberville et de ses frères.

D'Iberville, né au Canada, était *Canadois-Français,* suivant l'expression de la mère Marie de l'Incarnation.

Fils de C. LeMoyne, de Montréal, d'Iberville avait huit frères qui furent autant de héros. Leurs noms étaient : de Longueuil, Sainte-Hélène, de Maricourt, François de Bienville, Sérigny, Louis de Châteauguay, Jean-Baptiste de Bienville, et un deuxième de Châteauguay.

Un des premiers exploits de d'Iberville eut pour théâtre la Baie-d'Hudson.

C'était en 1686, sous l'administration de M. de Denonville, alors que ce gouverneur faisait ses préparatifs pour cette expédition contre les Iroquois dont je vous ai déjà parlé.

Les Anglais s'étaient emparé de plusieurs postes français, et de Denonville résolut de les reprendre. A cet effet il expédia un parti de quatre-vingts hommes, au nombre desquels se trouvaient les trois frères LeMoyne : d'Iberville, Sainte-Hélène, et Maricourt. Partie de Québec au mois de mars, cette petite troupe chevaleresque se rendit par terre au fond de la Baie-d'Hudson.

Le premier poste anglais qu'ils avaient mission d'emporter se trouvait à une distance de deux cents lieues. Il fallut franchir cette distance, tantôt à pied, tantôt à la raquette, souvent en canot, au milieu de la neige, des glaces, et par un froid des plus vifs. Des Canadiens seuls, dit Guérin, étaient capables d'endurer ces incroyables fatigues, ces privations et souffrances de toutes sortes.

Enfin, nos héros parvinrent à un fort du nom de Monsipi, armé d'une douzaine de canons. Sans perdre un instant, d'Iberville et ses frères suivis de quelques canadiens, escaladent ce fort, l'emportent d'assaut, et font seize prisonniers, y compris le gouverneur.

Guérin raconte ce beau fait d'armes dans les termes suivants : " Toutes les dispositions furent prises pour l'attaque du fort qui, situé à trente pas d'une rivière, sur une petite éminence, était de figure carrée, relevé de palissades de dix-sept à dix-huit pieds, et flanqué de quatre bastions revêtus en dedans de madriers, avec une terrasse d'un pied d'épaisseur. Un détachement fut mis à la garde des canots, et on emmena seulement deux de ces derniers chargés de madriers, piques, pioches, pelles, gabions et d'un bélier.

" D'Iberville et Sainte-Hélène attaquèrent d'un côté, pendant que le chevalier de Troyes et Maricourt attaquaient de l'autre, et faisaient battre la porte principale du fort avec le bélier. Suivis de cinq ou six hommes, ils escaladèrent la palissade, ouvrirent une porte qui donnait sur les bois, et gagnèrent, pour la briser, celle d'une redoute construite au milieu de la place. Dans le même temps le bélier enfonça la porte principale du fort. Le chevalier de Troyes se jeta dans le corps de la place, et fit faire feu dans toutes les embrasures et les meurtrières de la redoute qu'attaquaient déjà d'Iberville et Sainte-Hélène.

" Un anglais ayant répondu avec arrogance aux propositions de quartier qu'on lui faisait, Sainte-Hélène lui cassa la tête d'un coup de fusil, au moment où il pointait une pièce de canon sur les Français. Bientôt le bélier fut approché de la redoute et la démonta à demi.

" Soudain, d'Iberville, l'épée d'une main et son fusil de l'autre, se jette dans la redoute ; mais comme la porte tenait encore à une penture, un anglais qui se trouvait derrière, la referma, et d'Iberville, séparé ainsi des siens, ne voyant plus ni ciel ni terre, put se croire un moment perdu. Toutefois, son courage et sa présence d'esprit ne l'abandonnèrent point ; il soutint une lutte corps-

a-corps, dans l'obscurité, avec les Anglais qui étaient là. Il en entendit qui descendaient l'escalier, et tira dessus au hasard.

"Cependant, le bélier avait recommencé à battre la porte de la redoute ; elle tomba entièrement et livra passage aux Français qui se précipitèrent en foule au secours de d'Iberville.

" Les Anglais, la plupart encore à demi vêtus, tant on avait promptement conduit l'affaire, implorèrent quartier et on le leur accorda."

A quarante lieues de là, après cinq jours de marche, d'Iberville et ses compagnons prirent le fort Rupert. Un bâtiment de guerre était devant la place (*Guérin*), disposé à soutenir les Anglais. " D'Iberville et son frère Maricourt, avec quinze hommes montés sur deux canots d'écorce, furent chargés de l'enlever. Les ennemis n'étant pas prévenus et ne se doutant de rien, les Canadiens rangèrent le vaisseau à petites rames, le surprirent et trouvèrent un anglais enveloppé dans une couverture sur le pont, qui, en s'éveillant, voulut se mettre sur la défensive et sonna l'alarme ; l'âme lui fut arrachée avec le premier mouvement qu'il fit pour crier et s'armer. Alors d'Iberville frappa du pied sur le pont, comme c'est l'usage, pour réveiller ceux qui étaient au-dessous et leur donner

l'alarme. L'instant d'après, un anglais se montrait au haut de l'échelle pour voir de quoi il s'agissait ; il eut la tête fendue d'un coup de sabre ; un autre qui avait paru à l'avant périt de même. Alors d'Iberville força la chambre à coups de hache et fit main basse partout. A la fin, pourtant, il donna quartier. Le gouverneur-général de la Baie-d'Hudson fut au nombre des prisonniers."

Pendant ce temps le chevalier de Troyes enfonçait la porte du fort Rupert, et entrait avec les siens dans la place, l'épée à la main.

" Le chevalier de Troyes voulut terminer sa campagne par l'attaque du fort de Kichichouanne. Personne ne savait au juste la situation de cet établissement anglais, et les chemins pour s'y rendre étaient impraticables. Ce ne furent point des obstacles capables d'arrêter les Canadiens. On partit, doublant des pointes de battures jusqu'à trois lieues au large. Lorsque la marée était basse, il fallait porter tout son bagage et ses canots à une lieue au loin ; quand elle était haute, on se trouvait engagé dans des glaces. Il y avait déjà longtemps que l'on faisait cette route pénible, ne sachant pas trop encore si l'on atteindrait le but cherché, quand huit coups de canon se firent entendre qui flattèrent agréablement l'oreille des Français ; ils indiquaient que l'on était près de

Kichichouanne, et qu'il se passait dans ce fort quelque réjouissance.

" Sainte-Hélène fut chargé d'aller reconnaître la place. Sur les entrefaites, d'Iberville, ayant eu toutes les peines du monde à se tirer des glaces, arriva avec sa prise à l'embouchure de la rivière, apportant tous les pavillons de la compagnie d'Angleterre ; il entra heureusement dans la rivière, et débarqua, pendant la nuit, dix pièces de canon. Après quelques pourparlers peu concluants avec le gouverneur du fort, les pièces de canon furent pointées contre la chambre même qu'il occupait Une batterie cachée dans un bois, sur une hauteur, fut si bien servie qu'en moins de cinq quarts d'heure, on tira plus de cent quarante volées qui criblèrent tout le fort.

Bientôt, on entendit des voix sourdes qui sortaient des caves et demandaient quartier, aucun anglais n'ayant voulu se montrer pour amener le pavillon. Peu après le fort capitula, et Sainte-Hélène et d'Iberville y entrèrent aussitôt. "

Une autre expédition, commandée par d'Iberville, se termina par un acte d'audace incroyable.

D'Iberville venait de s'emparer de deux bâtiments de guerre anglais, dont l'un de 14, et l'autre de 22 canons. Un troisième vaisseau était pris

dans les glaces, et d'Iberville envoya quatre hommes pour l'observer. Deux de ces hommes furent pris par les Anglais, et mis à fond de cale où ils passèrent tout l'hiver. Au printemps, les Anglais ordonnèrent à l'un des deux de venir les aider à la manœuvre. Un jour que presque tous les matelots étaient dans la mâture, le canadien saisit une hache et casse la tête aux deux hommes d'équipage qui se trouvaient en même temps que lui sur le pont. Il court aussitôt délivrer son camarade ; et tous deux, s'emparant des armes, se rendent maîtres du navire qu'ils conduisent triomphalement au fort français.

D'Iberville passa l'hiver de 1688 à la Baie-d'Hudson, au milieu des Anglais. Un traité de paix venait d'être signé entre la France et l'Angleterre, et le héros canadien croyait pouvoir y vivre en paix, lorsqu'un jour, on vint l'informer que les Anglais méditaient contre lui quelque surprise ; sans perdre un instant, bien qu'il ne fût accompagné que de quatorze hommes, d'Iberville leur déclare la guerre et les tue ou les prend tous dans le cours de l'hiver, et s'empare de leurs navires.

Mais un des plus brillants exploits de d'Iberville fut, sans contredit, le combat naval qu'il livra dans la Baie-d'Hudson avec un seul bâtiment,

le *Pélican*, contre trois vaisseaux anglais. D'Iberville n'avait que 50 hommes disponibles, tandis qu'un seul des bâtiments anglais n'avait pas moins de 230 hommes d'équipage. "On se canonna vivement pendant plus de trois heures, dit Laverdière. Alors, d'Iberville qui avait conservé le vent, arrive tout court sur les deux frégates et leur envoie plusieurs bordées de fort près, à dessein de les désemparer. Dans ce moment, le troisième, qui avait en batterie 26 canons sur chaque bord et 230 hommes d'équipage, l'approchait à vue d'œil. D'Iberville va à sa rencontre, tout son canon pointé à couler bas, fait dresser son navire et lui envoie sa bordée. Elle porta si juste que le vaisseau anglais fit tout au plus sa longueur de chemin, et coula à l'instant. D'Iberville tourne de bord sur le champ, et fond sur celui des deux autres qui était le plus à portée d'entrer dans la rivière, lorsque le commandant anglais baissa pavillon et se rendit. Le troisième s'évada, et les brumes le firent perdre de vue."

Tels furent quelques uns des exploits de ce grand canadien qui, au témoignage des historiens français eux-mêmes, fut un des plus intrépides marins et un des plus habiles navigateurs que la France ait eus.

En 1701 d'Iberville fonda la Louisiane ; il

mourut à la Havane, en juillet 1706, commandant le vaisseau *le Juste.*

Les incursions si fréquemment répétées des Iroquois, durant cette première période de notre histoire, donnèrent lieu à une foule de petits combats chevaleresques dans lesquels non-seulement les hommes, mais aussi les femmes, eurent occasion de se distinguer par leur bravoure et leur sang-froid.

“Le pays devenu depuis longtemps le théâtre d'irruptions sanglantes, dit Garneau, commençait à se couvrir, çà et là, d'ouvrages palissadés et munis de canons : ces ouvrages renfermaient ordinairement l'église et le manoir seigneurial. A la première alarme toute la population courait s'y réfugier. Chaque village était prêt à combattre.

“ Les annales canadiennes ont conservé le souvenir de plusieurs défenses héroïques de ces petits forts contre lesquels vint toujours se briser le courage indicipliné des sauvages.”

“Les plus célèbres de ces défenses sont celles de Madame de Verchères en 1690, et celle de sa fille deux ans après. Surprises l'une et l'autre pendant qu'elles étaient seules ou presque seules, elles eurent, chaque fois, à peine le temps de fermer les portes du fort où elles se trouvaient.

Sans se déconcerter ni perdre courage, elles tirèrent le canon, prirent les fusils et s'en servirent avec tant d'adresse, en se multipliant et en se montrant successivement sur différents points, que les barbares croyant le fort défendu par plus de monde, avaient fini, les deux fois, par se retirer après l'avoir tenu bloqué pendant plusieurs heures. La fréquence du danger avait aguerri la population : les femmes et les enfants se battaient comme les hommes. Dans un combat où un parti de sauvages s'était retranché dans une maison et se défendait avec désespoir, on vit des assaillants s'avancer jusqu'auprès des fenêtres et en arracher par la chevelure les sauvages qui se présentaient pour tirer."

Enfin, rien ne saurait vous donner une plus juste idée de l'état de la colonie et de la bravoure de ses habitants, durant le premier siècle de son existence, que l'extrait suivant du Cours d'Histoire de Ferland :

" C'est bien à juste titre que les cinquante premières années qui ont suivi la fondation de Québec ont été désignées comme les temps héroïques de la Nouvelle-France. Cette période, en effet, présente des traits nombreux de dévouement religieux, de courage, de foi, de persévérance.

Le même esprit animait les simples laïcs et les religieux, des femmes faibles et délicates aussi bien que les soldats et les hardis explorateurs qui s'aventuraient au milieu des tribus sauvages. Que de nobles natures se sont développées parmi les Français du Canada, dans la lutte entre la civilisation chrétienne et le naturalisme sauvage des aborigènes ! Comment ne pas admirer ces jeunes gens, doués des plus beaux dons du cœur et de l'esprit, habiles à la chasse, adroits à conduire le léger canot d'écorce dans les passages les plus difficiles, devançant à la course les plus agiles coureurs de la race rouge, infatigables dans les longues marches au milieu des forêts, accoutumés à combattre l'Iroquois avec la hache et le fusil, parlant les langues des sauvages aussi bien que les sauvages eux-mêmes, et, cependant, toujours prêts à mettre leurs belles qualités au service de la religion et de la patrie, et à sacrifier leur vie au milieu des plus horribles supplices pour la gloire de Dieu et l'honneur du nom français ? Des filles timides, élevées dans la paix et la solitude du cloître, renonçaient au silence du couvent pour servir Dieu au milieu de pauvres colons et de sauvages sales et déguenillés ; de grandes dames habituées à l'aisance, formées aux agréments de la plus haute société, se condamnaient volontaire-

ment à couler leurs jours dans un pays barbare et n'offrant aucune des jouissances matérielles qu'elles avaient possédées en France."

Cependant, au milieu des difficultés de toute espèce, au milieu des combats de chaque jour, il y eut, durant cette époque, des héros d'un autre genre qui ne méritent pas moins le tribut de notre admiration : je veux parler de ces voyageurs hardis et entreprenants qui ne craignirent pas de s'aventurer jusqu'aux limites les plus reculées du continent américain, et qui s'illustrèrent par les explorations et les découvertes les plus importantes.

Souvent les missionnaires, et surtout les Jésuites, avaient précédé les voyageurs dans ces lointaines incursions, ce qui faisait dire à l'historien américain Bancroft : l'histoire des travaux des missionnaires se rattache à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française ; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un jésuite en ait montré le chemin. Cependant, dit Garneau, les voyageurs, tantôt pour s'illustrer par de brillantes découvertes, tantôt pour s'enrichir par la traite des pelleteries, ont quelquefois frayé la route aux missionnaires. Les plus célèbres sont Champlain lui-même, Nicolet, Perrot, Jolliet, Lasalle et la Vérendrye.

Champlain, le premier, avait découvert successivement la rivière Richelieu et le lac Champlain, plus tard la rivière Outaouais, puis les lacs Huron et Ontario, et enfin, presque tout le pays qui forme aujourd'hui la province d'Ontario.

Du temps même de Champlain, le P. Dolbeau avait parcouru les montagnes pittoresques du Saguenay. En 1647 le P. de Quen découvrit le lac Saint-Jean. En 1646, le P. Druillettes se rendit depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la mer par la rivière Chaudière et celle de Kennébec.

Mais de toutes ces explorations, celle qui exigea le plus de hardiesse, d'intrépidité, de persévérance ; celle, en même temps, qui a été la plus féconde en grands résultats de tous genres, a été la découverte du Missisipi.

" Il paraît maintenant bien constaté, dit Laverdière, que le premier canadien qui ait découvert les *Grandes Eaux* du Missisipi est l'intrépide et aventureux Nicolet qui avait déjà couru tous les pays de l'ouest vers l'an 1639. Plus de trente années après (1673) M. Talon chargea un bourgeois de Québec nommé Jolliet, et le P. Marquette d'aller reconnaître si ces *Grandes Eaux* dont parlaient les sauvages coulaient au sud vers le golfe du Mexique, ou se déchargeaient dans le

grand océan Pacifique. Ces deux voyageurs avaient suivi le cours du Mississipi jusqu'à l'Arkansas ; mais, éloignés de Québec de plus de neuf cents lieues, manquant de vivres et de munitions dans un pays dont ils ne connaissaient pas les habitants, ils s'étaient vus contraints de reprendre le chemin du Canada, n'ayant plus le moindre doute que le fleuve ne se jetât dans le golfe du Mexique."

Jolliet, mes enfants, était né à Québec et avait fait ses études au collége des Jésuites : c'est un des grands hommes dont les Canadiens-Français ont le droit de s'enorgueillir.

Pour vous donner une idée des difficultés de l'entreprise, il me suffira de vous rapporter les paroles que les Pouteouatomis, nation sauvage de l'ouest, adressèrent au Père Marquette avant son départ de leurs villages : " Ne savez-vous pas, lui dirent-ils, que ces nations éloignées n'épargnent jamais les étrangers ; que les guerres infestent leurs frontières de hordes de pillards ; que la Grande-Rivière abonde en monstres qui dévorent les hommes, et que les chaleurs excessives y causent la mort."

Malgré ces funestes prédictions, les deux intrépides découvreurs se mirent en marche, accompagnés de cinq français et de deux guides

sauvages. Bientôt les deux guides, effrayés de l'audace de l'entreprise, revinrent sur leurs pas ; les cinq français continuèrent leur route.

Après huit jours de navigation, ils débouchèrent tout-à-coup dans le grand fleuve ; on devine quelle fut leur joie. " Les deux canots, dit Bancroft, ouvrirent alors leurs voiles sous un nouveau ciel, à de nouvelles brises ; ils descendirent le cours calme et majestueux du tributaire de l'océan ; tantôt ils glissaient le long de larges et arides bancs de sable, refuge d'innombrables oiseaux aquatiques ; tantôt ils rasaient les îles qui s'élèvent au milieu du fleuve et que couronnaient d'épais massifs de verdure ; tantôt enfin ils fuyaient les vastes plaines de l'Illinois et de l'Iowa, couvertes de forêts magnifiques ou parsemées de bocages jetés au milieu de prairies sans bornes.

" Ils avaient fait ainsi soixante lieues, ajoute Garneau, sans rencontrer un seul homme, lorsqu'ils découvrirent sur la rive droite du fleuve, des vestiges sur le sable, et un sentier à travers une prairie, lequel les conduisit au bout de six milles à l'entrée d'une bourgade.... Ils s'arrêtèrent et appelèrent à haute voix. Quatre vieillards parurent aussitôt, et vinrent au-devant d'eux avec le calumet de paix. " Nous sommes des Illinois,

dirent-ils, nous sommes des hommes, soyez les bienvenus parmi nous." C'était la première fois, que le sol de l'Iowa était foulé par des blancs.

Après avoir dit adieu à ces sauvages, ils se remirent de nouveau en route, et se rendirent comme nous l'avons vu plus haut, jusqu'à la rivière des Arkansas. En revenant, ils suivirent la rivière des Illinois et atteignirent Chicago. "Ils venaient de découvrir, dit Garneau, le pays le plus riche du monde, un sol couvert de vignes, de pommiers, de forêts magnifiques, arrosé par d'innombrables rivières et parsemé de vertes prairies grouillantes de bisons, de cerfs et d'oiseaux de toutes sortes ; ils avaient découvert enfin une contrée d'une fertilité prodigieuse, et qui exporte aujourd'hui une immense quantité de blé dont une partie, depuis l'ouverture des canaux du Saint-Laurent, passe par le Canada pour se répandre sur les marchés de l'Europe."

Le P. Marquette resta parmi les sauvages de l'Illinois ; Jolliet revint à Québec pour rendre compte de sa mission. En descendant le fleuve, il faillit se noyer dans les rapides au-dessus de Montréal, et perdit tous ses papiers qu'il refit de mémoire plus tard.

Le P. Marquette fut bientôt attaqué d'une

maladie mortelle, et il se mit en route dans le dessein de se rendre jusqu'à Michillimakinac pour pouvoir mourir au milieu de ses frères, entouré des consolations de la religion ; mais ses forces ne le lui permirent pas. Ayant pénétré dans une petite rivière, ses compagnons élevèrent à la hâte sur ses rives une méchante cabane d'écorce, et ils y couchèrent l'illustre malade aussi bien qu'ils purent.

Le premier souci du Père fut de consoler ses compagnons. Il les exhorta à la confiance en Dieu qui ne les abandonnerait pas dans ces vastes solitudes. Puis il leur donna quelque temps pour se disposer au sacrement de pénitence qu'il voulait encore leur administrer. Il acheva, dans l'intervalle, ce qui lui restait à dire de son bréviaire pour ce jour là. Car, quelque incommodité qu'il eût eue dans le voyage, il voulut le réciter jusqu'au dernier jour de sa vie.

Après avoir entendu la confession de ses bien-aimés compagnons, il les envoya prendre un peu de repos. Quand il sentit l'agonie qui approchait, il les appela, et remettant à l'un d'eux le crucifix qu'il portait à son cou, il le pria de le tenir élevé en face de lui. Portant les yeux sur cette image bénie, la fixant de son regard, il fit sa profession

de foi d'une voix ferme, remercia Dieu de la grâce incomparable qu'il lui faisait de mourir jésuite, missionnaire, et abandonné au milieu d'un désert.

Ensuite il se tut, se recueillit, et de temps à autre laissait échapper quelques pieuses aspirations. Il entra en agonie, mais une agonie douce et tranquille ; ses lèvres mourantes murmurèrent les noms de Jésus et de Marie qu'il prononça plusieurs fois ; et en même temps, comme si quelque chose se fût présenté devant ses yeux, il les haussa tout d'un coup un peu au-dessus de son crucifix, et regardant toujours fixement de ce même côté, le visage souriant et tout enflammé, il rendit paisiblement sa bienheureuse âme à son créateur, un samedi, le 19 mai 1675, entre onze heures et minuit. (*Rel.*)

“ Ainsi, dit Garneau, se termina dans le silence des forêts la vie d'un homme dont le nom retentit aujourd'hui plus souvent dans l'histoire que celui de bien des personnages qui faisaient alors du bruit sur la scène du monde, et qui sont pour jamais oubliés. ”

Après avoir versé bien des larmes sur le corps de leur Père, les deux compagnons du missionnaire allèrent l'enterrer sur une petite colline voisine, et ils plantèrent une grande croix sur sa tombe.

Cependant, Jolliet et Marquette n'avaient pas

suivi ce grand fleuve dans tout son cours, et n'avaient fait qu'augurer, sans l'avoir constaté de leurs yeux, que le Mississipi se déchargeait dans le golfe du Mexique. Ce ne fut qu'en 1682 que Cavelier de la Salle, après des fatigues inouïes, des contrariétés sans nombre, accomplit cet exploit, et prit possession, au nom du roi Louis XIV, de l'immense bassin de Mississipi auquel il donna le nom de Louisiane.

SEPTIÈME ENTRETIEN

(1691-1756.)

M. de Frontenac mourut en 1698, c'est-à-dire, huit ans après ce fameux siége de Québec dont je vous ai parlé dans notre avant-dernier entretien.

Ces huit années d'administration furent surtout employées à repousser les nombreuses incursions des Iroquois. C'est ainsi qu'en 1691, ces barbares vinrent camper audacieusement près de Sorel où ils commirent toutes sortes de brigandages, promenant le fer et la flamme jusque dans les

environs de Montréal. Ils furent battus et mis en déroute complète par M. de Varennes, après un combat d'une heure et demie.

En 1695 ils envahirent de nouveau la colonie ; une de leurs bandes fut défaite près de Boucherville par M. de la Durantaye, à la tête de quelques volontaires canadiens.

Enfin, en 1696, bien qu'âgé de 76 ans, M. de Frontenac, à la tête de 2000 hommes, s'était mis lui-même en campagne, résolu d'aller humilier les Iroquois dans leurs propres cantons. Ces sauvages, prévenus du danger qui les menaçait, s'étaient enfuis en toute hâte, de sorte que les Français durent se borner à incendier leurs bourgades et à ravager leur pays.

Durant sa longue carrière administrative, Frontenac s'était montré un habile homme de guerre et un grand homme d'état. Il avait pris la colonie affaiblie, presque ruinée ; il la laissa en paix et agrandie : de sorte qu'on a dit, et avec raison, que si Champlain a été le fondateur de la Nouvelle-France, Frontenac en a été le sauveur.

Cependant, il y a une ombre à ce tableau. En effet, M. de Frontenac était d'un caractère absolu, tranchant, cassant ; et l'histoire lui reproche, avec raison, de n'avoir pas eu assez de déférence pour

l'autorité religieuse, dont l'illustre Laval était alors le digne représentant. Aussi, la fameuse querelle à propos du débit des liqueurs enivrantes qui avait causé tant de mal au pays sous ses prédécesseurs, ne fit que de s'accroître et de s'envenimer durant sa longue administration.

Au moment de la mort de Frontenac, l'Angleterre et la France, et, par contre-coup, la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, vivaient en paix, grâce au traité de Ryswick qui avait été signé en 1697.

M. de Callières fut appelé à succéder à M. de Frontenac. Ce fut sous l'administration de ce gouverneur qu'eut lieu ce grand traité de paix entre les Français et les nations aborigènes de l'Amérique septentrionale, qui est connu dans notre histoire sous le nom de Traité de 1701. Ce traité fut conclu à Montréal, et nos historiens nous ont conservé les détails de cette grande affaire.

Les députés des nombreuses tribus sauvages se trouvant en présence de M. de Callières, Kondiaronk, le chef des hurons, prit le premier la parole, au nom des sauvages alliés ;

" Notre père, dit-il, tu nous vois auprès de ta natte ; nous avons éprouvé bien des périls dans

ce long voyage. Les chûtes, les rapides, et mille autres obstacles ne nous ont point arrêtés, tant nous désirions te voir et nous assembler ici.

“Nous avons trouvé beaucoup de nos frères morts le long du fleuve ;. . . . tous ces cadavres rongés des oiseaux que nous trouvions à chaque moment étaient une preuve convaincante que la maladie (la petite vérole) était grande à Montréal. Cependant, nous avons fait de tous ces corps un pont sur lequel nous avons marché avec courage.”

Les autres députés prirent ensuite, tour-à-tour, la parole, pour faire connaître leurs griefs, et poser leurs conditions. Enfin, les détails du traité ayant été acceptés de part et d'autre, M. de Callières résolut de clore les procédés par une séance solennelle qui fût de nature à frapper l'esprit de ces barbares.

Une vaste enceinte de 120 pieds de long et de 72 de large, fut préparée exprès dans le voisinage de Montréal: un espace y était réservé pour les dames.

1300 sauvages assistèrent à la cérémonie ; quelques-uns portaient des costumes tout-à-fait étranges. L'un d'eux, venu de l'ouest, avait pour coiffure la peau de la tête d'un jeune buffle

avec les cornes qui lui battaient sur les oreilles. Un autre s'était peint la face avec du vermillon, et, dans le dessein de se parer d'un costume français, s'était coiffé d'une vieille perruque poudrée. " Comme il n'avait point de chapeau, dit Ferland, il souleva sa perruque pour saluer M. de Callières, et découvrit une des têtes les plus laides de l'assemblée. Malgré la solennité de l'occasion, les assistants ne purent s'empêcher d'éclater de rire. "

Le contrat fut signé au nom des différentes nations, par trente-huit députés. Les signatures des sauvages consistaient en signes particuliers ; pour les Onnontagués et les Tsonnontouans c'était une araignée ; pour les Goyogouins, un calumet ; pour les Onneyouts, une fourche avec une pierre au milieu. Un ours représentait la signature des Agniers, un castor celle des Hurons, un chevreuil celle des Abénaquis, un lièvre celle des Outaouais.

On apporta ensuite le grand calumet de paix. M. de Callières, le premier, en tira quelques bouffées, puis MM. de Champigny et de Vaudreuil, et enfin les Iroquois et les députés des sauvages alliés. Un *Te Deum* solennel ayant clos la cérémonie, tout le monde prit part à un grand festin préparé par les ordres du gouverneur : le menu

de ce festin consistait en trois bœufs qu'on avait fait bouillir dans de grandes chaudières.

Deux jours avant la signature du traité, Kondiaronk était mort. Ce grand capitaine sauvage que les Français appelaient *le Rat*, et qui leur avait donné, autrefois, tant de troubles et de difficultés, avait contribué plus qu'aucun autre à mener à bonne fin ce grand événement. Il tomba malade à la première séance publique ; ce qui ne l'empêcha pas de prendre part à la discussion. On l'avait placé dans un fauteuil, au milieu de l'assemblée, afin que son discours pût être entendu de tout le monde.

" Il parla longtemps, dit l'historien Charlevoix, et, comme il était naturellement éloquent, et que personne n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie, et tout ensemble avec dignité, le récit de tous les mouvements qu'il s'était donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations. Il expliqua la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendraient à tout le pays.... Puis, se tournant vers M. de Callières, il le conjura de faire en sorte que personne n'eût à lui reprocher d'avoir abusé de la confiance qu'on avait en lui.

" Sa voix s'affaiblissant, il cessa de parler, et

reçut de toute l'assemblée des applaudissements auxquels il était trop accoutumé pour y être sensible, surtout dans l'état où il était ; en effet, il n'ouvrait jamais la bouche dans les conseils sans en recevoir de pareils, de ceux mêmes qui ne l'aimaient pas. Il ne brillait pas moins dans les conversations particulières, et on prenait souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses réparties qui étaient toujours vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique. Il était, en cela, le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, lequel l'invitait souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses officiers. "

A la fin de son discours, Kondiaronk était tellement épuisé qu'on jugea à propos de le conduire à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il mourut la nuit suivante, muni de tous les secours de la religion. Il fut également regretté des Français et des Sauvages, et on lui fit des funérailles magnifiques, c'est-à-dire, avec tous les honneurs dûs à un capitaine, rang qu'il occupait dans l'armée du Canada.

En tête du convoi on voyait M. de Saint-Ours suivi de 60 soldats. Venaient ensuite (Laverdière) quatre à quatre, seize guerriers hurons, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir, et

le fusil sous le bras. Le clergé suivait, et six chefs de guerre portaient le cercueil qui était couvert d'un poële semé de fleurs sur lequel il y avait un chapeau avec un plumet et un hausse-col et une épée. Les frères et les enfants du défunt étaient derrière, accompagnés de tous les chefs des nations, et le gouverneur de la ville, M. de Vaudreuil, qui menait madame l'intendante, fermait la marche."

Sur sa tombe on grava ces mots : CI-GÎT LE RAT, CHEF HURON.

A la suite du grand traité de 1701 il y avait lieu d'espérer que la paix ne serait pas de sitôt troublée ; mais, malheureusement, la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre ne manqua pas, comme toujours, d'entraîner à sa suite les conséquences les plus désastreuses pour l'Amérique du Nord.

M. de Callières mourut en 1703 et eut pour successeur M. de Vaudreuil. Ce fut sous l'administration de ce dernier gouverneur qu'eurent lieu les événements que je vais maintenant vous raconter.

Les Français commencèrent par remporter de nombreux avantages en Acadie et à Terreneuve ; et, entre autres faits d'armes éclatants, il ne faut pas oublier les expéditions de Deerfield et de

Haverhill, non plus que celles de M. de Subercase et de Saint-Ovide.

M. de Vaudreuil avait cru devoir lancer contre Boston une expédition composée de guerriers abénaquis et de quelques français. Ces guerriers portèrent la dévastation dans la Nouvelle-Angleterre. " Les sauvages, dit M. Bancroft, divisés par bandes, assaillirent avec les Français toutes les places fortifiées et toutes les habitations à la fois, n'épargnant, selon les paroles du fidèle chroniqueur, ni les cheveux blancs de la vieillesse, ni l'enfant sur le sein de sa mère. La cruauté devint un art, et les honneurs récompensèrent l'auteur des tortures les plus raffinées. Il semblait qu'à la porte de chaque maison un sauvage caché épiât sa proie. Que de personnes furent massacrées ou trainées en captivité!.... La mort planait sur les frontières."

Les colons de la Nouvelle-Angleterre, poussés à bout, prirent une éclatante revanche. Ils vinrent à leur tour attaquer les Abénaquis et massacrèrent, sans pitié, tous ceux qui leur tombèrent sous la main.

Les Abénaquis s'adressèrent à M. de Vaudreuil pour en obtenir du secours : ce dernier leur envoya 350 hommes sous les ordres de Hertel de Rouville.

“Ce détachement, dit Garneau, prenant à travers les bois à la raquette, traversa les Alléganys, et tomba, dans la dernière nuit de février, sur Deerfield, bourgade défendue par une palissade de vingt arpents de circuit. Dans cette enceinte se trouvaient plusieurs maisons entourées d'une ceinture de pieux. Il y avait quatre pieds de neige sur la terre, et le vent en avait amoncelé des bancs jusqu'à la hauteur des palissades ; les assaillants, au moyen de leurs raquettes, entrèrent dans la place comme si elle n'avait été protégée par aucun obstacle. Les habitants furent pris ou tués, et la brigade livrée aux flammes. La plus grande partie des prisonniers furent emmenés au Canada, où, malgré le cruel mode de guerre qu'on suivait à cette époque, on accueillait toujours bien ces malheureux. Les enfants et les jeunes gens faits ainsi prisonniers, étaient tendrement traités par les Canadiens, et finissaient souvent par embrasser la religion catholique et par se fixer dans le pays. On accordait à ces Anglais, devenus Français, des lettres de naturalisation. Nos archives renferment de ces lettres qui contiennent des pages entières de noms.”

L'année suivante, une autre expédition organisée à Montréal et qui comptait une centaine de

canadiens, à part les sauvages, alla tomber sur Haverhill, à 4 ou 500 milles de Québec. Après s'être agenouillés au pied des arbres, et avoir fait leur prière, ces guerriers s'élancèrent à l'attaque du fort qui fut enlevé la hache à la main. Tout fut saccagé. Deux jeunes officiers de mérite, Hertel de Chambly et Verchères, restèrent sur le champ de bataille.

" En peignant ces scènes de carnage, dit Garneau, n'oublions point les beaux traits de l'humanité, sacrifiée si souvent dans ces guerres cruelles. Parmi les prisonniers qu'on emmenait se trouvait la fille du principal habitant de Haverhill. Ne pouvant supporter les fatigues d'une si longue marche, elle aurait succombé sans un jeune volontaire de Québec nommé Dupuy, qui la porta une partie du chemin et conserva ainsi ses jours."

Les Anglais ayant répété à Terreneuve les dégâts qu'ils avaient faits en Acadie, M. de Subercase fut chargé de leur infliger la punition qu'ils méritaient. A la tête de 450 hommes, canadiens et sauvages, il se mit en marche le 15 de février. Cette petite armée arriva devant Saint-Jean, vers le soir, après avoir beaucoup souffert du froid, et avoir traversé pas moins de quatre rivières remplies de glaçons. " Quoiqu'il fît tou-

jours extrêmement froid, dit Garneau, il fut défendu de faire du feu , on campa dans un petit bois de sapins pour s'abriter un peu ; les soldats mirent leurs souliers sous eux pour les faire dégeler par la chaleur de leurs corps. Le lendemain ils se présentèrent devant la ville qui se rendit sans coup férir."

Après avoir brûlé Saint-Jean, les Canadiens et les Sauvages se répandirent sur la côte et la réduisirent en cendres.

Cependant, deux des forts qui protégeaient la ville de Saint-Jean avaient résisté aux attaques de Subercase et de sa troupe ; cinq ans plus tard, M. de Saint-Ovide réussit à s'en emparer. Ces forts étaient défendus par 900 hommes et cinquante canons. M. de Saint-Ovide, à la tête de 169 canadiens et sauvages, se mit en route sur la neige le 14 décembre 1708. Il arriva devant Saint-Jean, après quinze jours de marche, c'est-à-dire, dans la nuit du 1er janvier 1709. Dans l'espace d'une demi-heure, ces 170 braves escaladèrent les forts, et firent prisonniers les 900 anglais.

Peu de temps après, dans la baie de la Trinité, eut lieu un fait d'armes d'une audace extraordinaire. Un parti de guerre canadien aperçut dans cette baie une frégate de 30 pièces de canon,

défendus par cent trente hommes d'équipage. Cette frégate était à l'ancre. Les Canadiens ne purent résister à la tentation de faire une aussi belle prise, et 75 d'entre eux, montés dans trois chaloupes, ne craignirent pas d'aller en faire l'abordage en plein jour ; ils réussirent à s'en emparer après avoir tué une partie de l'équipage, et avoir fait le reste prisonniers.

Tous ces glorieux faits d'armes, malheureusement, n'eurent pas grand résultat ; car, vû la petitesse de leur nombre, les Français étaient dans l'impossibilité de conserver leurs conquêtes.

Irrités à la vue de tous ces désastres, les Anglais jurèrent d'anéantir la Nouvelle-France, et mirent sur pied pas moins de 11,000 hommes, dont 6500 furent embarqués sur une flotte commandée par l'amiral Walker, avec ordre d'aller mettre le siége devant Québec ; les 4600 autres devaient se diriger sur Montréal.

Rendue dans le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis les Sept-Iles, la flotte anglaise fut tout-à-coup enveloppée dans une brume épaisse et assaillie par une tempête des plus violentes. Un pilote canadien, prisonnier des Anglais, du nom de Paradis, voulut leur donner quelques conseils sur la direction à prendre. Ils ne voulurent pas suivre

son avis, et huit de leurs vaisseaux allèrent se mettre en pièces sur les écueils de l'Ile-aux-Œufs, pendant qu'un autre sautait par le tonnerre. Le lendemain matin, on comptait sur le rivage les corps de neuf cents de ces malheureux.

Le reste de la flotte rebroussa chemin et fit voile pour l'Angleterre. Pour comble de malheur, en entrant dans la Tamise, le vaisseau principal, de 70 canons, sauta avec tout son équipage.

Pendant ce temps, l'anxiété était grande à Québec ; et l'on se figure aisément avec quels transports de joie les habitants de la ville apprirent l'heureuse nouvelle de ce désastre qui les débarrassait, d'un seul coup, de l'ennemi redoutable qu'ils attendaient avec tant d'appréhensions.

Il y eut une assemblée des citoyens, à laquelle on décida de faire construire le portail de l'église de la basse-ville. Ce fut en l'honneur de ce mémorable événement que cette église, aujourd'hui en si grande vénération parmi nous, et rendez-vous journalier de tant de pieux pélérinages, reçut le nom de *Notre-Dame des Victoires.*

Va sans dire que le corps d'armée dirigé contre Montréal jugea prudent de retourner sur ses pas.

L'événement que je viens de raconter eut lieu en 1711. A partir de cette époque jusqu'à 1755 la Nouvelle-France, pendant encore quatorze ans, fut administrée par M. de Vaudreuil, qui eut pour successeurs les marquis de Beauharnois, de la Jonquière et Duquesne—Je vous renvoie à vos *Histoires du Canada* pour la relation des faits importants arrivés durant cette longue période.

Vous y verrez qu'en 1720 la population de Québec n'était que de 7000 âmes, celle de Montréal, de 3000 ; qu'en 1721, la population entière du Canada était de 25,000 habitants, en 1744, de 50,000; vous y apprendrez qu'en 1734 on put, pour la première fois, se rendre de Québec à Montréal en voiture. Ce fut alors, aussi, qu'eut lieu la découverte des Montagnes Rocheuses par de la Vérendrye, après douze années de voyages accompagnés de périls sans nombre. L'assassinat de Jumonville par les Anglais, alors que ce guerrier s'avançait vers eux avec un drapeau de parlementaire ; l'éclatante vengeance que sut en tirer son frère de Villiers, qui, à la bataille du fort *Nécessité*, après huit heures de combat, força Washington à capituler ; plusieurs événements importants arrivés en Acadie ; une brillante expédition contre les sauvages appelés Malhomines ou Folles-

Avoines ; la mort de Mgr. de Saint-Valier : tels furent les faits remarquables qui signalèrent ce long intervalle. Comme le temps nous presse, j'arrive à cette grande époque de l'histoire du monde connue sous le nom de Guerre des sept ans ; époque qui a été si féconde en événements de tous genres, et qui devait sceller le sort du Canada.

Pour la troisième ou la quatrième fois, à la suite de leurs nombreuses défaites et de leurs échecs multipliés, les Anglais, avec cette tenacité qui distingue le caractère de cette nation, résolurent de s'emparer du Canada. Pour cela, ils décidèrent de l'attaquer par quatre endroits différents : par l'Acadie, par le lac Champlain, par la vallée de l'Ohio, par la rivière Niagara.

En premier lieu, Monkton, à la tête de 3000 hommes, reçut l'ordre de faire la conquête de l'Acadie ; il commença par s'emparer de Beauséjour et de toutes les autres places fortifiées. Mais ce fut à l'endroit appelé Grand Pré que les Anglais commirent cet acte d'inique vengeance, de cruauté inouïe, que l'histoire a si souvent condamné et qu'elle ne saurait trop flétrir.

Ferland raconte dans les termes suivants ce triste épisode de l'histoire de l'Acadie :

“ A Grand-Pré, Winslow, par une proclamation affichée, invitait les vieillards, les jeunes gens et jusqu’aux enfants mâles de dix ans, de se réunir dans l’église de ce lieu, le vendredi, cinq de septembre 1755, pour recevoir certaines communications qu’il avait à leur faire de la part du gouvernement. Plus de cinq cents hommes qui avaient répondu à cet appel furent renfermés dans l’église de Grand-Pré, où Winslow, environné de ses officiers, leur expliqua les intentions du gouvernement.

“ Il leur annonça que le roi leur enlevait leurs terres, leurs bestiaux et tout ce qu’ils possédaient, à l’exception de leurs meubles personnels et de leur argent ; que, de ce moment, ils demeuraient prisonniers sous la garde des troupes qu’il commandait. A Grand-Pré furent réunis, comme prisonniers, quate cent quatre-vingt-trois hommes et trois cent trente-sept femmes, tous chefs de famille ; le nombre de leurs enfants réunis avec eux pour prendre le chemin de l’exil, s’élevait à mille cent trois. Comme quelques-uns de ces malheureux habitants s’étaient réfugiés dans les forêts, on employa tous les moyens pour les forcer à venir se mettre à la discrétion des anglo-américains ; on ravagea tout le pays environnant pour les empêcher de subsister. Dans le seul district

des mines deux cent cinquante-cinq maisons furent détruites, et un nombre proportionné de granges, d'étables et d'autres bâtiments....

" Les Acadiens prisonniers souffrirent avec résignation l'emprisonnement et les maux dont il était accompagné. Le départ devait avoir lieu le dix de septembre ; les navires étaient prêts ; les prisonniers avaient été rangés en ordre ; cent soixante jeunes gens reçurent l'ordre de s'avancer vers les navires. Ils déclarèrent qu'ils étaient prêts à s'embarquer, mais qu'ils ne voulaient pas être séparés de leurs parents. Sur un ordre de l'officier supérieur, les soldats anglo-américains chargèrent à la baïonnette cette troupe de jeunes gens désarmés, et les forcèrent de s'avancer vers les navires. Des mères se précipitaient vers le sentier que suivaient les malheureux prisonniers afin de leur dire un dernier adieu ; repoussées par les soldats, elles s'agenouillaient sur le rivage pour demander à Dieu de protéger leurs enfants qui cherchaient à s'encourager en chantant des cantiques.

" Les hommes plus âgés furent ensuite conduits aux navires de la même manière. Ainsi fut embarquée toute la population mâle du district des mines sur cinq navires.... Peu après arri-

vèrent d'autres navires sur lesquels les femmes et les enfants furent placés et conduits dans les colonies américaines. . . . Plus de sept mille acadiens avaient ainsi été dépouillés de leurs biens et chassés de leur pays en cette occasion. . . .

" A peine les troupes anglo-américaines se furent-elles acquittées de la pénible exécution qui leur avait été confiée, que les soldats furent frappés de l'horreur de la situation.

" Placés au milieu de riches campagnes, ils se trouvaient néanmoins dans une profonde solitude. Les volumes de fumée qui s'élevaient au-dessus des maisons incendiées, marquaient les lieux où, quelques jours auparavant, demeuraient des familles heureuses ; les animaux des fermes s'assemblaient, inquiets, autour des ruines fumantes, comme s'ils eussent espéré de voir revenir leurs maîtres ; pendant les longues nuits les chiens de garde hurlaient sur ces scènes de désolation ; leurs voix plaintives semblaient rappeler leurs anciens protecteurs et les toits sous lesquels ils avaient coutume de s'abriter. . . ."

Pendant que les Anglais chassaient ainsi les Français de la Nouvelle-Ecosse, le général Braddock, à la tête de 2200 hommes, se dirigeait contre le fort Duquesne, dont la défense était confiée à M.

de Contrecœur. Braddock s'était vanté d'emporter ce fort en trois ou quatre jours ; grand fut son désappointement lorsque, sur son chemin, il fit rencontre de M. de Beaujeu, à la tête de 870 hommes, dont 220 français et 650 sauvages.

Les 2200 anglais venaient de traverser à gué la rivière Monongahéla, et s'étaient engagés dans un sentier de chasse, lorsque, vers midi et demi, ils se trouvèrent face-à-face avec les 900 français et sauvages ; les Français avaient, pour la circonstance, revêtu le même costume que les sauvages, leurs alliés.

Ces derniers ne purent s'empêcher de contempler avec admiration ces troupes européennes qu'ils n'avaient encore jamais vues, et qui, avec leurs vêtements écarlates et leurs baïonnettes étincelantes, défilaient à travers le bois. Les Anglais, de leur côté, ne comprirent pas trop à qui ils avaient affaire, en voyant leurs ennemis tous revêtus du même costume sauvage.

De Beaujeu, le fusil à la main, était à la tête de ses hommes.

Les deux armées se considérèrent un instant l'une l'autre : puis les fusils s'abaissèrent, et les balles commencèrent à pleuvoir des deux côtés,

Le feu des Français eut un effet terrible sur les Anglais qui se tenaient en colonnes serrées comme s'ils eussent été sur un champ de parade. Les Français et les Canadiens, au contraire, fidèles à leur vieille coutume, eurent le soin de s'éparpiller et de se tenir à distance les uns des autres, de sorte que les balles anglaises furent en grande partie perdues. Ce que voyant, Braddock fit avancer quelques pièces de canon ; à la troisième décharge le brave de Beaujeu était tué.

Le commandement échut à son second, M. Dumas, et la fusillade recommença avec une nouvelle vigueur. Les Anglais, toujours en masses compactes, étaient décimés ; des rangs entiers de leurs soldats tombaient à chaque décharge ; cependant, ils résistaient toujours avec opiniâtreté. Enfin, le désordre se mit dans leurs rangs, et ils prirent la fuite. Les Français et les sauvages les poursuivirent vivement, en tuèrent un grand nombre à coup de fusil et à coup de hache, et jetèrent les autres dans la rivière. 1300 anglais—c'est-à-dire plus de la moitié de l'armée de Braddock—restèrent sur le champ de bataille.

Cette glorieuse affaire, qui ne coûta à l'armée française que quarante hommes, est connue dans notre histoire, sous le nom de bataille de la

Monongahéla, nom que les Canadiens du temps ont travesti en celui de *Malengueulé.*

Ce fut à la suite de cette bataille que Washington, colonel dans l'armée de Braddock, écrivit cette fameuse lettre qui commence par ces mots : " Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français, etc. . . . . ."

Quelques mois plus tard, les Anglais voulant prendre leur revanche, et effacer la honte de la Monongahéla, résolurent d'attaquer le fort Frédéric. Leur armée était composée de 5000 hommes. Le baron Dieskau, nouvellement arrivé de France, n'écoutant que son ardeur, marcha à leur rencontre avec 1 500 hommes seulement. Les Français furent battus, après avoir fait des prodiges de bravoure et avoir perdu sept à huit cents des leurs.

"En vérité," écrivait plus tard un officier anglais, " c'étaient des soldats braves et tous gens d'élite qui semblaient ne point faire attention au feu continuel que nous faisions sur eux. L'action dura au moins six heures, pendant lesquelles il n'y eut guère d'intervalles entre les décharges."

Pendant l'attaque, Dieskau s'étant trop exposé au feu de l'ennemi, reçut quatre coups de fusil. Transporté avec grande difficulté derrière un

arbre, il fut enfin reconnu par les Anglais qui l'amenèrent à leur camp. De là, ils l'envoyèrent à New-York, puis en Angleterre.

Chose digne de remarque, la défaite de Braddock à la Monongahéla, et celle de Dieskau au fort Frédéric ont été dues à la même cause. Ces deux généraux, nouvellement arrivés de l'Europe, et habitués aux batailles en rase campagne comme elles se pratiquaient sur le continent européen, n'avaient aucune idée de la guerre des bois et des sauvages telle qu'elle se pratiquait en Amérique.

HUITIÈME ENTRETIEN

(1756 à 1760)

Pour remplacer le baron Dieskau au commandement de l'armée du Canada, la France envoya le marquis de Montcalm avec quelques bataillons de ses meilleures troupes, notamment un bataillon du régiment de la Sarre et un autre de celui de Royal-Roussillon. Avec Montcalm arrivèrent des chefs de la plus haute capacité, entre autres, le chevalier de Lévis, de Bougainville et Bourlamaque.

M. de Vaudreuil, né et élevé à Québec, était gouverneur de la colonie depuis un an : il était fils de l'ancien gouverneur du même nom.

De Montcalm était à peine arrivé au Canada qu'on apprit la nouvelle que les Anglais voulaient tenter encore un dernier et suprême effort pour s'emparer de la colonie. Sans perdre de temps, il fut décidé de prendre l'offensive, et de s'emparer du fort Chouaguen ou Oswego. Dans l'espace de deux ou trois jours le fort fut obligé de capituler, et les Anglais, au nombre de 1600, furent faits prisonniers après avoir perdu 150 hommes seulement. Ils furent forcés de remettre aux Français cinq drapeaux, 113 canons, 5 bâtiments de guerre, et une énorme quantité d'approvisionnements de tous genres. Les Français ne perdirent que trente hommes tués ou blessés.

Le succès de cette belle victoire fut due, en grande partie, à l'intrépidité de Rigaud de Vaudreuil qui, un matin, sous le feu de l'ennemi, ne craignit pas de traverser à la nage la rivière Oswego avec les Canadiens et les Sauvages, et alla s'emparer des hauteurs qui dominaient le fort.

Après la prise d'Oswégo, les Anglais furent démoralisés ; et des bandes de flibustiers canadiens et sauvages purent ravager impunément,

pendant plusieurs mois, les deux états de la Virginie et de la Pensylvanie. Telle était la terreur des colons de la Nouvelle-Angleterre, qu'à l'approche de leurs ennemis, ils se sauvaient jusqu'à quarante lieues de distance, abandonnant au pillage leurs maisons, leurs récoltes et leurs bestiaux. Le chevalier de Villiers, à la tête de 55 hommes, put s'avancer jusqu'à vingt lieues de Philadelphie où il prit le fort Grenville sans presque aucune résistance.

Quelques mois plus tard, Montcalm prit le fort George ou William Henry, et fit prisonniers 2300 anglais ; ne pouvant les nourir à cause de leur nombre, Montcalm les renvoya à condition qu'ils ne serviraient pas contre la France avant dix-huit mois.

Après la prise de ces deux forts, les sauvages se portèrent encore, malheureusement, à des actes de vengeance que réprouvent également la religion catholique et la civilisation chrétienne. De là, les reproches sanglants de cruauté adressés aux Français et aux Canadiens par les historiens anglais et par ceux des Etats-Unis. Cependant, il est parfaitement avéré que ces actes de barbarie furent toujours commis contre les ordres formels des chefs qui commandaient les troupes françaises,

et, comme preuve, je vais vous donner les extraits de quatre autographes originaux que j'ai relus encore ces jours derniers. Ces quatre documents sont des ordres militaires donnés aux frères Baby, officiers dans les milices canadiennes à cette époque ; deux de ces ordres sont de la main de Ligneris, un de celle de Contrecœur, et le quatrième est signé par Dumas.

L'un des ordres de Ligneris se termine par ces mots :

“....supposé qu'il fasse des prisonniers, il fera tous ses efforts pour empêcher les sauvages d'exercer à leur égard aucune cruauté. ”

L'autre :

“ .... ils engageront de tout leur pouvoir les sauvages à les traiter avec beaucoup d'humanité et à n'exercer à leur égard aucune cruauté.”

L'ordre de Contrecœur se termine comme suit :

“....et d'empêcher les sauvages d'user d'aucune cruauté à l'égard des prisonniers qu'ils pourraient faire. ”

Enfin celui de Dumas :

“....il emploiera surtout tous ses talents et le crédit qu'il a sur les sauvages qu'il conduit pour

les empêcher d'user d'aucune cruauté sur ceux qui pourront tomber entre leurs mains. "

Cependant, malgré les deux beaux faits-d'armes de Chouaguen et du Fort George, la colonie était toujours dans un état de grande souffrance ; non-seulement elle manquait d'hommes pour soutenir la lutte avec avantage, mais encore la population était en proie à une affreuse disette.

On était à la ration, et le peuple ne recevait que deux onces de pain par jour. Bientôt il n'y eut presque plus ni pain ni viande : la livre de bœuf ne coûtait pas moins de vingt-cinq sous ; la livre de farine autant. Il est bien vrai que la France envoya des provisions ; mais ces secours tardifs furent facilement interceptés par les flottes anglaises.

Une partie de ces malheurs était due aux exactions d'un infâme intendant arrivé dans la colonie en 1748, et dont le nom, voué à jamais à l'exécration dans notre histoire, était Bigot.

Ce misérable, concussionnaire effronté, alla jusqu'à faire partie d'une société dont l'objet était de monopoliser les grains et la farine. Cette société achetait tout le blé qu'elle pouvait trouver dans les campagnes, et ensuite Bigot fixait, par des ordonnances, le prix auquel il devait être vendu,

Pour donner une idée de l'état de démoralisation des fonctionnaires publics à cette époque, je me contenterai de citer l'extrait suivant de Laverdière :

" Au milieu de cet état de souffrance et de gêne, certains fonctionnaires et employés du gouvernement trouvaient moyen de passer le temps fort agréablement. Des bals et des repas se donnaient au palais de l'intendant. " On y jouait, dit M. Doreil, un jeu à faire trembler les plus déterminés joueurs. Heureusement pour ceux de nos officiers qui ont joué, que M. Bigot, qui est en état de perdre, a bien fait les honneurs de cette partie ; il lui en a coûté environ 200,000 livres. " On jouait aussi à Montréal chez M. de Vaudreuil. Le roi avait, cependant, défendu les jeux de hasard, mais ses ordres étaient honteusement violés. "

Dans cet état de chose, le Canada était bien peu préparé pour la lutte gigantesque qui allait s'engager entre les deux nations les plus puissantes du monde, et dont le plus glorieux théâtre d'action et le prix de la victoire devait être la Nouvelle-France elle-même.

L'Angleterre et ses colonies mirent sous les ordres du général Abercromby 50,000 hommes, auxquels la Nouvelle-France n'avait à opposer que 6,000 hommes seulement.

Cependant, avec cet esprit chevaleresque qui ne leur a jamais fait défaut, vos pères ne reculèrent pas devant les dangers de cette lutte suprême ; et l'héroïque Montcalm écrivait au ministre de la guerre en France : " Nous combattrons, nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. . . ."

Dès le mois de juin 1758, les Anglais envahirent le Canada par trois points différents : Louisbourg, Carillon, et le fort Duquesne. Louisbourg, dont la garnison, composée de 7000 hommes, était dénuée de toutes ressourees, fut obligé de capituler devant une armée anglaise de 12,600 hommes parfaitement approvisionnée. Pour la première fois, durant ce siége, on voit figurer le nom du général Wolfe.

L'Angleterre et ses colonies américaines éprouvèrent un sentiment de satisfaction inexprimable à la nouvelle de cette conquête. La Nouvelle-Angleterre, surtout, peu habituée à célébrer des victoires, ne mit pas de bornes à ses transports de joie : elle crut devoir consacrer plusieurs jours à des fêtes et à des réjouissances publiques.

Cependant, toute médaille a son revers ; et les Anglais ne devaient pas triompher longtemps ; Carillon allait bientôt mettre un terme à leurs réjouissances et abattre leur orgueil.

Le général Abercromby commandait en personne l'armée dirigée contre le fort de Carillon. Cette armée était forte de 16,000 hommes, auxquels Montcalm, secondé par Lévis et Bourlamaque, ne put opposer que 3000 soldats et miliciens.

Le 8 juillet, sur le midi, (Laverdière), Abercromby marcha contre les retranchements français avec beaucoup de vivacité ; son armée était divisée en quatre colonnes, dont les intervalles étaient occupés par des troupes légères. On laissa l'ennemi s'approcher jusqu'à quarante-cinq pas ; là, on l'arrêta tout court, par un feu aussi juste que bien nourri. Pendant sept heures, les colonnes anglaises s'acharnèrent à enlever le retranchement, et firent six attaques consécutives. Enthousiasmée par le courage héroïque de Montcalm, sa petite armée se battait avec joie et avec un entrain admirable. Une attaque sur le flanc gauche de l'armée ennemie fut vigoureusement exécutée par M. de Lévis ; tandis que du côté opposé la flottille anglaise de la rivière de la Chûte fut repoussée par le canon de Carillon. Enfin Abercromby, après un combat opiniâtre, battit en retraite ; il avait perdu 5000 hommes. Les Français eurent 377 hommes tués ou blessés, dont 37 officiers. Les Canadiens, partagés en quatre corps, sous M. Raymond, de Saint-

Ours, Lanaudière et de Gaspé, se distinguèrent beaucoup pendant cette mémorable journée. Le soir de la victoire, l'heureux général écrivait, sur le champ de bataille même, à M. Doreil, son ami: " Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! je n'en ai jamais vu de pareilles. "

M de Ligneris, chargé de la défense du fort Duquesne, crut devoir l'abandonner à l'approche d'une armée anglaise de 6000 hommes.

Ainsi se termina la campagne de 1758. La belle victoire de Carillon avait, pour cette année, sauvé la colonie, et retardé d'un an la prise du Canada par les Anglais.

Cependant, le pays se trouvait toujours dans un état de pénurie extrême. La récolte avait été mauvaise ; les habitants appelés sous les drapeaux pour la défense de leurs foyers, et dispersés aux quatre coins de cet immense territoire, avaient laissé aux femmes et aux enfants le soin de cultiver la terre.

Ajoutez à cela les exactions toujours croissantes de l'infâme Bigot qui avait taxé le blé jusqu'à trente-six et quarante livres le minot, ajoutez l'esprit de jalousie et de désunion qui existait entre les chefs, et surtout entre M. de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, et le Marquis de

Montcalm, général en chef des armées du Canada ; ajoutez enfin le manque absolu de secours du côté de la mère-patrie qui gémissait alors sous le gouvernement faible et corrompu de Louis XV, et vous aurez une idée de la sombre perspective qui s'offrait pour la campagne de 1759.

. . . .

Enfin, le dénouement de ce drame terrible touchait à sa fin : et le temps était arrivé où l'Angleterre et la Nouvelle-Angleterre, combinant leurs efforts, allaient pouvoir, après un siècle et demi d'humiliantes défaites, triompher de l'héroïque résistance de cette petite colonie française, complètement épuisée de ressources, et abandonnée à ses propres forces.

Craignant, cette fois encore, que sa prise si longtemps convoitée ne vint à lui échapper, l'Angleterre mit sur pied trois armées dont l'effectif n'était pas de moins de 60,000 hommes. 60,000 hommes ! c'était plus que le chiffre total de la population du Canada, y compris les vieillards, les femmes et les enfants. La Nouvelle-France n'avait à opposer à cette armée formidable qu'une vingtaine de mille hommes, dont 5000 réguliers, 15,000 miliciens et quelques bandes de sauvages. Cependant, avec des forces aussi inégales, les Ca-

nadiens jurèrent de défendre leurs foyers jusqu'à la dernière extrémité ou de s'ensevelir sous les ruines de la patrie.

Les 60,000 soldats anglais étaient divisés en trois armées chargées d'attaquer le pays par trois endroits différents. La première, sous le commandement du général Wolfe, avait ordre de remonter le fleuve et de mettre le siége devant Québec ; la seconde devait venir par le lac Champlain pour opérer sa jonction avec celle de Wolfe ; la troisième devait se diriger vers les lacs.

Ce fut à la date du 27 juin 1759 que la flotte de Wolfe fit son apparition devant Québec. Le célèbre navigateur Cook était à bord en qualité d'ingénieur hydrographe. Cette flotte comprenait 20 vaisseaux, dix frégates et 18 bâtiments inférieurs ; elle était montée par 18,000 marins. Wolfe débarqua une partie de ses troupes sur l'Ile-d'Orléans.

Après avoir reconnu la place, il fit ériger quelques batteries à la Pointe-Lévis, d'où il commença à bombarder la ville. Ce bombardement continua presque sans relâche pendant l'espace de deux mois, et réduisit en cendres ou démolit une partie des maisons de Québec.

Le 31 juillet, il y eut rencontre entre les Anglais et les Français au saut Montmorency. Les Anglais y furent si maltraités qu'ils finirent par prendre la fuite. En quelques heures ils perdirent 600 hommes, et, en se retirant, ils furent obligés de mettre le feu à deux de leurs frégates qui s'étaient échouées à la côte. Ce fait d'armes est connu sous le nom de *bataille de Montmorency.* Durant cette bataille, les Anglais ne tirèrent pas moins de trois mille coups de canon.

Vers le commencement d'août, Wolfe envoya plusieurs expéditions pour ravager les paroisses du bas du fleuve au nord et au sud. Les habitants les recevaient chaudement, faisant hardiment le coup de fusil aussi longtemps que leurs forces le leur permettaient, et ensuite se sauvaient sagement dans les bois, afin de se mettre à l'abri. Alors les Anglais restaient maîtres des places qu'ils pillaient et incendiaient. Ainsi furent brûlées les paroisses de la Baie Saint-Paul, de la Malbaie, et toutes celles de la côte de Beaupré, depuis Saint-Joachim jusqu'au Saut Montmorency. L'Ile-d'Orléans et les paroisses de la côte du sud subirent le même sort.

Cependant, Wolfe s'aperçut bientôt que la ville de Québec ne serait pas de sitôt en sa possession ;

ce fut alors qu'il imagina une ruse pleine de hardiesse, et même de témérité, qui lui réussit à merveille.

Dans la nuit du 12 septembre, il remonta avec sa flotte jusqu'au Carouge. De Bougainville était chargé d'observer ses mouvements ; mais Wolfe réussit à le tromper, au moyen d'allées et venues qui durèrent toute la nuit. Voici comment un témoin oculaire, le colonel Malcolm Fraser, qui commandait un régiment dans l'armée de Wolfe, raconte le débarquement des troupes anglaises, et leur ascension sur les plaines d'Abraham :

" Sur les neuf heures du soir, dit le colonel Fraser, dans la nuit du 12, nous nous embarquâmes dans les chaloupes, suivant l'ordre que nous avions reçu. Au point du jour (13 septembre) toute l'armée mettait pied à terre à l'endroit appelé " Le foulon, " à environ un mille et demi au-dessus de Québec. Le corps principal de notre armée eut bientôt gravi une côte, ou plutôt un précipice d'environ trois cents verges, très abrupt et couvert de bois et de broussailles. Vers dix heures, l'armée était rangée en bataille ; nous avions à notre droite le grand fleuve Saint-Laurent et le précipice que nous venions de gravir ; à notre gauche, quelques maisons, et dans le lointain, les savanes et les bois

au-dessus de l'hôpital-général, et la rivière Saint-Charles ; en face, à environ un mille de distance, était la ville de Québec. . . ."

Grande fut la surprise des Français lorsqu'ils apprirent cette nouvelle. Sans perdre un instant, Montcalm se dirigea contre eux avec quatre mille cinq cents hommes. Il rangea son armée en une seule ligne de trois hommes de profondeur ; cette ligne s'étendait depuis le chemin de Sainte-Foy, jusqu'au chemin Saint-Louis.

Le feu s'ouvrit vers dix heures et demie ; c'était le commencement de la célèbre bataille des plaines d'Abraham.

Aux Anglais, dans la position qu'ils occupaient, et avec la crainte des sauvages devant les yeux, il ne restait qu'une alternative : vaincre ou mourir.

Wolfe parcourait sans cesse les rangs de ses soldats pour soutenir leur courage et leur rappeler que toute retraite était désormais impossible. Il fit mettre deux balles dans chaque fusil, et ordonna de ne tirer que quand l'ennemi serait à une distance de vingt pas.

On se fusillait ainsi, des deux côtés, avec des succès variables, lorsque Wolfe, qui ne ménageait pas sa personne, entreprit de faire une charge à la

baïonnette à la tête de ses grenadiers ; ce fut alors qu'il reçut en pleine poitrine une balle qui le renversa.

Cependant, les troupes anglaises, ignorant la blessure de leur général, continuaient à combattre avec une vigueur sans égale ; et bientôt, les soldats et les miliciens de Montcalm commencèrent à fuir. —En ce moment Wolfe entendit quelqu'un s'écrier: " Ils fuient ! "—" Qui ? " demanda Wolf.— " Les Français " lui répondit-on.—"Alors je meurs content," répliqua le héros, qui ne tarda pas à expirer.

Montcalm, déjà blessé, voyant ses troupes en désordre, entreprit de les rallier.... Au même moment il reçut une blessure mortelle. Il eut assez de force, cependant, pour se tenir sur son cheval, et rentra dans la ville, soutenu par deux grenadiers.

Comme il entrait, qnelques femmes, voyant le sang couler de ses blessures, s'écrièrent : " *Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! le marquis est tué !* " Montcalm leur répondit : " *Ce n'est rien, ce n'est rien ! ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies.* "

Montcalm mourut le landemain sur les cinq heures du matin.

Il y avait tant de désordre et de confusion dans

la ville qu'on ne put trouver ni bois ni charpentier pour confectionner un cercueil décent. A la fin, un des employés du couvent des Ursulines parvint à découvrir quelques vieilles planches avec lesquelles il put construire à la hâte une boîte grossière dans laquelle le corps fut mis, puis enterré dans l'église des Ursulines. Il y a quelques années, on a découvert les restes de Montcalm ; le crâne du héros, parfaitement conservé, est aujourd'hui en la possession du chapelain des Ursulines.

La perte des Français, durant cette célèbre journée, s'éleva à près de mille hommes, y compris les deux premiers lieutenants de Montcalm, M. de Saint-Ours qui mourut sur le champ de bataille même, et M. de Senezergues qui mourut de ses blessures quelques jours plus tard.

Québec continua à se défendre encore pendant quelques jours, et finalement se rendit, au moment même où de Lévis, qui venait en toute hâte au secours de la place, n'était plus qu'à quelques heures des remparts. L'armée française se replia sur la rivière Jacques-Cartier.

Québec eut beaucoup à souffrir pendant ce siége mémorable ; et dans un mémoire adressé au ministre de France par l'évêque du Canada, on lit les détails suivants :

" Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; cent quatre-vingts maisons ont été incendiées par des pots à feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes.

" Les murs de six pieds d'épaisseur n'ont pas résisté ; les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets ont été brûlées, écrasées et pillées, pendant et après le siége. L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le séminaire il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec avec son vicaire. Cette communauté a souffert des pertes encore plus grandes hors de la ville, où l'ennemi lui a brûlé quatre fermes et trois moulins considérables, qui faisaient presque tout son revenu. L'église de la basse-ville est entièrement détruite ; celles des Récollets, des Jésuites et du séminaire sont hors d'état de servir, sans de très grosses réparations. Il n'y a que celle des Ursulines où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires..., L'Hôtel-Dieu est infiniment resserré parce que les malades anglais y sont....Le palais épiscopal est presque détruit, et ne fournit pas un seul appartement logeable ; les voûtes ont été pillées. Les maisons des Récollets et des Jé-

suites sont à-peu-près dans la même situation ; les Anglais y ont, cependant, fait quelques réparations pour y loger des troupes ; ils se sont emparé des maisons de la ville les moins endommagées ; ils chassent même de chez eux les bourgeois qui, à force d'argent, ont fait raccommoder quelque appartement, ou les y mettent si à l'étroit, par le nombre de soldats qu'ils y logent, que presque tous sont obligés d'abandonner cette ville malheureuse....

" Les prêtres du séminaire, les chanoines, les jésuites, sont dispersés dans le peu de pays qui n'est pas encore sous la domination anglaise ; les particuliers de la ville sont sans bois pour leur hivernement, sans pain, sans farine, sans viande, et ne vivent qne du peu de biscuit et de lard que le soldat anglais leur vend de sa ration. Telle est l'extrémité où sont réduits les meilleurs bourgeois.

" Les campagnes ne fournissent point de ressources et sont peut-être aussi à plaindre que la ville même. Toute la côte de Beaupré et l'Ile-d'Orléans ont été détruites avant la fin du siége ; les granges, les maisons des habitants, les presbytères ont été incendiés ; les bestiaux qui restaient enlevés.... de sorte que le pauvre habitant qui

retourne sur sa ferme avec sa femme et ses enfants, sera obligé de se cabaner à la façon des sauvages. Leur récolte qu'ils n'ont pu faire qu'en en donnant la moitié, sera exposée aux injures de l'air, ainsi que leurs animaux ; les caches qu'on avait faites dans les bois ont été découvertes par l'ennemi, et, par là, l'habitant est sans hardes, sans meubles, sans charrue et sans outils pour travailler la terre et couper les bois.

" Les églises, au nombre de dix, ont été conservées ; mais les fenêtres, les portes, les autels, les statues, les tabernacles ont été brisés. La mission des sauvages abénakis de Saint-François a été détruite par un parti d'anglais et de sauvages ; ils y ont volé tous les ornements et les vases sacrés, ont jeté par terre les hosties consacrées, ont égorgé une trentaine de personnes, dont plus de vingt femmes et enfants.

" De l'autre côté de la rivière, au sud, il y a environ trente-six lieues de pays établi, qui ont été, à-peu-près, également ravagées, et qui comptent dix-neuf paroisses, dont le plus grand nombre a été détruit. "

Ce mémoire de l'évêque de Québec porte la date du 5 novembre 1759.

NEUVIÈME ENTRETIEN

(1760)

Mes chers enfants, vous concevez quel découragement profond s'était emparé de l'esprit de vos pères à la suite de tous ces désastres.

Pendant cinq années consécutives, ils avaient été constamment sous les armes, et la culture de leurs terres avait été tellement négligée qu'elles ne produisaient presque plus rien : aussi, la population était-elle en proie à une affreuse misère.

Cependant, ils se résignèrent à leur sort ; et, confiants dans l'habileté de Lévis qui leur promettait des secours prochains de France, ils ne perdirent pas tout-à-fait espoir en un avenir meilleur.

De leur côté, les Anglais, enfermés dans Québec, eurent beaucoup à souffrir du froid ; car l'hiver de 1760 fut d'une rigueur exceptionnelle, et le plus grand souci de Murray, commandant de la place, fut d'approvisionner son armée d'une suffisante quantité de bois de chauffage.

Pour cela, des détachements de soldats furent envoyés comme bûcherons d'abord à l'Ile-d'Orléans et à l'Ile-Madame, et plus tard dans les forêts de Sillery et de Sainte-Foye. Les difficultés que présentait le charroi du combustible furent telles, que souvent pas moins de mille soldats étaient employés à ce pénible travail.

L'armée anglaise était loin d'être préparée à affronter les rigueurs excessives de notre climat ; aussi, les hôpitaux furent-ils constamment remplis d'invalides ; la fièvre, la dyssenterie, et surtout le scorbut, firent, parmi eux, un grand nombre de victimes.

D'après les mémoires du temps, le chiffre de la

garnison anglaise s'élevait à 5653 hommes ; il n'en mourut pas moins de 682 dans le cours de l'hiver.

Fait digne de remarque, il paraît que les troupes françaises n'inquiétèrent jamais les Anglais, pendant que ces derniers étaient occupés à couper le bois dans les forêts de Sillery ou de Sainte-Foye. Murray, il est vrai, avait pris pour protéger ses soldats d'excellentes précautions ; mais à part cela, c'était, dit-on, une opinion généralement répandue dans la garnison anglaise qu'il y avait entre le gouverneur français, M. de Vaudreuil, et le commandant anglais, Murray, une entente secrète en vertu de laquelle les avant-postes français devaient s'abstenir de toute attaque contre les bûcherons. Quelques-uns pensent que de Vaudreuil en vint à cette détermination avec Murray, lorsque de Bougainville, sous pavillon parlementaire, visita la garnison anglaise enfermée dans Québec à la date du 30 septembre 1759. Dans cette occasion, de Bougainville eut plusieurs heures d'entrevue avec les généraux anglais Monkton et Townsend, mais le secret de cette entrevue n'a jamais transpiré. De Bougainville obtint la permission d'aller à l'hôpital-général, où il demeura trois jours, après lesquels il reçut ordre de retourner au milieu des siens.

L'ivrognerie paraît avoir été le vice prédominant des soldats de la garnison anglaise ; et Murray fut obligé d'avoir recours aux mesures les plus rigoureuses—le fouet et la peine capitale—pour supprimer la vente des liqueurs alcooliques.

Malgré cela, les avant-postes du général de Lévis situés au Carouge, à Jacques-Cartier et à la Pointe-aux-Trembles, ne cessèrent pas d'être une grande source d'inquiétude pour les Anglais. De Lévis était à Montréal, occupé à organiser une nouvelle attaque contre Québec ; et afin de tromper l'ennemi sur ses intentions réelles, il eut soin de propager, durant l'hiver, toutes sortes de rumeurs. Ainsi, un jour, on apprenait que l'époque choisie par l'armée française pour escalader la ville, était fixée au milieu de décembre, puis en janvier, puis en février, etc., de sorte que la garnison anglaise fut tenue en alertes continuelles, et qu'à plusieurs reprises elle resta sur pied toute la nuit, dans l'attente de quelque surprise.

Cependant, ce ne fut que dans la nuit du 17 avril que le chevalier de Lévis laissa Montréal avec ses troupes, et se mit en marche sur Québec.

De Lévis croyait que son approche était ignorée des Anglais ; mais ces derniers en furent informés, grâce à un incident dont fut victime un pauvre

artilleur français. Cet infortuné ayant chaviré dans un bateau, avec six de ses compagnons qui s'étaient noyés, parvint à se refugier sur un glaçon. Transporté, sur ce glaçon, par la marée baissante, jusque vis-à-vis l'église de Saint-Laurent, il avait été ramené par le courant, à demi-gelé, en face de la ville, où les Anglais allèrent le chercher. Conduit devant Murray, il fut obligé d'avouer que Lévis, à la tête d'une forte armée, n'était plus qu'à quelques jours de marche de Québec.

Le 28 avril au matin, les troupes françaises faisaient leur apparition ; et sur les neuf heures, l'armée anglaise allait à leur rencontre avec vingt canons, deux pour chaque régiment ; l'armée de Lévis n'avait, en tout, que deux canons. Aussitôt la glorieuse bataille, connue sous le nom de bataille de Sainte-Foye, commença.

Il fut fait, de côté et d'autre, des prodiges de valeur, surtout au moulin Dumont, qui fut pris et repris plusieurs fois par les grenadiers français et par les montagnards écossais. "Armés de leurs baïonettes, dit Ferland, les grenadiers chassaient par les fenêtres les Ecossais qui, la dague à la main, rentraient par les portes et obligeaient les grenadiers, à leur tour, de s'échapper par le même chemin qu'eux-mêmes avaient suivi.... La con-

testation aurait duré jusqu'à ce qu'ils fussent tous tombés, si les généraux ne les avaient forcés de se retirer et de laisser le moulin comme un terrain neutre. L'on y avait combattu avec tant d'acharnement, qu'il ne restait plus que quatorze à quinze grenadiers par compagnie et le même nombre de montagnards. "

A un moment donné, les Anglais durent croire qu'ils allaient remporter la victoire, grâce à un incident que Ferland raconte dans les termes suivants :

" La gauche de l'armée française se maintenait dans un lieu bas, à quarante pas des Anglais, quoique écrasée par l'artillerie. Voyant sa mauvaise position, le chevalier de Lévis envoya M. de la Pause, adjudant de Guyenne, pour la faire retirer de quelques pas.... Passant rapidement le long de la ligne, cet officier ordonna à chaque régiment de se retirer un peu, sans donner le motif des ordres de M. de Lévis. A ce moment, les Anglais crurent qu'ils prenaient la fuite, et descendaient de leur terrain élevé pour les poursuivre. M. Dalquier, vieil officier extrêmement brave, se tournant vers ses hommes, leur adressa quelques mots : " Il n'est pas temps maintenant, mes enfants, leur dit-il, de vous retirer ; vous n'êtes qu'à quarante

pas de l'ennemi ; avec la baïonette au bout de vos fusils, jetez-vous sur eux ; c'est ce qu'il y a de mieux à faire. " Aussitôt ils s'élancèrent sur les Anglais, et s'emparèrent de leurs canons. Une balle traversa le corps de Dalquier déjà couvert de blessures, mais ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres. "

Finalement, les Anglais furent mis en déroute complète, et se sauvèrent à qui mieux mieux dans la ville, laissant leur artillerie au pouvoir des Français. Les Anglais, suivant le rapport de Lévis, perdirent quinze cents hommes, et les Français sept cents.

La dernière bataille livrée par les Français au Canada était une belle et grande victoire ; l'honneur du drapeau était vengé !

Durant la nuit même qui suivit cette bataille, les Français commencèrent le siége de Québec, et ouvrirent la tranchée à 600 verges des murs de la ville ; les Anglais, de leur côté, continuèrent à se fortifier.

Les travaux se poursuivaient ainsi des deux côtés avec ardeur lorsque le 16 mai, sur le soir, deux frégates vinrent jeter l'ancre dans le port de Québec. Les Anglais avaient été prévenus de l'arrivée de ce renfort par une autre frégate, la

Leostaff, qui avait fait son apparition huit jours auparavant. Les Français, paraît-il, furent sous l'impression, jusqu'au dernier moment, que ces navires leur étaient destinés ; on peut juger de leur découragement lorsqu'ils aperçurent le pavillon anglais qui flottait au haut des mâts.

" Impossible d'exprimer, dit Knox, l'allégresse qui transporta alors la garnison anglaise ; officiers et soldats montèrent sur les remparts, en face des Français, et poussèrent, pendant près d'une heure, des hourras continuels, en élevant leurs chapeaux en l'air. "

Le lendemain, les frégates anglaises attaquèrent les deux seuls vaisseaux français presque sans artillerie qui se trouvaient dans le port, et qui composaient toutes les forces maritimes de la colonie. " Elles furent prises, dit Laverdière, après un combat de deux heures. Leur commandant, M. de Vauquelin, et ses officiers refusèrent d'amener pavillon, même lorsqu'ils n'eurent plus ni poudre ni boulets. L'amiral anglais, plein d'admiration pour leur bravoure, les traita avec tous les égards que méritait leur conduite. "

Cette même nuit, Lévis abandonna le siége, laissant derrière lui toute son artillerie, et se replia sur Montréal.

Bientôt Murray le suivit ; et deux autres armées anglaises, l'une venant du sud, l'autre de l'ouest, ne tardèrent pas à le rejoindre. Ces trois armées opérèrent leur jonction près de Montréal à la date du 8 septembre : elles étaient fortes de 20,000 hommes. De Vaudreuil ne pouvait leur opposer que 3500 hommes seulement.

Un conseil fut tenu, présidé par M. de Vaudreuil ; et il fut décidé que le parti le plus sage à adopter était de se rendre, après avoir obtenu les conditions les plus avantageuses possibles.

Tous les articles de la capitulation furent acceptés des Anglais, à l'exception d'un seul : les honneurs de la guerre pour l'armée française. De Lévis, indigné de ce refus, se retira avec 2000 hommes dans l'île de Sainte-Hélène, résolu de ne point remettre honteusement son épée. Mais le salut de la colonie l'exigeait, et M. de Vaudreuil donna à Lévis l'ordre de se rendre. Celui-ci posa les armes, tout en protestant en son nom et au nom de toute l'armée contre l'indigne traitement qu'on lui faisait subir. Cependant, il ne voulut pas livrer ses drapeaux à l'ennemi, et ordonna qu'on les brûlat sur le champ, ce qui fut fait.

Tel fut, mes enfants, dit madame Genest, en sanglotant, le dernier acte de résistance de vos

pères sur cette glorieuse terre du Canada.... Le Canada avait cessé d'être français. il devenait

DIXIÈME ENTRETIEN

(1760 à 1776)

Après une défense héroïque de plusieurs années, le Canada, presque complètement ruiné, avait passé à de nouveaux maîtres, et jouissait d'une paix profonde.

Les miliciens avaient quitté leurs drapeaux, et s'occupaient de mettre ordre à leurs affaires, et surtout de cultiver leurs champs dévastés. Les nobles, les officiers de l'administration civile et militaire, les gens instruits, les citoyens les plus

marquants, ne voulant pas vivre à l'ombre du drapeau anglais si souverainement détesté, abandonnèrent le pays. On calcule que pas moins de 185 officiers et de 3000 soldats et matelots repassèrent en France immédiatement après la conquête ; seuls le clergé et les membres de nos corporations religieuses restèrent fidèles à leur poste, et c'est à eux que le Canada-Français a dû son salut.

" La ville de Québec, " dit de Gaspé, " qui semblait braver jadis sur son rocher les foudres de l'artillerie et l'escalade des plus vaillantes cohortes, l'orgueilleuse cité de Québec, encore couverte de décombres, se relevait à peine de ses ruines. Le pavillon britannique flottait triomphalement sur sa citadelle altière ; et le canadien qui, par habitude, élevait la vue jusqu'à son sommet, croyait y retrouver encore le drapeau fleurdelisé de la vieille France, les reportait aussitôt avec tristesse vers la terre, en répétant, le cœur gros de soupirs, ces paroles touchantes : " nous reverrons pourtant nos bonnes gens. "

Vains souhaits, espoir superflu !

En 1763, le Traité de Paris vint pour toujours sceller le sort de la Nouvelle-France qui fut définitivement cédée à l'Angleterre.

Ceux des Canadiens qui avaient, jusque là, espéré en des jours meilleurs, durent renoncer à toute illusion et se résigner à leur sort ; et cette fois, ceux des nobles et de la classe instruite ou aisée qui n'avaient pas encore émigré, quittèrent le pays, au nombre de mille à douze cents.

Vous aimerez, sans doute, à connaître quel fut le sort des principaux officiers qui avaient si noblement combattu pour le salut de la Nouvelle-France, durant les dernières années qui avaient précédé la conquête ; voici quelques détails sur plusieurs d'entre eux.

Le chevaleresque de Lévis se hâta d'aller guerroyer en Allemagne. En 1783, il devint maréchal de France, et fut créé duc en 1784. Il mourut en 1787, dans la ville d'Arras qui lui fit des funérailles magnifiques.

De Bourlamaque devint gouverneur de la Guadeloupe où il mourut en 1764. De Bougainville se distingua durant la révolution américaine, et se rendit célèbre par son fameux voyage autour du monde.

L'infâme Bigot subit un procès qui lui valut la confiscation de tous ses biens et le banissement à perpétuité.

Dumas, celui-là même qui avait succédé à de

Beaujeu comme commandant à la bataille de la Monongahéla, fut nommé gouverneur des îles de France et de Bourbon.

Jacques Bedout, natif de Québec, parvint au grade de contre-amiral. Il était capitaine de vaisseau, dit Garneau, lorsque, par son combat sous l'île de Croix, en 1796, il mérita cet éloge de Fox dans la chambre des communes : " Le capitaine du Tigre, combattant pour l'honneur de sa patrie, a rivalisé en mépris pour la mort avec les héros de la Grèce et de Rome ; il a été fait prisonnier, mais couvert de gloire et de blessures. "

De Vaudreuil fut en butte aux accusations mensongères de Bigot ; emprisonné à la Bastille, il eut à subir un procès dont il sortit avec une réputation intacte. Sa défense, dit Garneau, fut pleine de dignité. Dédaignant de se justifier lui-même, il éleva la voix en faveur des officiers canadiens que Bigot avait accusés. " Elevé au Canada, il les connaissait, disait-il, et il soutenait qu'ils étaient presque tous d'une probité aussi éprouvée que leur valeur. En général, les Canadiens semblent être nés soldats ; une éducation mâle et toute militaire les endurcit de bonne heure à la fatigue et au danger. Le détail de leurs expéditions, de leurs voyages, de leurs entreprises, de

leurs négociations avec les naturels du pays, offre des miracles de courage, d'activité, de patienc dans la disette, de sang-froid dans le péril, de docilité aux ordres des généraux qui ont coûté la vie à plusieurs, sans jamais ralentir le zèle des autres. Ces commandants intrépides, avec une poignée de Canadiens et quelques guerriers sauvages, ont souvent déconcerté les projets, ruiné les préparatifs, ravagé les provinces, et battu les troupes anglaises huit à dix fois plus nombreuses que leurs détachements."

Ailleurs, de Vaudreuil écrivait aux ministres de Louis XV : " Avec ce beau et vaste pays, la France perd 70,000 âmes, dont l'espèce est d'autant plus rare que jamais peuples n'ont été aussi dociles, aussi braves, et aussi attachés à leurs princes."

Après le traité de 1763, les persécutions recommencèrent ; et le roi d'Angleterre, de sa propre autorité, et sans y être autorisé par le parlement, abolit les lois françaises pour y substituer les lois anglaises.

On alla plus loin encore, et on voulut forcer les Canadiens à prêter ce qu'on appelait le serment du *test* ou de fidélité. Or, ce serment était conçu de manière à leur faire abjurer, en même temps, et leur foi et leur religion. Les Canadiens refu-

sèrent d'obéir à d'aussi tyranniques injonctions ; le gouverneur, du reste, n'osa pas faire exécuter ses ordres.

Ces derniers événements se passaient sous l'administration de Murray, le deuxième gouverneur général anglais du Canada ; Amherst en ayant été le premier.

" La position du général Murray, dit Laverdière, était une des plus difficiles. Quoique d'un caractère sévère, il avait un excellent cœur. Il aimait les Canadiens qu'il voyait aussi simples dans leurs mœurs qu'il les avait trouvés braves sur le champ de bataille. Mais il était obligé d'agir avec un entourage de fonctionnaires qui le faisaient rougir tous les jours.

" Une armée d'aventuriers et d'intrigants était venue s'abattre sur le Canada à la suite des troupes anglaises. Le juge en chef Gregory, qui avait été tiré de prison pour être placé à la tête de la justice, ignorait le droit civil et la langue française ; le procureur général n'était guère plus propre à remplir sa charge ; les places de secrétaire provincial, de greffier du conseil, de régistrateur, de prévôt maréchal avaient été données à des favoris qui les louaient aux plus offrants. Murray, dégoûté de la tâche qu'on lui avait imposée, ne put s'em-

pêcher d'en faire des plaintes au ministère. " Il a fallu, dit-il, choisir des magistrats et prendre des jurés parmi quatre cent cinquante commerçants, artisans et fermiers (anglais) méprisables principalement par leur ignorance. Ils haïssent la noblesse canadienne à cause de sa naissance, et parce qu'elle a des titres à leur respect. . . ."

Cependant, le pays était encore loin d'être pacifié. Si, d'un côté, les Canadiens ne pouvaient opposer qu'une résistance passive aux vexations de l'Angleterre, de l'autre, certaines tribus sauvages de l'ouest, sous le commandement du célèbre Ponthiac, ne tardèrent pas à se soulever. Ils s'emparèrent de sept à huit postes anglais, ravagèrent la Pennsylvanie et la Virginie, et massacrèrent ou traînèrent en captivité pas moins de deux mille personnes ; à la fin on parvint à les pacifier.

Murray, rappelé en Angleterre (1766), eut pour successeur Carleton. Les choses continuèrent à aller de mal en pis pour vos pères jusqu'à l'année 1774. A cette époque, le parlement anglais passa une loi célèbre qui est connue dans notre histoire sous le nom d'*Acte de Québec*. Par cet acte, les anciennes lois civiles françaises étaient rétablies, le serment de fidélité ou du *test* aboli, et les droits des catholiques si longtemps foulés aux pieds étaient enfin reconnus. En même temps, cet acte

établissait un conseil législatif, espèce de gouvernement régulier dans lequel les catholiques pouvaient être admis.

Pour apprécier à sa juste valeur cette marque de bienveillance extraordinaire de la nouvelle mère-patrie, il ne faut pas oublier que les colonies de la Nouvelle-Angleterre (appelées depuis les Etats-Unis) étaient au début de cette célèbre révolution connue sous le nom de révolution américaine, qui devait se terminer par la conquête de leur indépendance.

L'Angleterre jugea qu'elle en avait assez sur les bras ; elle comprit qu'il était temps de s'assurer le bon vouloir des Canadiens-Français, dont elle allait avoir un si grand besoin dans la lutte qui allait commencer.

Ces prévisions se confirmèrent, au moins en partie ; les habitants, voyant qu'on se décidait, enfin, à leur rendre justice, restèrent fidèles à la couronne d'Angleterre, et refusèrent les offres pleines de séduisantes promesses que leur fit à maintes reprises le congrès américain. Tout ce que l'on put obtenir du plus grand nombre, cependant, grâce à l'influence du clergé et de la classe instruite, fut qu'ils observeraient une stricte neutralité ; ce qui n'empêcha pas plusieurs d'entre eux de faire cause commune avec les Américains,

On a attribué à une foule de raisons le peu de zèle que les Canadiens-Français manifestèrent pour la défense du pays lors de l'invasion de 1775 ; mais après une lecture attentive des documents écrits à cette époque, il me paraît évident que leur mécontentement, ainsi que leur abstention, fut due à des causes multiples.

En premier lieu, le drapeau anglais était loin d'être en grande vénération ; et, malgré la justice tardive qu'ils venaient d'obtenir par l'acte de 1774, le souvenir des criantes injustices auxquelles ils avaient été jusque-là en butte était trop récent, pour que ces cœurs bons et généreux, mais très sensibles, n'en conservassent pas un amer souvenir

En outre, vos pères avaient devant les yeux le triste exemple d'une foule d'Anglais de Québec et de Montréal qui, de la manière la plus ouverte, au vû et au sû de Carleton lui-même, ne se gênaient nullement de faire une propagande active en faveur de l'insurrection américaine.

Pour bien se rendre compte des motifs qui animaient le petit nombre d'anglais fixés alors dans la colonie, il faut se rappeler qu'autant l'*Acte de Québec*, qui établissait le conseil législatif, avait satisfait aux légitimes exigences des Canadiens-Français, autant il avait causé de déplaisir aux

Anglais qui se trouvaient frustrés, par là, de l'exercice de ce pouvoir tyrannique dont ils avaient si grandement abusé.

Un motif que les ennemis de l'Angleterre firent, surtout, adroitement valoir pour empêcher les habitants de prendre part à la guerre contre les Américains, fut que, d'après le serment de fidélité qu'ils avaient prêté, ils avaient juré de ne pas prendre les armes contre les Anglais. Or, qu'étaient les Américains à cette époque, sinon des Anglais ? Prendre les armes contre eux, c'était donc violer leur serment.

Enfin, il y avait la crainte des taxes que les Américains surent faire valoir très-habilement ; et dans les nombreuses lettres qu'ils répandirent d'une extrémité de la province à l'autre, ils ne manquèrent pas de se donner eux-mêmes comme exemple.

Les nobles et les gens instruits, à peu d'exceptions près, se déclarèrent franchement et ouvertement pour l'Angleterre.

A part le sentiment d'honneur qui dictait naturellement à ces derniers la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre, un autre motif, au dire de Sanguinet, ne manqua pas d'exalter leur patriotisme : c'est qu'ils y trouvèrent leur compte. Nommés aux

postes de colonels, de majors, de capitaines dans la milice, ils reçurent de jolis appointements variant de cent à deux cents louis ; ce qui, vu l'époque et la pénurie des temps, équivalait à de fortes sommes.

A Montréal, les chefs des miliciens commirent plusieurs actes d'injustice. Ils commencèrent par favoriser leurs familles et leurs amis, de sorte que des anciens capitaines ils firent des enseignes, et qu'ils donnèrent les grades de capitaines à des personnes qui n'avaient encore jamais servi : de là, une nouvelle source de mécontentement qui fit murmurer toute la ville de Montréal.

De son côté, le congrès américain, par ses lettres pleines de duperies et de fausses représentations, ne manqua pas de s'aliéner l'esprit de la population.

Pour ces raisons, et pour plusieurs autres, tout ce que put faire l'influence du clergé fut de maintenir dans la neutralité ceux des habitants dont les sympathies pour l'Angleterre n'étaient pas très-vivaces ; et c'était un grand point de gagné ; car, pour peu que le mouvement des Canadiens-Français en faveur des Américains se fût accentué, l'Angleterre perdait à jamais le Canada.

Tel était l'état des esprits au début des hostilités.

Dans les premiers jours de mai 1775, les Américains s'emparèrent des forts Carillon, Saint-Frédéric et Saint-Jean ; ce dernier fut repris quelques jours après par 80 volontaires canadiens commandés par Picote de Belestre. Sur les entrefaites, Carleton arrivait à Montréal et s'occupait d'organiser la défense.

Bientôt les Américains, sans presque rencontrer aucune résistance, s'avancèrent jusqu'à la Prairie de la Magdeleine et à Longueuil où ils établirent des postes. Malgré l'invasion des *Bastonnais* dans outes les côtes du sud, tout paraissait aussi tranquille à Montréal, dit Sanguinet, que si nous eussions été dans une profonde paix.

Le 24 septembre, sur les dix heures du soir, environ 150 américains, sous le commandement d'Allen, traversèrent de Longueuil en canots, et vinrent aborder au courant Sainte-Marie. Cette nouvelle parvint à Montréal de bonne heure le lendemain. Aussitôt, on ferma les portes de la ville, et on fit appel aux armes. Les citoyens, sans même attendre les ordres de leurs chefs, se rendirent au Champ-de-Mars, prêts à combattre. Pendant ce temps, plusieurs anglais, les colonels Johnson et Claus, en particulier, ainsi que toutes les femmes et les enfants des officiers anglais, s'embarquaient, avec leurs bagages, dans les navires

qui étaient mouillés dans le port, prêts à s'enfuir vers Québec.

Les citoyens, dit Sanguinet, sortirent de Montréal au nombre d'environ trois cents canadiens et trente marchands anglais. Le reste des marchands anglais ne voulurent point y aller ; c'est là où on reconnut le plus ouvertement les traîtres. Il sortit aussi de la ville environ trente hommes de troupes. Les Bostonnais se replièrent dans une maison et une grange, et commencèrent à tirer. Le feu fut vif de part et d'autre. Les Canadiens cernèrent les Bostonnais du côté du bois, et leur coupèrent le chemin. Il fut fait prisonniers dans cette action environ trente-six bostonnais avec Allen, qui était leur chef. Il y en eut plusieurs de blessés et tués, et le reste prit la fuite.

Le major Carden, commandant des miliciens de Montréal, fut blessé.

Pendant le combat, le général Guy Carleton et le brigadier Prescott restèrent dans la cour des casernes, avec environ quatre-vingts et quelques soldats, le sac au dos, les armes à la main, prêts à s'embarquer dans les navires et à se sauver, si la petite armée des citoyens était repoussée.

A la suite de cet engagement, les habitants des campagnes se réveillèrent de leur assoupissement ; leur instinct militaire se réveilla, et dès le lende-

main et les jours suivants, ils commencèrent à arriver en grand nombre, et vinrent offrir généreusement leurs services.

Tel était leur zèle que de la paroisse de Sainte-Anne, à quelques lieues de Québec, il n'arriva pas moins de quarante-deux hommes au secours de Montréal. La paroisse de Varennes seule envoya 300 habitants, tous animés de la meilleure volonté du monde ; de sorte qu'au commencement d'octobre, il y avait dans la ville de Montréal plus de 1200 habitants des campagnes qui, joints aux 600 de la ville, formaient une petite armée respectable.

Les Canadiens ne demandaient qu'une faveur : qu'on voulût bien les traverser à Longueuil, et les mener droit à l'ennemi, dont ils étaient sûrs d'avoir bon marché. Mais toutes leurs demandes, toutes leurs sollicitations furent faites en vain ; rien ne put déterminer Carleton à traverser le fleuve et à aller attaquer les Américains. A la fin, les habitants commencèrent à se fatiguer de ces lenteurs et demandèrent à retourner dans leurs foyers : permission qui fut facilement accordée à un grand nombre.

Cependant, l'armée américaine avait fini par s'emparer de tous les forts en deçà de la frontière, et Montgomery en personne se dirigea sur Mont-

réal. Carleton, se croyant incapable de défendre la place, s'enfuit précipitamment, et la ville capitula le lendemain, c'est-à-dire, le 12 novembre.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés que Carleton put se rendre jusqu'à Québec, où il arriva dans une petite chaloupe, après avoir abandonné, dans les environs de Sorel, onze navires chargés de provisions, d'artillerie et de munitions, dont les Américains ne tardèrent pas à s'emparer. Sur ces mêmes navires Montgomery descendait à Québec, quelques jours plus tard, avec 4 ou 500 hommes. "Il est certain, dit Sanguinet, que si ces onze navires n'avaient point été pris, Montgomery n'aurait point pu aller à Québec, parce qu'il aurait manqué de tout...."

"En ce moment, dit Laverdière, la cause métropolitaine en Canada était dans un état désespéré. Le territoire renfermé dans l'enceinte de Québec était à peu près tout ce qui reconnaissait la suprématie de l'Angleterre."

Montgomery, ayant opéré sa jonction avec Arnold, mit le siége devant Québec. Ce siége mémorable de 1775 a été le quatrième et le dernier de ceux que la vieille capitale ait eu à soutenir depuis sa fondation en 1608. Ici, mes enfants, ma tâche sera des plus faciles, vu que je n'aurai que la peine de vous lire, à peu près mot à mot, des

extraits d'un journal très-précieux tenu, jour par jour, par un contemporain de ces événements : ce chroniqueur fut M. Simon Sanguinet, dont je vous ai souvent cité le nom, et auquel j'ai déjà emprunté la narration des faits que je viens de vous raconter.

Le mémoire de Sanguinet est intitulé :

SIEGE DES BASTONNOIS DEVANT LA VILLE DE QUÉBEC, ET TOUT CE QUI S'Y EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE PENDANT LE SIÉGE.

Dans le mois d'octobre 1775, le colonel Arnold arriva à la Pointe de Lévy avec environ quatre cent cinquante hommes ; . . ensuite il se répandit dans les campagnes du sud avec son monde pour les faire rafraîchir et les laisser reposer des fatigues qu'ils avaient essuyées pendant la route. Il fit ramasser, pendant ce temps, les bateaux et les canots qu'il put trouver, pour traverser au nord du côté de Québec. Il traversa avec sa petite armée à quelque distance au-dessus de la ville. Le 14 novembre, Arnold parut avec sa petite armée, à une heure après-midi, sur la hauteur près de la porte Saint-Louis, et sur les côtes d'Abraham où les citoyens de Québec eurent le temps de les examiner à loisir, sans penser à fermer les portes. Si Arnold eût été assez hardi pour entrer dans la

ville, ou plutôt, s'il n'avait pas eu ordre d'attendre Montgomery, il y a tout lieu de croire qu'il n'y aurait point trouvé d'opposition.... Mais Arnold se retira et se replia jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, parce que ses soldats n'avaient pour toutes munitions qu'un coup de fusil à tirer chacun. D'ailleurs, tous ces soldats n'avaient plus que des haillons, ayant usé leurs hardes à passer dans les bois pendant leur route de Boston à Québec.

Québec renfermait dix-neuf cents soldats, matelots et miliciens. Il y avait dans la ville deux cents grosses pièces de canon, cinquante pièces de campagne, huit mortiers, quinze obusiers, et assez de bombes et de boulets, et surtout de poudre, pour tirer sans ménagement pendant huit mois. La ville était fortifiée par des murs de trente pieds de haut.... Il n'y avait que le Saut-au-Matelot et Près-de-Ville qui pouvaient fournir à l'ennemi un passage très étroit ; mais l'on fit faire plusieurs barrières dans ces deux postes, et l'on y braqua une grande quantité de canons.

L'artillerie des Bostonnais ne se montait qu'à cinq ou six pièces de canon et quelques obusiers ; ils n'avaient que très peu de poudre. On craignait si peu leur artillerie que les femmes et les enfants restèrent en ville et se promenèrent dans les rues et sur les remparts comme à l'ordinaire. Voyant

que Carleton était bien résolu de ne pas sortir de ses retranchements, les Américains canonnèrent et bombardèrent la ville avec de petites bombes pendant sept jours. Mais Montgomery, s'apercevant qu'il dépensait sa poudre inutilement, et qu'il était au moment d'en manquer, prit la résolution de faire une escalade pendant une nuit obscure. On fut averti de son dessein par un déserteur, et l'on fit bonne garde ce jour là ; mais l'attaque n'ayant pas eu lieu au temps fixé par le déserteur, l'on se douta que les Bostonnais attaqueraient le jour suivant, et l'on ne se trompa point ; car le trente-un de décembre 1775, à cinq heures du matin, les Bostonnais, au nombre d'environ 350, sous le commandement de Montgomery, vinrent pour escalader Près-de-Ville par les foulons, en même temps que 550 autres, conduits par Arnold, venaient, par Saint-Roch, attaquer le Saut-au-Matelot.

Le capitaine McLeod, qui avait la garde de ce dernier poste, reçut information de l'avance des Américains, mais il feignit de n'y pas croire. Ses hommes voulurent prendre les armes, il s'y opposa ; de sorte que les Américains n'eurent que le trouble de franchir les palissades pour aller s'emparer des canons qui étaient sur un quai. Toute la garde commandée par McLeod fut faite prisonnière, sans avoir échangé un seul coup de fusil ; les

Américains prirent possession ensuite de toutes les maisons du Saut-au-Matelot.

Heureusement que quelques écoliers, qui étaient de garde quelque part à la basse-ville, vinrent donner l'alarme. L'on fit sonner toutes les cloches et battre le tambour ; tout le monde se réveilla et chacun courut à la place d'armes. Les écoliers et plusieurs citoyens furent les premiers rendus au Saut-au-Matelot. Ils ne croyaient pas que les Américains fussent parvenus jusque là ; grande fut leur surprise quand ils se trouvèrent au milieu des Bostonnais qui vinrent leur présenter la main, en disant : VIVE LA LIBERTÉ !

A ces mots, les écoliers, s'apercevant qu'ils étaient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un grand embarras. Plusieurs commencèrent à fuir, mais les Bostonnais, voyant leur dessein, les désarmèrent. Quelques-uns, cependant, réussirent à s'évader, et coururent en toute hâte jusque sur la place d'armes à la haute-ville où toute la garnison était assemblée, criant de toutes leurs forces que les ennemis étaient dans le Saut-au-Matelot, qu'ils avaient pris la garde, etc., etc.

Comme ce rapport était fait par des jeunes gens, on eut peine à y croire. Néanmoins, Carleton ordonna de courir à la basse-ville afin de connaître la vérité. McLean revint un instant après

en criant : " Oui, par Dieu ! les ennemis sont dans le Saut-au-Matelot. "

Alors, le général Carleton, s'adressant aux citoyens, leur dit que c'était le temps pour eux de se signaler et de montrer leur courage, et il donna ordre à deux cents hommes d'aller au Saut-au-Matelot. Quand ces derniers furent près de l'ennemi, ils furent saisis de crainte et surpris du grand progrès que les Bostonnais avaient fait, puisqu'ils avaient déjà trois échelles sur la troisième barrière qui était la dernière à franchir et la plus faible. L'alarme augmenta et tout devint confusion. Le désordre régnait partout, et ceux qui devaient commander ne se pressaient pas d'avancer. La crainte s'empara encore plus des esprits lorsqu'ils entendirent les Bostonnais crier : "*Mes amis*" en nommant plusieurs citoyens de la ville, "*êtes-vous là ?*"

Ces paroles firent comprendre qu'il y avait plusieurs traîtres dans l'enceinte des murs, ce qui fit trembler les bons citoyens.

Qu'importe !.... ajoute Sanguinet ; un nommé Charland, canadien aussi fort qu'intrépide, tira par-dessus la barrière les échelles de son côté.... Il y avait alors plusieurs bostonnais tués le long de

la barrière, parce que l'on commençait à se fusiller de part et d'autre.

Les Bostonnais avaient sur le sommet de la tête, pour se distinguer, un papier cacheté sur lequel étaient écrits les mots : *Vive la liberté !* ou *Mors aut Victoria !*

Alors, les Bostonnais abandonnèrent le dessein d'escalader cette dernière barrière, et se retirèrent dans les maisons ; ils ouvrirent les fenêtres et tirèrent de tous côtés, s'emparant des maisons, et gagnant de proche en proche la basse-ville. S'ils n'eussent été arrêtés, dans leur marche, ils seraient parvenus facilement jusqu'à la maison qui faisait le coin de la barrière.

Ce fut alors que le capitaine Dumas ordonna à ses hommes de s'emparer de cette maison dans laquelle étaient logés les Américains. Sans perdre un instant, le sieur Dambourgès, à l'aide d'une des échelles enlevées à l'ennemi, monte par une fenêtre, la défonce, et tombe, avec quelques Canadiens qui l'avaient suivi, au milieu des Bostonnais. Après avoir tiré son coup de fusil, il s'élance sur eux à la baïonnette.... Les Américains effrayés se constituèrent prisonniers....

Pendant ce temps-là, le général Guy Carleton

fit sortir deux cents hommes par la porte du Palais, sous les ordres de M. Lawse, avec instruction de couper le chemin aux Bostonnais, et de les mettre entre deux feux.

M. Lawse, avec son détachement, sortit par la porte du Palais, se rendit à l'autre bout du Saut-au-Matelot, et entra dans une maison où étaient un grand nombre d'officiers bostonnais qui tenaient conseil sur le parti qu'ils avaient à prendre. A cette apparition subite, plusieurs officiers ennemis tirèrent leurs épées pour le tuer. Lawse se contenta de leur répondre qu'il avait douze cents hommes sous ses ordres, et que, s'ils ne se rendaient à l'instant, ils seraient tous tués sans miséricorde.

Alors, quelques-uns des officiers américains vinrent regarder par la fenêtre, et effectivement, ils trouvèrent qu'il y avait beaucoup de monde au dehors, bien qu'en réalité, il n'y eût que deux cents hommes. Sur cela, ils se radoucirent et se rendirent prisonniers. Cette ruse sauva la vie du brave Lawse.

Arnold, qui commandait ce détachement, fut blessé à la jambe, et transporté à l'Hôpital-Général. Le nombre des prisonniers faits à ce poste s'éleva à près de trois cents, y compris trente-deux officiers.

En même temps que ce combat se livrait au Saut-au-Matelot, un autre avait lieu à Près-de-Ville, pour repousser l'attaque dirigée par Montgomery.

Montgomery avait sous ses ordres environ 350 hommes ; le chemin qu'il avait à suivre était extrêmement étroit.

La garde canadienne qui était établie à Près-de-Ville comptait quarante-cinq hommes. Elle avait charge d'une batterie masquée de neuf pièces de canon érigée dans le pignon d'une maison. La garde vit les Bostonnais escalader la première barrière, et se ranger en ordre de bataille sur un quai ; elle la laissa s'avancer jusqu'à une distance de quarante pieds.

Alors, le sieur Chabot et le sieur Picard—commandants de la garde ce jour-là—donnèrent ordre de mettre le feu aux canons chargés à mitraille ; ce qui fut fait.

Aussitôt les Bostonnais prirent la fuite, et, chose singulière ! les Canadiens en firent autant de leur côté, et se sauvèrent jusqu'à la basse-ville. Pendant ce temps, le poste ne fut pas gardé. Bientôt, quelques uns des gardes eurent honte de leur fuite, et proposèrent aux autres de retourner, n'ayant entendu aucun bruit. . . . .

Ils retournèrent donc à leur poste, et trouvèrent les Bostonnais décampés....Ce fut alors qu'ils s'aperçurent que plusieurs des ennemis avaient été tués par la décharge des neuf coups de canon.... ils trouvèrent trente-six hommes tués, au nombre desquels était Montgomery.... Aucun canadien n'avait été tué ni blessé.

"*Si Montgomery, dit Sanguinet, n'eut point été tué, et M. Arnold blessé, il est certain que la ville de Québec aurait été prise.*"

Après ces deux échecs, les Américains furent obligés de se retirer à Sainte-Foye, à l'Hôpital-Général, et aux environs. Ils croyaient, à tout moment, que le général Carleton ferait une sortie avec les deux mille hommes qu'il avait dans la ville ; ils furent très surpris de voir qu'on les laissait tranquilles.

Bientôt, le manque de vivres se fit cruellement sentir parmi les Américains, et les maladies commencèrent à les décimer ; de jour en jour, aussi, ils perdirent les sympathies de ceux des Canadiens qui avaient épousé leur cause.

Finalement, l'arrivée du général Burgoyne au printemps, avec sept à huit mille hommes, vint sortir Carleton de son embarras. Burgoyne se mit en campagne, et, après des succès variables, finit par chasser les Américains du Canada.

...

ONZIÈME ENTRETIEN

(1776–1812)

Avant même que le pays fût complètement débarrassé des Américains, les Anglo-Canadiens, oubliant les services signalés qu'avaient rendus les Canadiens-Français pour la défense du pays, ou plutôt, jaloux de voir que le salut du Canada leur était dû, recommencèrent les persécutions de tous genres ; et le Conseil Législatif passa certaines mesures qui assujétissaient les habitants à des

corvées pénibles, à des charges considérables, sous les peines les plus sévères.

Ce fut bien pis encore, lorsqu'à Carleton, qui avait obtenu son rappel en Angleterre, succéda le général Haldimand (1778). Haldimand était un vieux militaire suisse, incommode, bourru et rempli de toutes sortes de défauts et de préjugés. Sous son administration, la tyrannie ne connut plus de bornes. Les corvées redoublèrent et devinrent un véritable fléau pour les campagnes. Ceux qui se plaignaient—et ils se comptaient par centaines—étaient impitoyablement jetés en prison, sans distinction d'innocent et de coupable.

" Le secret des lettres, dit Laverdière, était violé ; sur le soupçon le plus léger on jetait, à grand bruit, un citoyen en prison, pour intimider le public ; d'autres disparaissaient soudainement, et les parents n'apprenaient que longtemps après dans quels cachots ils étaient détenus. Bientôt, les prisons ne suffisant plus, le couvent des Récollets fut destiné à receler les nombreuses victimes."

" Un ancien magistrat, nommé Du Calvet, que ses idées libérales faisaient soupçonner de quelque intrigue avec les Américains, fut arrêté tout-à-coup à sa demeure, le 27 septembre 1780, par une troupe de soldats, dépouillé de son argent et

de ses papiers, conduit à Québec, détenu d'abord dans un vaisseau, puis dans un cachot militaire, et enfin transporté dans le couvent des Récollets. Il offrit de mettre tous ses biens en séquestre, demanda qu'on lui fît son procès ; ses amis se portèrent garants de sa fidélité ; on lui refusa tout. Au bout de deux ans et huit mois de détention, il fut remis en liberté sans qu'on lui eût même dit quel était son crime."

Du Calvet, homme énergique et infatigable, était à peine sorti de prison, qu'il se rendait en Angleterre dans le dessein de mettre le gouverneur Haldimand en accusation. Sa demande ayant été naturellement refusée, il publia un volume de lettres dans quelques-unes desquelles il fait entendre des accents pleins d'une rude, mais mâle éloquence : " Qu'il est triste," s'écrie-t-il dans l'une d'elles, " qu'il est triste d'être vaincu ! S'il n'en coûtait que le sang qui arrose les champs de bataille, la plaie serait bien profonde, bien douloureuse, elle saignerait bien des années, mais le temps la fermerait. Mais être condamné à sentir continuellement la main d'un vainqueur qui s'appesantit sur vous ; mais être esclave à perpétuité du souverain constitutionnel du peuple le plus libre de la terre, c'en est trop ! Serait-ce que notre

lâcheté à disputer la victoire, en nous dégradant dans l'esprit de nos conquérants, aurait mérité leur colère et leur mépris ?

" Mais ce furent les divisions de nos généraux qui les firent battre ; et nous, nous prîmes leur revanche, et nous lavâmes, l'année suivante,—le 28 avril 1760—la honte de leur défaite sur le même champ de bataille."

Du Calvet terminait en réclamant l'établissement d'un gouvernement constitutionnel ; mais ce gouvernement tant désiré ne fut accordé qu'en 1791, à la suite d'agitations nombreuses.

" L'époque de l'introduction du gouvernement représentatif, dit Garneau, est une des plus remarquables de notre histoire. Ce n'est pas que la constitution de 1791, telle qu'elle allait être suivie, fût bien équitable ; mais le degré de liberté qu'elle établit donna, du moins, à nos pères le moyen de faire connaître leurs sentiments et leurs besoins."

Les premières élections, sous ce nouveau régime constitutionnel, eurent lieu au mois de juin 1792. Sur les cinquante représentants qu'ils avaient à choisir, les Canadiens-Français eurent la générosité d'élire seize anglais. " C'était une grande

hardiesse de la part du peuple (Garneau), que de confier ainsi ses intérêts aux soins de ses ennemis les plus acharnés ; mais les anciens gouverneurs français ne l'avaient rendu ni méfiant ni vindicatif."

La première réunion des Chambres se fit dans le palais épiscopal Les membres ayant prêté serment, le gouverneur assis sur son trône et entouré d'une suite nombreuse, ordonna aux Communes de se choisir un président.

Ce fut alors que les Canadiens-Français durent regretter amèrement le choix qu'ils avaient fait dans l'élection des 16 membres anglais. En effet, le premier acte de reconnaissance de ces derniers, fut de vouloir nommer à la présidence de l'assemblée un des représentants de leur nationalité, et de demander l'abolition de la langue française dans les délibérations. Heureusement que parmi les députés d'origine canadienne, il se trouvait quelques hommes de la plus haute capacité, bien capables de résister à l'orage, et surtout, bien déterminés à revendiquer la justice de nos droits. Parmi ces derniers on distingue, entre tous, MM. Papineau et Bédard, deux des plus grandes figures de notre régime constitutionnel ; tous deux avaient reçu une éducation classique au séminaire de Québec.

" M. Papineau, dit Garneau, fut bientôt le premier orateur des deux chambres. Une stature élevée et imposante, une éloquence véhémente et argumentative lui donnaient une grande influence dans les assemblées publiques. Il conserva jusqu'à la fin de ses jours un patriotisme pur et la confiance de ses concitoyens qui aimaient à entourer de respect ce vieillard, dont la tête droite et couverte d'une longue chevelure blanche, conservait encore le caractère de l'énergie et de la force.

" M. Bédard était loin d'avoir les mêmes avantages physiques. A une figure dont les traits fortement prononcés étaient irréguliers et durs, il joignait une pose peu gracieuse et un extérieur extrêmement négligé. Bizarre et insouciant par caractère, il prenait peu d'intérêt à la plupart des matières qu'on discutait dans la chambre, et il parlait, en général, avec négligence. Mais, lorsqu'une question attirait son attention et l'intéressait vivement, il sortait de son indifférence apparente avec une agitation presque fébrile. Embrassant d'un coup d'œil son sujet, il l'abordait largement, mais non sans quelque embarras. En commençant, sa parole était difficile et saccadée ; mais bientôt la figure énergique de l'orateur s'animait, sa voix devenait ferme et puissante ; de ce moment, sa phrase jaillissait avec abondance et avec éclat."

Tels furent les deux hommes que les Canadiens-Français choisirent pour leurs chefs dans les débats parlementaires de 1791, et qui surent combattre si vaillamment pour la défense de nos droits si longtemps méconnus.

Les Anglo-Canadiens—il n'est guère besoin de le dire—ne réussirent pas à remporter les deux points qu'ils avaient tant à cœur de gagner. M. J. Antoine Panet fut élu président de la chambre, et il fut décidé que la langue française serait sur le même pied que la langue anglaise, pour les débats, comme pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée.

A partir de cette époque, mes enfants, l'histoire de votre pays, jusqu'à 1812, a été une suite non-interrompue d'odieuses vexations, parfois de mesures tyranniques, inventées dans le seul but d'anglifier les Canadiens-Français, et de les forcer à renoncer à leur langue, à leur nationalité, à leur religion. Les lignes suivantes que publiait, un jour, le *Mercury* résument parfaitement l'état de la situation à cette période de notre histoire :

" Cette province, disait ce journal, est déjà trop française pour une colonie anglaise. . . . Que nous soyions en guerre ou en paix, il est absolument nécessaire que nous fassions tous nos efforts, par

tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et à leur influence. . Après une possession de quarante-sept ans, il est juste que la province devienne anglaise. . . ."

Au mois de novembre 1806 parut le *Canadien*, avec la noble mission de défendre " *Nos Institutions, notre Langue et nos Loix* "

" Ce journal, dit Garneau, marque l'ère de la liberté de la presse en Canada. Aucune feuille, avant lui, n'avait encore osé discuter les questions politiques comme on le faisait dans la métropole. Il donna un grand élan aux idées constitutionnelles, et, à ce titre, son nom mérite d'être placé à la tête de l'histoire de la presse du pays. "

Cependant, le despotisme des gouverneurs continuait toujours à s'appesantir sur la population, et la tyrannie de Craig, entre autres, devint insupportable. Faible et maladif, ce gouverneur croyait voir partout les fils cachés de quelque conspiration infernale. A la suite de quelques articles pourtant bien inoffensifs du *Canadien*, mais dont l'un portait le singulier titre : " *Prenez-vous par le bout du nez*," les presses de ce journal furent saisies par une escouade de soldats, et l'imprimeur Lefrançois fut jeté en prison, sous accusation de haute-trahison.

En même temps, ordre était donné d'arrêter

MM. Bédard, Taschereau, Blanchet, Laforce, Papineau, Corbeil, et plusieurs autres citoyens notables. Ces illustres détenus furent libérés au bout de peu de temps ; mais Bédard, le chef du parti, refusa longtemps de quitter sa prison, exigeant qu'on lui fît subir son procès, afin de pouvoir laver la souillure imprimée à sa réputation.

Obligé, plus tard, de rendre compte de sa conduite au gouvernement anglais, Craig disait, entre autres choses, dans ses dépêches, que les Français et les Anglais ne se fréquentaient pas ; que, pour les basses classes, le nom d'anglais était synonime du mot méprisable ; que les Canadiens étaient plongés dans une ignorance extrême ; qu'ils étaient ivrognes, insolents envers leurs supérieurs et lâches sur le champ de bataille ; et que, par rapport à leur religion, elle devait être assujétie à la suprématie de l'église anglicane. Il se plaignait de ce que *le roi ne nommait ni les évêques, ni les curés ;* ce qui était une grande imprudence, à son avis, vû qu'on ne pouvait se fier à eux ; leur foi les rendant les ennemis secrets de l'Angleterre et les amis de la France.

Craig était, avant tout, jaloux de remporter un point : celui de choisir les évêques et de nommer

aux cures. Mais, dans l'intervalle, un des plus grands évêques, et, en même temps, un des plus grands hommes d'état dont le pays a le droit de s'enorgueillir, venait d'être appelé au siége épiscopal de Québec : l'évêque Plessis.

Craig, désireux de gagner l'évêque Plessis à sa cause, eut avec lui plusieurs entrevues. Dans l'une d'elles il disait : " Les curés n'ont pas le droit de poursuivre pour leur dîme, et vous-même, quel maigre revenu avez-vous ? " A cela, l'évêque répondit noblement : " Les revenus sont la dernière chose qu'un ecclésiastique doive rechercher ; le clergé catholique a souvent prouvé qu'il savait faire des sacrifices en ce genre... Quelque pauvre et précaire que soit ma situation, j'aimerais mieux qu'elle le fût encore plus que de donner lieu à mes diocésains de dire que j'ai vendu mon épiscopat."

Bientôt, Craig, atteint depuis longtemps d'une maladie mortelle, partit pour l'Europe (juin 1811). La période de son administration a été longtemps désignée sous le nom de *Règne de la Terreur*. " Cette qualification, dit Laverdière, renferme plus d'ironie que de vérité. Il ne fit pas répandre de sang, malgré la violence de son caractère ; il ne fut que la dupe des mauvais conseillers qui l'entouraient.... "

DOUZIÈME ENTRETIEN

(1812–1875)

Longtemps avant le départ de Craig, les relations entre les Etats-Unis et l'Angleterre, (qui était alors occupée à guerroyer contre Napoléon,) avaient cessé d'être amicales. Maîtresse des mers, l'Angleterre voulait obliger les Etats-Unis à rompre toutes relations commerciales avec les parties belligérentes ; elle alla même jusqu'à capturer plusieurs navires américains. Les choses allèrent ainsi, de mal en pis, jusqu'à 1812.

Les discordes et le mécontentement qu'avaient fait naître au Canada la conduite despotique de Craig, firent croire aux Américains que le temps était venu de frapper un grand coup, et d'amener forcément l'annexion du Canada à la république américaine.

Conséquemment, dans la prévision d'une guerre prochaine avec les Etats-Unis, l'Angleterre crut faire acte de sage politique en faisant tout en son pouvoir pour calmer l'agitation bien légitime des Canadiens ; et elle envoya pour les administrer un des meilleurs gouverneurs qu'ils aient jamais eus : Sir George Prévost.

Un des premiers actes du nouveau gouverneur fut de nommer à des postes de la plus haute importance plusieurs de ceux qui avaient été les victimes du despotisme de Craig. Ainsi, M. Bédard, le même qui avait été emprisonné par Craig, fut nommé juge aux Trois-Rivières ; M. Bourdages fut élevé au rang de colonel dans la milice. En peu de temps, les liens de la plus grande sympathie s'établirent entre le gouverneur et la population, et les meilleurs rapports entre Sir George Prévost et le clergé. L'évêque Plessis profita de ces bonnes dispositions pour préparer d'avance la reconnaissance, par l'Angleterre, du titre officiel de l'évêque catholique de Québec.

Grâce à l'heureuse disposition de son caractère, et à la politique habile qu'il avait mission d'inaugurer, Prévost obtint tout ce qu'il voulut : hommes et argent ; aussi, lorsque vint la déclaration de guerre, en juin 1812, le Canada était assez bien préparé pour la défense. Cette fois, contrairement à ce qui était arrivé en 1775, toute la population du pays—française et anglaise—était unanime à repousser l'invasion.

Les Etats-Unis étaient fort peu préparés pour une pareille entreprise ; chez eux, tout était à faire. Ils n'avaient ni armée, ni généraux, ni matériel. Cependant, la nouvelle république mit sur pied trois armées différentes qui portaient des titres pompeux : armée de l'ouest, armée du centre, armée du nord.

Les deux armées de l'ouest et du centre, dirigées contre le Haut-Canada, n'eurent pas grand succès ; celle de l'ouest se rendit prisonnière, son général en tête, sans même brûler une cartouche ; celle du centre fut battue à Queenstown ; et 1000 hommes, sur les douze à quinze cents qui la composaient, furent cernés et forcés de mettre bas les armes.

L'armée du nord, de beaucoup la plus forte, était dirigée contre le Bas-Canada, et devait frapper les grands coups. Elle était en marche sur Mont-

réal, lorsqu'à la rivière Lacolle elle fit rencontre des avant-postes canadiens commandés par de Salaberry. En voulant cerner le héros canadien dans ses retranchements, deux divisions de l'armée américaine se prirent réciproquement pour l'ennemi, et se fusillèrent si bien que les miliciens canadiens n'eurent qu'à les laisser faire. Grâce à cette singulière méprise, et à la nouvelle que toute la milice canadienne de Montréal et des environs se mettait en mouvement pour venir à sa rencontre, l'armée américaine abandonna la partie et se retira.

De bonne heure, au printemps de 1813, les hostilités recommencèrent ; cette fois encore par le Haut-Canada. Il y eut une foule d'engagements dans lesquels les Hauts-Canadiens eurent presque constamment le dessous. Les Américains, enflés de leurs succès, poussaient la guerre avec vigueur ; et il ne leur restait plus qu'à s'emparer de Montréal et de Québec pour se rendre maîtres du Canada.

Ce fut alors que la célèbre victoire de Châteauguay vint les arrêter dans leur marche, en leur infligeant une défaite dont ils ne purent pas se relever dans la suite. Voici, en peu de mots, le récit de cette glorieuse affaire.

L'armée américaine, forte de 7000 hommes, et commandée par le général Hampton, s'approchait

des frontières. Aussitôt qu'on eut avis de son approche, les capitaines Levesque et Debartzch, à la tête de quelques compagnies de milices canadiennes, furent envoyés à leur rencontre. Le lendemain, ce détachement était rejoint par le lieutenant-colonel de Salaberry avec ses voltigeurs et une compagnie de milice canadienne.

De Salaberry connaissait bien cette partie du pays, ayant eu l'occasion, quelques semaines auparavant, de faire une expédition sur la frontière américaine.

A la tête de sa petite troupe, de Salaberry se rendit à une lieue plus loin, où il fit rencontre d'une patrouille de l'armée américaine ; aussitôt il fit faire halte, et commença à se retrancher.

L'endroit où il se trouvait étant rempli de ravins profonds, de Salaberry y établit quatre lignes de défense au moyen d'abatis. Les premières lignes étaient distantes les unes des autres d'environ deux cents pas ; la quatrième était à à-peu-près un demi-mille en arrière ; là se trouvait un gué très-important à défendre.

Telle était la position occupée par le héros canadien et ses 300 braves, lorsque les troupes de Hampton firent leur apparition.

En avant de l'armée américaine, un officier de haute stature s'avança à cheval jusqu'à la portée de la voix, et cria en français aux voltigeurs : " Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire de mal." A peine l'officier américain avait-il prononcé ces mots, qu'une balle le culbutait en bas de son cheval ; ce coup avait été tiré par de Salaberry lui-même ; ce fut le signal du combat. Aussitôt, les trompettes se mirent à sonner la charge, et une fusillade des plus vives s'engagea entre la première ligne de défense canadienne et les Américains. La bataille continua ainsi pendant plusieurs heures, interrompue, de temps à autre, par des hourras poussés des deux côtés.

Cependant, les Américains, malgré leur nombre, ne purent jamais entamer les abatis, et finalement, ils furent obligés de retraiter avec précipitation. Ce fut ainsi que 3 à 400 canadiens-français vainquirent 7000 américains, après une lutte prolongée de quatre heures.

A partir de ce moment, mes enfants, l'histoire de votre pays jusqu'à 1837, offre le spectacle de luttes parlementaires de la plus grande importance, mais dont le récit n'offrirait qu'un attrait médiocre à des enfants de votre âge. Dans ce long duel engagé entre la chambre d'une part, et les gou-

verneurs et le conseil exécutif de l'autre, les Canadiens-Français eurent de valeureux champions dans les Papineau, les Bédard, les Viger, les Bourdages, les Nelson, les Cuvillier, les Quesnel, les Morin, et plusieurs autres. M. L. J. Papineau, appelé à la présidence de la chambre d'assemblée en 1815, à l'âge de 26 ans, remplit ce poste important durant presque toute la période comprise entre 1815 et 1837. De l'aveu de tous, M. Papineau a été le plus grand orateur populaire et parlementaire du Canada, et son éloquence hors ligne a exercé sur nos destinées une influence immense.

Enfin, la situation devint tellement tendue qu'en 1837, des troubles sérieux éclatèrent, lesquels aboutirent bientôt à une véritable rébellion.

" Ces troubles, dit Laverdière, commencèrent à Montréal, le 7 novembre, entre les " fils de la liberté" et les "constitutionnels," puis s'étendirent successivement à Chambly et à Saint-Denis, où 800 hommes se réunirent sous le docteur Nelson au bruit du tocsin. Après six heures de combat, les troupes anglaises furent obligées de s'enfuir. Dans le même temps se livrait la bataille de Saint-Charles, où périrent un grand nombre d'insurgés. Sir John Colborne, envoyé à Saint-Eus-

tache avec 2000 hommes, y battit les insurgés qu s'étaient retranchés, au nombre de 250 environ, dans l'église et dans le couvent."

Dans ces divers combats, les Canadiens-Français se distinguèrent toujours par leur excessive bravoure. Ainsi, à Saint-Denis, les 800 insurgés commandés par Nelson n'avaient, en tout, que 120 fusils dont la plupart ne valaient rien. A défaut de fusils, ils se battirent avec des lances fabriquées par eux-mêmes, avec des fourches et des bâtons. Même chose à Saint-Charles et à Saint-Eustache.

Dans ce dernier engagement, le docteur Chénier, à la tête de 200 à 250 hommes, entreprit de tenir tête à 2,000 réguliers de l'armée anglaise commandés par Sir John Colborne.

S'apercevant que la plupart d'entre eux n'avaient pas d'armes, les hommes de Chénier allèrent lui faire des plaintes ; Chénier leur répondit héroïquement : " Soyez tranquilles, il y aura des hommes tués, vous prendrez leurs fusils."

Le village de Saint-Eustache était alors cerné par les troupes anglaises, et bientôt leur artillerie ouvrit le feu. Au bout de deux heures de canonnade, l'incendie se déclara dans les édifices oc-

cupés par les insurgés. " Les balles et les flammes, dit Garneau, obligèrent ceux-ci de les abandonner les uns après les autres, jusqu'à l'église qui fut bientôt entourée, à son tour, par les troupes anglaises, et par l'incendie qui approchait."—Chénier voulut s'y défendre ; une mer de feu le repoussa. Alors, inspirant à quelques uns de ses hommes le courage dont il était lui-même animé, il sauta par une fenêtre, et chercha à se faire jour au travers des ennemis. Il parvint jusqu'au cimetière où il fut atteint d'une balle, et expira aussitôt.

A partir de ce moment, ce ne fut plus qu'une scène de carnage. On ne fit quartier à personne, et le village entier fut abandonné au pillage et aux flammes.

" Lorsqu'on enterra les morts, dit Garneau, on trouva sur plusieurs rebelles tués de petites billes de pierre dont ils se servaient en guise de balles."

Colborne prit ensuite plaisir à promener le fer et la flamme dans une foule de paroisses et de villages paisibles ou pacifiés ; pour toute punition vos pères lui ont infligé le sobriquet de " VIEUX BRULOT," sobriquet qu'il portera toujours dans notre histoire.

Lorsque l'insurrection fut appaisée, l'esprit de vengeance eut beau jeu, et les exécutions com-

mencèrent. Treize condamnés—l'illustre de Lorimier en tête—furent pendus ; un plus grand nombre fut envoyé en exil.

De tous ceux qui périrent sur l'échafaud, aucun, peut-être, n'excite plus de sympathies que l'infortuné de Lorimier. Il est difficile de retenir ses larmes à la lecture des lettres qu'il écrivit à sa femme, à ses parents, à ses amis, durant les derniers jours qui précédèrent sa mort. Ces lettres sont pleines de patriotisme, et, en même temps, de soumission aux décrets de la Providence ; ce sont des chefs-d'œuvres de sentiment, de noblesse d'âme, de désintéressement, de générosité du cœur, de résignation,

Quels qu'aient pu être les torts des insurgés de 1837—pendus ou exilés—un fait est certain : c'est qu'ils furent toujours animés des plus beaux sentiments de patriotisme et de religion. La lecture des lettres de Chevalier de Lorimier en fait foi, mieux que toutes les dissertations les plus savantes ; je vais vous lire des extraits de trois de ces lettres ; elles donnent une idée parfaite de l'état des esprits à cette époque malheureuse. Ces lettres sont intitulées dans le *Répertoire National* : DERNIÈRES LETTRES D'UN CONDAMNÉ.

C. DE LORIMIER ANNONÇANT SA MORT A SON COUSIN.

Mon cher cousin et ami,

Quelle que douleur que j'aie à vous communiquer, dans ce jour de malheur, la triste nouvelle qui vient de m'être annoncée, je dois le faire sans hésitation....

M. Day vient de m'avertir de me préparer à la mort pour vendredi. Tous vos efforts pour sauver votre malheureux cousin ont été inutiles...... Vous avez tout fait en votre pouvoir pour moi ; voilà ce que je considère et ce pourquoi je vous offre les sentiments de la plus profonde gratitude. Il me reste une chose à vous demander : allez, je vous prie, allez voir ma chère Henriette (sa femme) ; c'est à vous de lui offrir les consolations qu'elle pourra goûter. Pauvre épouse ! je vois, je sens son sein se déchirer par la peine, éclater en sanglots.. Mais, quoique naturels, à quoi serviront-ils ? Mon sort est fixé ; la mort est inévitable, il faut la voir arriver de notre mieux.... Si ma mort arrive un peu plus tôt, elle est pour des motifs dont je ne puis rougir : je meurs en sacrifice à mon pays. Puisse sa cause désolée en recueillir quelques fruits !

Assurez votre dame de mon amitié constante

et de mes respects, et vous, mon cher cousin, vivez heureux, et pensez quelquefois à un homme plus malheureux que coupable.

Votre cousin et ami,

CHEVALIER DE LORIMIER.

DÉCLARATION DE M. DE LORIMIER.

Le public, et mes amis en particulier, attendent, peut-être, une déclaration sincère de mes sentiments. A l'heure fatale qui doit nous séparer de la terre, les opinions sont toujours regardées et reçues avec plus d'impartialité ; l'homme chrétien se dépouille en ce moment du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions pour se laisser voir au plein jour ; l'intérêt et les passions expirent avec son âme. Pour ma part, à la veille de rendre mon esprit à mon créateur, je ne désire que faire connaître que ce que je ressens et ce que je pense. Je ne prendrais pas ce parti, si je ne craignais qu'on représentât mes sentiments sous un faux jour....

" Je meurs sans remords. Je ne désirais que le bien de mon pays dans l'insurrection, et son indépendance. Mes vues et mes actions étaient sincères.... Depuis dix-sept ou dix-huit ans, j'ai

pris une part active dans presque toutes les mesures populaires, et toujours avec conviction et sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes.

“ Nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. La mort a déjà décimé plusieurs de mes collaborateurs. Beaucoup sont dans les fers, un plus grand nombre sur la terre de l'exil, avec leurs propriétés détruites et leurs familles abandonnées, sans ressources, à la rigueur des froids d'un hiver canadien. Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient son courage et des espérances pour l'avenir. Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours ; ils seront libres ! . . . . Un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie, lorsque tout n'est que désolation et douleur autour de moi. Les plaies de mon pays se cicatriseront ; après les malheurs de l'anarchie et d'une révolution sanglante, le paisible Canadien verra renaître le bonheur et la liberté sur le Saint-Laurent. Tout concourt à ce but, les exécutions mêmes . . . . Le sang et les larmes versés sur l'autel de la patrie arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué des deux étoiles des Canadas.

Je laisse des enfants qui n'ont pour héritage que le souvenir de mes malheurs. Pauvres orphelins ! c'est vous que je plains, c'est vous que la main sanglante et arbitraire de la loi martiale frappe par ma mort. Vous n'aurez pas connu les douceurs et les avantages d'embrasser votre père aux jours d'allégresse, aux jours de fête...... Pauvres enfants ! vous n'avez plus qu'une mère désolée, tendre et affectionnée pour appui ; et si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez, quelquefois, en mon nom, le pain de la vie ; je ne fus pas insensible aux malheurs de l'infortune.

Quant à vous, mes compatriotes, puisse mon exécution, et celle de mes compagnons d'infortune, vous être utile ! Je n'ai plus que quelques heures à vivre ; mais j'ai voulu partager mon temps entre mes devoirs religieux et mes devoirs envers mes compatriotes. Pour eux je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier ; pour eux je me sépare de mes jeunes enfants, de mon épouse chérie.... et pour eux je meurs en m'écriant : *Vive la liberté ! vive l'indépendance !*

CHEVALIER DE LORIMIER.

DERNIERS ADIEUX DE M. DE LORIMIER A SON ÉPOUSE.

Ma chère et bien-aimée,

A la veille de partir de mon lugubre cachot pour monter sur l'échafaud politique, déjà ensanglanté de plusieurs victimes qui m'y ont devancé, je dois à mon devoir conjugal, ainsi qu'à ma propre inclination, de t'écrire un mot avant que de paraître devant mon Dieu, le juge souverain de mon âme.

Dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis l'union sacrée de notre mariage jusqu'à présent, tu m'as fait, chère épouse, jouir du vrai bonheur. Aujourd'hui, des assassins avides de sang, viennent m'arracher de tes bras ; ils ne pourront jamais effacer ma mémoire de ton cœur, j'en ai la conviction. Ils viennent t'arracher ton soutien et ton protecteur, ainsi que celui de mes chers enfants. La Providence et les amis de ma patrie y pourvoiront.—Ils ne m'ont pas seulement donné le temps de voir mes deux chères petites filles pour les serrer contre mon cœur paternel, et leur donner un dernier adieu. Ils m'ont privé de voir mon bon vieux père, mes frères et mes sœurs pour leur faire mes adieux. Ah ! cruelle pensée ! Cependant, je leur pardonne de tout mon cœur.

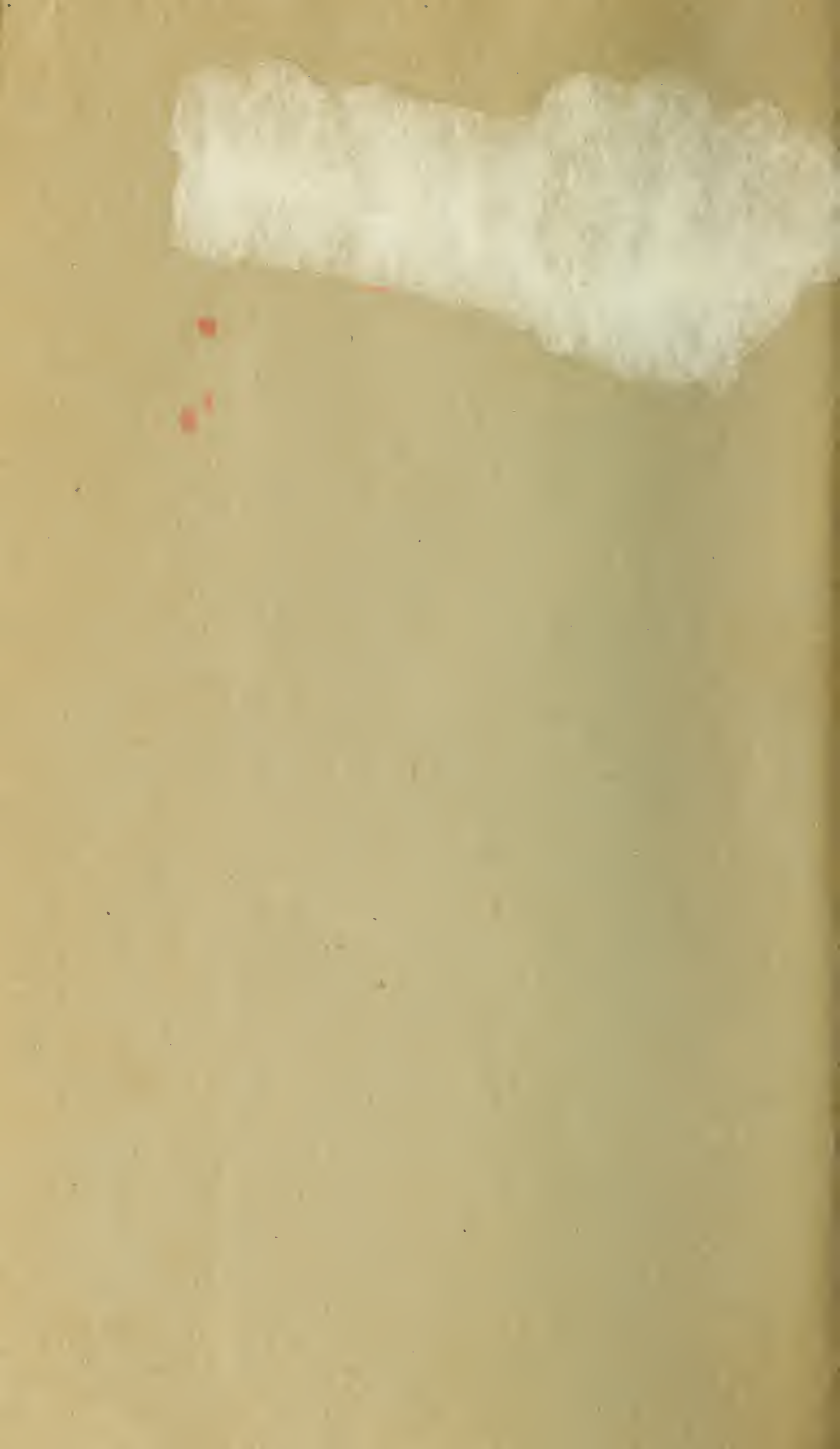
Quant à toi, ma chère, tu dois prendre courage

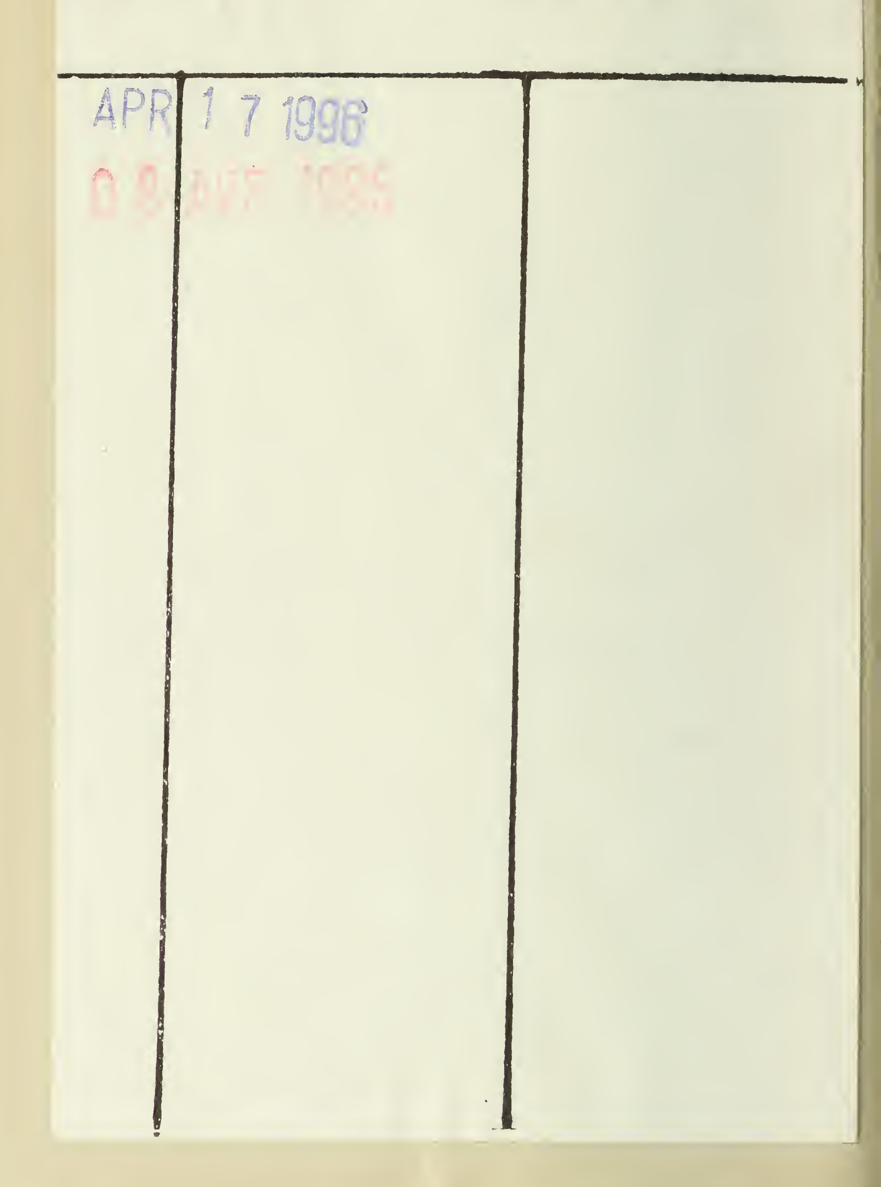
et penser que tu dois vivre pour tes pauvres enfants qui ont grandement besoin des soins maternels de leur tendre et dévouée mère ; ils seront privés de mes soins et de mes caresses. . . . .

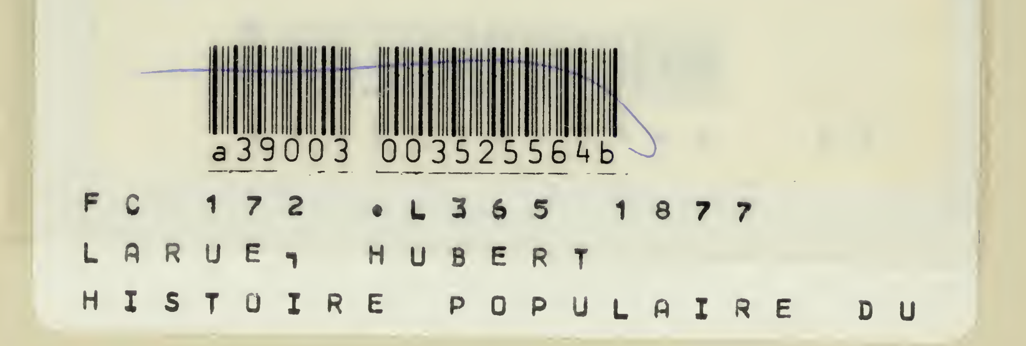
S'il est en ton pouvoir, emploie doubles caresses envers eux, afin qu'ils ne puissent pas trop ressentir les effets de la perte sur laquelle ils vont bientôt avoir à pleurer. Je ne te reverrai plus sur cette terre ! Oh ! quelle pensée ! Mais toi, ma chère Henriette, tu pourras encore me revoir une fois, et pour la dernière fois ; alors je serai froid . . inanimé . . . . et . . . . défiguré. . . . .

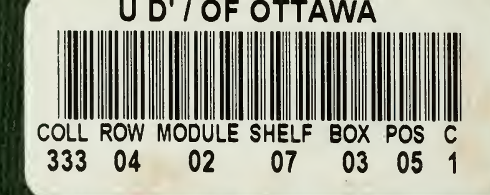
Telle fut l'issue de l'insurrection de 1837. Qu'ajouterais-je ?—En 1840, eut lieu l'union du Haut et du Bas-Canada " L'acte d'union, dit Laverdière, mit fin à la constitution de 1791, passée d'abord pour soustraire la petite population du Haut-Canada à la domination des Canadiens-Français, et révoquée plus tard pour mettre ces Canadiens-Français sous la domination de la population anglaise, devenue plus nombreuse. "

Plus tard, en 1867, fut inaugurée la confédération du Canada.




APR 17 1996




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 07 03 05 1